

Université de Montréal

Étude de cas d'un réseau d'importateurs de drogues;
l'apport des participants complémentaires

par
Cynthia Giguère

École de Criminologie
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès Science (M.Sc.)
en criminologie

Avril 2005

© Cynthia Giguère, 2005



HV

6015

U54

2006

V. 006

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Étude de cas d'un réseau d'importateurs de drogues;
l'apport des participants complémentaires

présenté par
Cynthia Giguère

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean-Luc Bacher
Président-rapporteur

Carlo Morselli
Directeur de recherche

Julie Paquin
Membre du jury

INTRODUCTION

**CHAPITRE 1- LES ENTREPRENEURS
CRIMINELS ET LÉGITIMES**

**CHAPITRE 2-
LA MÉTHODOLOGIE**

**CHAPITRE 3- LES RÔLES,
LES POSITIONS ET LES SOURCES**

CHAPITRE 4-
LA SÉCURITÉ ET L'EFFICACITÉ

CONCLUSION

RÉSUMÉ

La présente étude est une analyse des différents membres composant un réseau d'importateurs de drogues (cocaïne et haschich) ciblé par une opération policière. Cette recherche vise à mieux comprendre l'apport des participants complémentaires, soit les individus n'occupant pas un rôle de trafiquant, à cette organisation criminelle. Elle vise également à déterminer dans le cadre de quel concept, soit le concept de crime organisé ou de crime organisant, s'inscrit le réseau criminel étudié. Le présent réseau d'importateurs, reconstitué à partir des écoutes électroniques recueillies par les policiers, est donc principalement analysé à l'aide des méthodes d'analyses de réseaux.

Les analyses effectuées permettent d'affirmer que les participants complémentaires témoignent d'un apport important au réseau d'importateurs, malgré qu'ils n'occupent pas un rôle de trafiquant. En effet, ces acteurs contribuent au groupe criminel par les rôles et les positions centrales qu'ils occupent, ainsi que par les personnes qu'ils intègrent à l'organisation. Par ailleurs, les participants complémentaires contribuent à la sécurité et à la dissimulation du réseau. Ces individus exercent même un certain contrôle sur les trafiquants de l'organisation, puisqu'ils dirigent la majorité de leurs conversations téléphoniques vers ce type d'individus.

Le réseau d'importateurs de drogue illustre à juste titre le concept de crime organisant où les trafiquants et les participants complémentaires contribuent tout deux à l'organisation criminelle et partagent les ressources et l'expertise qu'ils possèdent afin de réaliser des importations de drogues.

Mots clés : Crime organisant, participants complémentaires, entrepreneurs légitimes, importation de drogues, analyse de réseaux, crime organisé.

ABSTRACT

This study incorporates an analysis of the members of a drug smuggling network that was the target of an extensive two-year criminal investigation. This study focuses on a better understanding of the contribution to the organisation of the complementary participants, who are not directly in charge of smuggling. Furthermore, the goal is to determine whether this criminal organization is settled in a frame referring to organized crime or organizing crime. The reconstruction of the network is based on electronically-monitored conversations and the analyses of these data are conducted through the use of various social networks methods.

Results demonstrate that the complementary participants show an important contribution to this criminal organization, even if they do not act as smugglers. This contribution is linked with the various roles they fulfill, the central position in the network they possess and the integration of new offenders they participate in. Moreover, this subgroup of complementary participants also contributes to an increase of the security of the entire network. These individuals even exert a certain power on smugglers by conducting the majority of their calls towards this group.

Finally, this drug smuggling network illustrates the concrete presence of organizing crime, where the smugglers and the complementary participants both contribute to the criminal organisation and pool their resources together to achieve and succeed in importing drugs.

Key words: Organizing crime, complementary participants, drug smuggling, network analysis, organized crime.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mon directeur, Carlo Morselli, pour avoir eu l'idée de ce projet de mémoire et surtout pour me l'avoir proposé. Je le remercie également pour son soutien constant et la grande compréhension dont il a toujours fait preuve. Il a représenté pour moi une source de motivation et d'inspiration inestimable. Je ne pouvais trouver meilleur directeur.

Merci énormément à mon copain, mes amies, mes collègues de travail et ma famille qui ont toujours cru en moi.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------------|
| RÉSUMÉ..... | III |
| ABSTRACT..... | IV |
| REMERCIEMENTS..... | V |
| TABLE DES MATIÈRES | VI |
| LISTE DES TABLEAUX..... | VIII |
| LISTE DES FIGURES | IX |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| | |
| CHAP 1-LES ENTREPRENEURS CRIMINELS ET LÉGITIMES | 4 |
| 1. LE CRIME ORGANISE CONTROLANT LE MILIEU LEGITIME..... | 6 |
| 1.1 LES BENEFICES RETIRES PAR LE CRIME ORGANISE | 7 |
| 1.2 LES MOYENS D'INFILTRATION UTILISES PAR LE CRIME ORGANISE..... | 8 |
| 1.3 LE CONTROLE ET L'EXTORSION EXERCEES PAR LE CRIME ORGANISE | 10 |
| 2. LE MILIEU LEGITIME OUVERT AU CRIME ORGANISE..... | 12 |
| 2.1 LE FINANCEMENT DU MILIEU LEGITIME..... | 13 |
| 2.2 LA PROTECTION DU MILIEU LEGITIME | 13 |
| 2.3 LES ENTENTES ENTRE LE CRIME ORGANISE ET LE MILIEU LEGITIME | 15 |
| 2.4 LA SOLLICITATION DU CRIME ORGANISE..... | 16 |
| 3. LE CRIME ORGANISANT..... | 18 |
| 3.1 LA SYMBIOSE, LE PARTENARIAT ET L'INTERDEPENDANCE..... | 19 |
| 3.2 LA COLLUSION | 22 |
| 3.3 LES OPPORTUNITES CRIMINELLES | 23 |
| 3.4 LE CAS DU MILIEU PORTUAIRE | 25 |
| 4. LE TRAFIC DE DROGUE | 26 |
| 4.1 LE TRAFIC DE DROGUE ET LE CRIME ORGANISE | 27 |
| 4.2 LE TRAFIC DE DROGUE ET LE CRIME ORGANISANT | 28 |
| 5. LA PROBLÉMATIQUE | 33 |
| | |
| CHAPITRE 2-LA MÉTHODOLOGIE | 37 |
| 1. L'ETUDE DE CAS | 38 |
| 2. LES SOURCES DE DONNEES | 40 |
| 2.1 LES AFFIDAVITS | 41 |
| 2.2 LES DOCUMENTS..... | 42 |
| 3. L'ANALYSE DE RESEAUX..... | 42 |
| 3.1 LA SELECTION DES ACTEURS..... | 45 |
| 3.2 LA CREATION DES MATRICES | 47 |
| 3.3 LES MESURES ET LES INDICATEURS UTILISES | 48 |
| 4. L'ANALYSE DOCUMENTAIRE..... | 53 |

| | |
|---|-------------|
| 5. LES LIMITES DE L'ETUDE..... | 54 |
| 5.1 LES LIMITES DE L'ETUDE DE CAS..... | 54 |
| 5.2 LA VALIDITE ET LES LIMITES DES DONNEES | 54 |
| 5.3 LES LIMITES DE L'ANALYSE DE RESEAUX CRIMINELS | 56 |
| | |
| CHAPITRE 3-LES RÔLES, LES POSITIONS ET LES SOURCES | 58 |
| 1. LA CLASSIFICATION ET L'ATTRIBUTION DES ROLES..... | 60 |
| 1.1 LES ROLES DE TRAFIQUANT | 63 |
| 1.2 LES ROLES COMPLEMENTAIRES AU TRAFIC DE DROGUE | 64 |
| 2. L'ANALYSE DE POSITION..... | 72 |
| 2.1 LA STRUCTURE DU RESEAU | 73 |
| 2.2 L'ANALYSE DE LA CENTRALITE..... | 76 |
| 3. L'ANALYSE DES SOURCES | 82 |
| 3.1 L'IMPORTANCE DES SOURCES SELON LA CENTRALITE..... | 83 |
| 3.2 L'IMPORTANCE DES SOURCES SELON LE ROLE OCCUPE | 85 |
| 3.3 LE ROLE OCCUPE PAR LES INDIVIDUS GENERES | 87 |
| 4. LA DISCUSSION..... | 91 |
| | |
| CHAPITRE 4-LA SÉCURITÉ ET L'EFFICACITÉ | 96 |
| 1. LES OBJECTIFS DE SECURITE ET D'EFFICACITE | 97 |
| 1.1. LA CENTRALISATION ET LES EXIGENCES DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION..... | 98 |
| 1.2 LA DISTANCE GEODESIQUE ENTRE LES INDIVIDUS..... | 100 |
| 1.3 LES LIENS FAIBLES ET LES LIENS FORTS | 108 |
| 2. L'ORIENTATION DU CHEVAUCHEMENT | 112 |
| 3. LA DISCUSSION..... | 114 |
| | |
| CONCLUSION..... | 118 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 126 |
| | |
| ANNEXE 1 : SOCIOGRAMME DU RÉSEAU TERRORISTE ÉTUDIÉ PAR KREBS (2002)..... | XI |
| ANNEXE 2 : SOCIOGRAMME DU RÉSEAU D'IMPORTATEURS DE DROGUE CIBLÉ PAR L'OPÉRATION CAVIAR..... | XII |
| ANNEXE 3 : SOCIOGRAMME DU RÉSEAU COMPOSÉ UNIQUEMENT DE TRAFIQUANTS..... | XIII |
| ANNEXE 4 : SOCIOGRAMME DU RÉSEAU D'IMPORTATEURS SELON LES RÔLES OCCUPÉS PAR LES PARTICIPANTS..... | XIV |
| ANNEXE 5 : SOCIOGRAMME DU RÉSEAU COMPOSÉ DES TRAFIQUANTS ET DES NON- TRAFIQUANTS EN LIEN AVEC LE DÉDOUANEMENT..... | XV |
| ANNEXE 6 : SOCIOGRAMME DU RÉSEAU COMPOSÉ DES TRAFIQUANTS ET DES NON- TRAFIQUANTS AYANT UN EMPLOI LÉGITIME..... | XVI |
| ANNEXE 7 : SOCIOGRAMME DU RÉSEAU COMPOSÉ DES TRAFIQUANTS ET DES NON- TRAFIQUANTS EN LIEN AVEC LES FINANCES..... | XVII |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|-----|
| TABLEAU I : ROLES COMPLEMENTAIRES AU TRAFIC DE DROGUE | 66 |
| TABLEAU II : INDICATEURS DE CENTRALISATION DU RESEAU D'IMPORTATEURS | 75 |
| TABLEAU III : INDICATEURS DE CENTRALITE DES MEMBRES DU RESEAU..... | 77 |
| TABLEAU IV : NOMBRE D'INDIVIDUS GENERES SELON LA CENTRALITE DES INDIVIDUS .. | 83 |
| TABLEAU V: NOMBRE D'INDIVIDUS GENERES PAR LES TRAFIQUANTS ET LES NON-TRAFIQUANTS..... | 85 |
| TABLEAU VI: ROLE OCCUPE PAR LES INDIVIDUS GENERES SELON LE ROLE OCCUPE PAR LES SOURCES | 87 |
| TABLEAU VII: ROLE OCCUPE PAR LES INDIVIDUS GENERES SELON LE ROLE OCCUPE PAR LES NON- TRAFIQUANTS..... | 89 |
| TABLEAU VIII : DISTANCE GEODESIQUE ENTRE LES MEMBRES DU RESEAU SELON LE ROLE OCCUPE..... | 103 |
| TABLEAU IX : DISTANCE GEODESIQUE MOYENNE SELON LA FORCE DES LIENS ENTRE LES INDIVIDUS | 111 |
| TABLEAU X : NOMBRE ET POURCENTAGE D'APPELS TELEPHONIQUES ENVOYES..... | 113 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| FIGURE 1 : CRIME ORGANISE ET CRIME ORGANISANT..... | 36 |
|--|----|

INTRODUCTION

La présence du crime organisé au sein de notre société constitue une préoccupation politique constante et est, d'ailleurs, un sujet fréquemment abordé dans les médias. Les politiciens s'inquiètent des conséquences de l'infiltration du crime organisé dans les diverses sphères de notre société et du contrôle qu'il exerce sur cette dernière. La croyance populaire veut que les entrepreneurs criminels aient une mainmise sur plusieurs milieux légitimes composant notre environnement. Cependant, malgré le contrôle qu'ils exercent, par leur présence, ces entrepreneurs criminels profitent à certains entrepreneurs licites et même à l'économie globale en investissant, par exemple, des sommes importantes qui contribuent à la réussite économique de nombreux commerces. Plusieurs études remettent en question cette vision référant à la présence d'individus criminels imposants et démontrent, de plus, la manière dont des citoyens légitimes s'impliquent délibérément dans divers types de criminalité. Les entrepreneurs criminels ne sont donc pas les seuls responsables de la criminalité existante. Certains chercheurs vont même jusqu'à affirmer que des individus légitimes s'associent et s'organisent eux-mêmes afin d'accomplir des activités criminelles (Block, 1991). La présente étude s'intéresse justement à l'implication de personnes légitimes dans une activité criminelle particulière, soit l'importation de drogue. Plus précisément, la recherche vise à mieux comprendre l'apport des participants complémentaires, soit les membres du groupe n'occupant pas directement un rôle de trafiquant, à un réseau d'importateurs de drogue.

L'objet de recherche de la présente étude est donc une vaste organisation internationale d'importateurs de drogue, qui a été ciblée dans le cadre de l'opération policière Caviar. L'étude de cas vise à analyser la contribution des participants occupant un rôle complémentaire à l'importation de drogue et ce, à l'aide des analyses de réseaux. Cette méthode permet de comprendre la structure globale du réseau criminel, ainsi que la position et les caractéristiques des acteurs le composant.

La recherche se divise globalement en deux sections. Dans un premier temps, les analyses portent sur les différents rôles occupés par les membres du réseau d'importateurs de stupéfiants et la contribution à l'organisation de ces derniers. La

position des acteurs est également étudiée afin de déterminer l'importance des différents participants. Par ailleurs, les sources, soit les personnes contribuant à l'entrée de nouveaux acteurs dans le réseau, sont étudiées afin de mieux comprendre les liens entre les trafiquants et les participants complémentaires ainsi que les contributions respectives au réseau de ces deux groupes d'individus distincts. Dans un deuxième temps, l'intérêt est porté sur l'étude des objectifs organisationnels du groupe criminel et de la contribution des participants complémentaires à la sécurité et à l'efficacité du réseau. Les analyses visent également à déterminer la direction de l'interaction entre les importateurs et les acteurs complémentaires. Par ailleurs, une discussion portant sur les concepts de crime organisé et de crime organisant est présentée afin de déterminer laquelle de ces notions illustre à juste titre le réseau d'importateurs de drogue étudié.

CHAPITRE 1-
LES ENTREPRENEURS
CRIMINELS ET LÉGITIMES

Plusieurs études discutent du lien et de la relation existant entre les entrepreneurs criminels et les individus légitimes qui interagissent dans le cadre de divers secteurs d'activités composant une société, soit la syndicalisation (Block et Chambliss, 1981 ; Block, 1991), la protection, le financement (Block, 1991), la prostitution (Miller, 1978 ; Prus et Irini, 1980), le vol, le racket (Miller, 1978) et l'importation de drogue (Adler, 1985).

L'interaction entre ces catégories de personnes pourtant distinctes prend place autant à l'intérieur de milieux licites qu'illicites et prend diverses formes selon le degré d'implication de ces individus dans la criminalité. En effet, les criminels peuvent s'infiltrer et même parfois contrôler certains milieux légitimes, alors que dans le cadre de circonstances différentes, ils établissent plutôt des partenariats avec des entrepreneurs légitimes. Dans d'autres cas, ce sont les entrepreneurs légitimes qui cherchent à établir une relation avec des individus criminels et ces individus pourtant licites vont même parfois jusqu'à s'organiser eux-mêmes afin de réaliser des activités criminelles. La relation entre les entrepreneurs criminels et légitimes est souvent illustrée par les chercheurs en se référant au concept de crime organisé. Cependant, cette relation peut également être comprise à l'aide du concept de crime organisant développé par Block (1991) et Chambliss (1981). Il est important de comprendre la distinction entre ces deux notions qui renvoient à différents degrés d'implication, de contrôle et de contribution à la criminalité par les individus criminels, d'une part, et les personnes légitimes, d'autre part.

La présente recherche traite donc de la relation entre les entrepreneurs criminels et légitimes impliqués spécifiquement dans l'importation de drogue. Elle vise, plus précisément, à comprendre le type de relation que ces participants entretiennent, à savoir une relation inégale au niveau du contrôle ou plutôt d'égal à égal et en symbiose. La recherche a également pour objectif de comprendre l'apport et la contribution à cette organisation criminelle des participants occupant un rôle complémentaire à l'importation de drogue. Ces analyses permettront de déterminer le concept, soit le

concept de crime organisé ou de crime organisant, dans le cadre duquel s'inscrit le réseau d'importateurs ciblé par l'opération Caviar.

Afin de comprendre la pertinence et les implications théoriques de la présente recherche, il est primordial de discuter des concepts de crime organisé et de crime organisant ainsi que des questions soulevées par ces notions. Afin de mieux illustrer l'application concrète de ces deux principaux concepts, une discussion traite des divers types de criminalité qui démontrent les différentes relations entre les entrepreneurs criminels et légitimes ainsi que leur degré d'implication dans la criminalité. Par la suite, l'intérêt est porté sur l'implication et l'apport de ces deux catégories de personnes au crime spécifique que constitue l'importation de drogue.

1. Le crime organisé contrôlant le milieu légitime

La vision orthodoxe du concept de crime organisé, principalement soutenue par Donald Cressey en 1969, s'inscrit dans une perspective bureaucratique qui constitue encore, jusqu'à récemment, l'approche dominante dans les milieux gouvernementaux, médiatiques et populaires (Potter, 1994). Dans le cadre de cette vision, le crime organisé est constitué d'une structure hiérarchique, rigide et permanente, fonctionnant via un système de règles strictes et de rôles spécifiques, qui vise l'acquisition d'un monopole par l'utilisation systématique de la corruption et de la violence (Cressey, 1969). Le concept de crime organisé réfère à une entité compacte et stable poursuivant une existence criminelle à l'écart du reste de la société (Block, 1991; Brodeur, 1996) et s'infiltrant à l'intérieur des sphères légales de l'économie (Naylor, 1997) et virtuellement tous les segments d'une société (Lyman et Potter, 2000).

Diverses recherches démontrent, en effet, les manières dont le crime organisé ou les entrepreneurs criminels s'infiltreront, contrôlent ou sont fermement implantés à l'intérieur d'une panoplie de milieux légitimes. Les recherches effectuées par le Criminal Information Bureau of the Detroit Police Department montrent que plusieurs entreprises, telles que des bars, des restaurants, des motels, des nettoyeurs, des

compagnies immobilières, des compagnies d'assurance, des entreprises de camionnage, des entrepôts, des firmes de métaux, des distributeurs de nourritures, sont influencées, infiltrées ou acquises par la mafia (Block, 1991). Des témoignages recueillis concernant le lien entre le crime organisé et le trafic illicite de narcotiques désignent également une liste de firmes infiltrées par des organisations criminelles dans le domaine des finances, de l'entreposage des déchets, de la construction, et corroborent leur présence dans la distribution de nourriture et de l'alcool (Block, 1991). Le milieu portuaire est lui aussi occupé par de nombreux membres de familles mafieuses ou d'organisations criminelles reconnues, telle que La Cosa Nostra (Block, 1991). Le crime organisé est presque omniprésent puisqu'il cible une variété importante de milieux légitimes, qui semblent même parfois plutôt banals et sans intérêt pour une organisation criminelle. L'infiltration du crime organisé dans le cadre de milieux communs et quotidiens peut toutefois avoir des répercussions graves sur l'économie globale. À titre d'exemple, la ville de New York affirme que son économie est envahie par les groupes du crime organisé qui contrôlent les éléments clés du processus de fabrication dans l'industrie du vêtement (Block, 1991).

1.1 Les bénéfices retirés par le crime organisé

À première vue, il peut être facile de comprendre l'intérêt des organisations criminelles envers certains milieux légitimes qui permettent des profits importants ou la réalisation d'activités criminelles de grande envergure. Mais comment expliquer l'infiltration du crime organisé au sein d'environnements plus que coutumiers? La présente discussion porte sur les différents motifs d'infiltration du crime organisé dans divers milieux légitimes et les bénéfices retirés par les entrepreneurs criminels et tente de mieux comprendre l'omniprésence du crime organisé dans de nombreuses sphères de la société.

D'abord, certains milieux légitimes sont intéressants pour le crime organisé puisqu'ils permettent de récolter des profits importants complémentaires aux revenus criminels ou même de dissimuler la possession de revenus illicites importants. Des entreprises aussi simples que des bars et des restaurants sont souvent privilégiées par les entrepreneurs

criminels puisqu'elles génèrent des sommes importantes d'argent (Lyman et Potter, 2000). Ces entreprises légales ainsi que l'acquisition de garages et de banques, dans un contexte américain, est idéale afin de cacher des revenus criminels considérables (Lyman et Potter, 2000), de justifier les richesses acquises de manière illégale (Dorn Murji et South, 1992) et rend également possible le blanchiment des profits illégaux (Dorn et al, 1992; Lyman et Potter, 2000). Les entrepreneurs criminels s'infiltrent dans le cadre d'entreprises légitimes afin de dissimuler leurs revenus illicites, mais également les activités criminelles qu'ils dirigent. Les commerces légaux offrent, en effet, des opportunités de couverture aux activités principales du crime organisé (Dorn et al., 1992; Lyman et Potter, 2000) et permet, par le fait même, d'éviter les suspicions par les citoyens et la détection par les autorités policières (Lyman et Potter, 2000). L'entreprise légale permet aussi de justifier les voyages à l'étranger et les échanges de toutes sortes qui sont nécessaires à la réalisation des activités criminelles (Dorn et al., 1992). En plus, un commerce légal comporte une utilité concrète pour les entrepreneurs criminels puisqu'il peut servir à dissimuler et entreposer des marchandises illicites (Lyman et Potter, 2000). Par ailleurs, les criminels peuvent s'infiltrer dans des milieux légitimes communs puisqu'ils permettent aux entrepreneurs criminels d'exercer un certain contrôle sur des entrepreneurs, des activités et des revenus licites. D'autres entreprises légitimes sont, quant à elles, ciblées par des entrepreneurs criminels puisqu'elles facilitent concrètement la réalisation de diverses activités criminelles. À titre d'exemple, des personnes ayant des intentions criminelles s'infiltrent dans le milieu frontalier, soit dans les ports et les aéroports, puisqu'il offre une proximité aux ressources et opportunités nécessaires au trafic de stupéfiants.

1.2 Les moyens d'infiltration utilisés par le crime organisé

Les entrepreneurs criminels utilisent différents moyens afin de s'infiltrer ou de contrôler les milieux légitimes convoités. D'abord, les entrepreneurs criminels s'infiltrent dans un milieu licite en occupant un emploi dans l'environnement ciblé, permettant ainsi de saisir de nombreuses opportunités criminelles intéressantes. L'occupation d'un travail dans le milieu frontalier, par exemple, permet aux entrepreneurs criminels d'avoir accès aux ressources et à l'expertise nécessaires à la

réalisation d'activités criminelles, tel que le trafic de drogues. Il est d'autant plus pertinent pour les criminels notoires de s'infiltrer dans des milieux légitimes, tel que le contexte frontalier, puisque ce dernier leur fournit une raison légitime d'être présents dans l'environnement même où ils trafiquent les stupéfiants (Aune, 1990; Dorn et al., 1992). En plus d'occuper un emploi dans un milieu licite, de nombreux membres de familles mafieuses ou d'organisations criminelles reconnues, telle que La Cosa Nostra, occupent des positions importantes dans leur milieu de travail légitime en étant, par exemple, chefs d'association de travailleurs, telle que la International Longshoremen's Association (ILA) (Block, 1991). Dans ce cas particulier, cette position permet ainsi aux criminels d'exercer un contrôle significatif sur leur environnement de travail et permet d'exercer une influence marquée sur les activités commerciales des ports (Block, 1991).

Un autre moyen utilisé par les groupes criminels organisés afin de pénétrer dans des domaines licites est le recours à la corruption, qui fait partie intégrante de la définition même du crime organisé. La corruption permet d'infiltrer les milieux légitimes, mais également de forcer d'autres individus à participer de quelconques façons aux activités criminelles et même d'éviter l'arrestation et la condamnation des criminels lorsque les autorités légales sont ciblées. Dans certains cas, les personnes visées par la corruption finiront par se laisser corrompre et participeront même parfois activement aux activités criminelles. Pour ce qui est de la présente discussion traitant du concept de crime organisé, la corruption est ici utilisée en tant que mainmise sur les milieux légitimes. Block (1991) décrit, plus précisément, les trois stades de progression de la corruption exercée par le crime organisé envers les grandes entreprises légitimes. Au premier stade, les criminels organisés corrompent le système de justice criminelle. Le stade suivant consiste en la prise de contrôle du processus opérationnel d'une entreprise licite. À cette étape, la corruption devient visible lorsque les hauts dirigeants et les superviseurs sont renvoyés. Finalement, au troisième stade, les criminels travaillent en collaboration directe avec les dirigeants de la nation, comme les chefs de grandes entreprises l'ont toujours fait. Les entrepreneurs criminels utilisent également d'autres

moyens plus spécifiques afin de contrôler différentes sphères légitimes de la société et d'exercer de l'extorsion, qui méritent d'ailleurs plus d'attention.

1.3 Le contrôle et l'extorsion exercés par le crime organisé

Certains criminels s'imposent au sein de milieux légitimes en contrôlant différentes associations légales de travailleurs, soit des regroupements qui sont souvent au cœur du processus opérationnel d'un milieu de travail. Cette infiltration permet donc aux entrepreneurs criminels d'extorquer plusieurs employés et compagnies et rend même possible le contrôle presque intégral d'un environnement de travail spécifique. À titre d'exemple, un rapport rédigé par The New York State Commission of Investigation à l'issue d'une enquête effectuée en 1966 sur le milieu du transport de marchandises commerciales par avion dans la région métropolitaine de New York, révèle que des criminels contrôlent l'association des camionneurs (Block, 1991). Des criminels connus pour leur habileté à exercer du rançonnage et des membres du syndicat criminel national occupent des positions de contrôle au sein de la Metropolitan Import Truckmen's Association et du syndicat local, qui possède l'exclusive juridiction du transport de marchandises commerciales par avion. Les entrepreneurs criminels exercent donc du rançonnage par l'entremise de leur position stratégique au sein de ces associations en obligeant les entreprises et leurs travailleurs à devenir membre de l'association. Les criminels organisés tirent donc profit de ce contrôle puisqu'ils retirent un revenu pour chacun des individus membres du groupe. Par ailleurs, une recherche datant du début des années 80 démontre que le crime organisé contrôlait depuis au moins trente ans la International Longshoremen's Association (ILA), soit la plus importante union des travailleurs maritimes au niveau national (Block, 1991). Ces individus criminels profitent donc de leur position privilégiée et influente au sein de cette organisation afin d'effectuer du rançonnage, devenu très institutionnalisé et presque formel (Reuter, 1987), envers plusieurs compagnies présentes dans les ports. En effet, les chefs criminels de la ILA extirpent de l'argent directement aux employeurs des ports, aux compagnies de navires, aux firmes maritimes, aux divers fournisseurs (Reuter 1987), aux entreprises de transport et de manutention ainsi qu'aux firmes offrant différents services, tels que la charpenterie, l'entretien de bateaux et la

réparation de conteneurs (Block, 1991). L'extorsion exercée par les chefs syndicaux criminels de l'association ILA et de l'American Shipping Industry est tellement importante et omniprésente dans certains ports que les entreprises maritimes ont de la difficulté à survivre économiquement conséquemment à ces menaces (Block, 1991).

Le contrôle exercé par les entrepreneurs criminels permet donc d'effectuer de l'extorsion et d'en retirer des profits considérables, mais il peut également servir à d'autres finalités. Block (1991) affirme que l'extorsion présente dans les milieux portuaires faisait partie de presque tous les aspects commerciaux d'un port puisqu'elle servait à garantir les contrats, éviter les grèves, contrôler un racket de réclamations compensatoires frauduleuses, étendre les activités et permettre aux compagnies de répondre aux exigences du ILA. Les entrepreneurs criminels profitent également du contrôle exercé au sein de certaines associations de travailleurs afin de contrôler l'embauche des employés, de déterminer les compagnies avec lesquelles diverses personnes devront transiger et de décider de la distribution des contrats. En ce qui concerne le contrôle sur l'embauche des employés, le syndicat entretient des ententes avec certaines compagnies dans le domaine du transport de marchandises par avion afin que l'union des travailleurs soit avisée de manière privilégiée des nouveaux emplois offerts (Block, 1991). Le contrôle exercé par le syndicat fait en sorte que les employeurs sont parfois obligés d'engager les personnes référées par le syndicat, même si ces dernières ont un dossier criminel ou n'ont pas réussi l'enquête générale de sécurité (Block, 1991). On retrouve le même genre de situation dans le domaine portuaire où les employeurs se voient parfois forcés d'engager des contremaîtres ayant déjà commis des crimes (Reuter, 1987). Par ailleurs, les dirigeants de l'association des camionneurs (MITA) forcent les clients à faire affaire uniquement avec les compagnies de camionnage faisant partie de l'association, interférant ainsi dans le processus de sélection et d'approbation des entreprises déjà établies (Block, 1991). Dans le cadre de l'industrie du transport de marchandises commerciales arrivant par avion, une personne profite même de sa position privilégiée afin d'exiger que les commerçants transigent avec une compagnie de messagerie particulière dans laquelle un de ses proches a des intérêts (Block, 1991). Le pouvoir exercé par la MITA s'étend même à la distribution

des contrats de travail, soit le choix du camionneur qui se chargera du contrat offert (Block, 1991). Par ailleurs, le syndicat portuaire contrôle également la planification des opérations quotidiennes de travail en référant différentes positions de travail stratégiques et, par le fait même, les meilleures opportunités criminelles à certains membres du syndicat (Block, 1991), qui pourront donc effectuer de l'extorsion, du contrôle sur le syndicat, du vol ou de l'importation de stupéfiants.

Les organisations criminelles exercent donc un contrôle important au sein des associations des employés travaillant dans des milieux légitimes, tels que les ports et les aéroports. Le fait que ce genre de contrôle soit présent dans des contextes licites directement liés au dédouanement de marchandises porte à croire que ce type d'extorsion peut facilement être utilisé afin de réaliser des importations de drogue. Il faut mentionner que l'ampleur de l'extorsion ne s'arrête pas à ces milieux légitimes particuliers. La liste dressée par Block et Chambliss (1981) des industries qui ont été sujets, d'une manière ou d'une autre, à du rançonnage démontre l'omniprésence de cette activité criminelle intimement reliée à l'économie licite.

« Consider the following list of industries in New York City that were pervaded by "racketeers": bead, cinder, cloth shrinking, clothing, construction, flower shops, fulton market, funeral, fur dressing, grape, hod carriers, ice, Kosher butchers, laundry, leather, live poultry, master barbers, milk, millinery, musical, night patrol, neckwear, newsstand, operating engineers, overall, paper box, paper hangers, shirt makers, taxicabs, waterfront workers, and window cleaners ». (Block et Chambliss, 1981: 65)

2. Le milieu légitime ouvert au crime organisé

Alors que plusieurs recherches démontrent à quel point les entreprises légitimes sont parfois infiltrées par des groupes criminels organisés et sont impliquées de force dans des activités illicites, d'autres études démontrent la manière dont certaines activités criminelles peuvent au contraire profiter à certains individus légitimes (Gambetta et Reuter, 1995). En effet, les citoyens normaux ne sont pas toujours victimes de la présence du crime organisé et retirent même parfois certains avantages de la présence, imposée ou non, d'organisations criminelles. Plus précisément, les personnes légitimes

profitent des investissements des entrepreneurs criminels dans certains secteurs licites de la société. De plus, elles peuvent tirer profit de la protection offerte par des membres d'organisations criminelles reconnues. Les entrepreneurs légitimes établissent également des ententes, parfois imposées et coûteuses, avec des criminels organisés, mais dont ils peuvent tout de même retirer certains avantages. Dans certains cas, les commerçants légitimes sollicitent même la conclusion de certaines ententes avec des entrepreneurs criminels, puisque ces accords contribuent à l'obtention de bénéfices économiques pour ces entrepreneurs licites.

2.1 Le financement du milieu légitime

Les relations entretenues entre les groupes criminels organisés et les milieux légitimes sont entre autres dues au fait que les premiers financent diverses activités légales, leur permettant ainsi de blanchir l'argent récolté grâce au crime. Diverses entreprises légitimes sont donc ouvertes et bénéficient de l'infiltration d'organisations criminelles puisque ces dernières investissent des sommes importantes, contribuant ainsi au développement économique de ces commerces. Les groupes criminels pénètrent donc l'aspect économique d'entreprises licites, telles que les casinos (Reuter, 1987), les clubs sportifs et les pistes de course de chevaux et de chiens (Block, 1991). Ces investissements permettent donc de promouvoir des intérêts criminels par le blanchissage de l'argent sale, mais aussi les intérêts légitimes d'entreprises légales, en contribuant au développement de leur commerce.

2.2 La protection du milieu légitime

Tilly (1985) discute de l'extorsion ou de la protection imposée par la mafia, via un groupe de firmes spécialisées dans l'offre de protection (Gambetta, 1993), et il affirme que la protection peut comporter des avantages pour certains individus légitimes et peut donc, par le fait même, être désirée par ceux-ci. D'un côté, la mafia force les marchands à payer une cotisation sous la menace d'éventuels dommages à leurs commerces. Tandis que de l'autre côté, la mafia offre une protection, telle une importante police d'assurance. Plus précisément, l'auteur décrit les deux sens du concept de protection comme suit :

«...the word protection sounds two contrasting tones. One is conforming, the other ominous. With one tone “protection” calls up the images of the shelter against danger provided by a powerful friend, a large insurance policy, or a sturdy roof. With the other, it evokes the racket in which a local strong man forces merchants to pay tribute in order to avoid damage—damage the strong man himself threatens to deliver ». (Tilly, 1985: 170)

Certains entrepreneurs légitimes sont victimes de la protection qui leur est imposée, mais plusieurs d’entre eux sont plutôt des clients volontaires qui retirent un intérêt à acheter et même à solliciter la protection offerte par la mafia. Il est à noter que la protection privée n’est pas explicitement illégale, mais il est presque assuré qu’elle implique un degré d’illégalité dans la façon qu’elle est fournie puisqu’elle peut opérer dans des marchés illégaux, impliquer des ententes corrompues ou utiliser des moyens illégaux afin d’assurer des transactions légitimes (Gambetta, 1993). La protection pourvue par la mafia est donc parfois convoitée puisqu’elle peut servir plusieurs fins à tout types de citoyens. Notamment, elle peut régler des disputes, protéger certains individus contre le vol ou l’extorsion, retrouver des biens volés, protéger les cartels des compétiteurs dans un marché particulier et assurer l’obtention d’emplois, la réussite d’examens, l’obtention de pensions et l’acquisition d’exemptions militaires (Gambetta, 1993). En plus de toutes ces applications concrètes, la protection offerte par la mafia trouve également son utilité dans toutes situations où une transaction licite ou illicite doit être effectuée malgré qu’une des parties n’ait pas confiance que l’autre respecte les règles du marché (Gambetta, 1993). Il faut dire que la protection émerge de tout contextes où la méfiance règne. La mafia établit donc un lien de confiance entre deux entrepreneurs légitimes, veille à ce que des ententes soient conclues et que les engagements soient respectés et ce, en échange d’une rémunération (Gambetta, 1993). Par ailleurs, la mafia peut également offrir une protection ciblée à un nombre restreint d’entrepreneurs licites au détriment d’autres commerçants. Plusieurs milieux légitimes et certains illicites sont donc ouverts à la protection offerte par la mafia puisqu’elle est achetée entre autres par des chauffeurs de taxis, des propriétaires de terre, des gardiens de troupeau, des producteurs de fruits, des paysans, des constructeurs, des entrepreneurs, des marchés de grossistes, des commerçants, des docteurs, des politiciens, des voleurs de sacs à main, des marchands d’armes, des contrebandiers et des trafiquants de drogue (Gambetta, 1993 : 54).

2.3 Les ententes entre le crime organisé et le milieu légitime

La présence d'organisations criminelles à l'intérieur de milieux légitimes ne suppose pas nécessairement que les premières aient un contrôle des seconds puisque, dans le cadre de certaines situations, les entrepreneurs légitimes concluent des ententes avec des individus criminels. En effet, les criminels peuvent parfois s'imposer aux entrepreneurs légitimes tout en concluant avec eux des accords et en les respectant de façon à ce que les deux parties y trouvent leur compte. Ainsi, les individus légitimes retirent certains bénéfices découlant des ententes établies avec des entrepreneurs criminels. À titre d'exemple, les entrepreneurs légitimes acceptent donc de conclure des ententes de contribution monétaire aux groupes criminels contrôlant les syndicats puisque ces rétributions assurent aux commerçants qu'ils n'auront à subir aucun problème de main-d'œuvre ou d'harcèlement envers les employés, qui pourrait retarder le processus opérationnel de travail (Block, 1991). Cette garantie de « labor peace » est une commodité qui n'a pas de prix et ce, pour tous les types d'industries (Block, 1991). La collaboration de ces commerces avec les chefs syndicaux criminels constitue donc un avantage compétitif très distinct pour ces entreprises.

Par ailleurs, les entrepreneurs légitimes établissent également des ententes avec des chefs syndicaux effectuant du rançonnage afin de conclure des contrats et des conventions de travail qui leur sont plutôt favorables (Block et Chambliss, 1981). En échange de l'obtention d'une rémunération, les chefs syndicaux corrompus vont favoriser des accords qui conviennent aux employeurs plutôt que de se préoccuper uniquement des besoins des employés. Les entrepreneurs légitimes s'assurent, par leur partenariat avec les chefs syndicaux, une stabilité de la main-d'œuvre, une augmentation des profits et une diminution de la menace exprimée par les employés de se syndicaliser (Block et Chambliss, 1981). D'un côté, les employeurs sont victimes des demandes des dirigeants syndicaux, mais, d'un autre côté, ils sont également des partenaires dans le développement des rackets par leur collaboration avec ce genre d'individus (Block et Chambliss, 1981). En effet, les propriétaires et les gérants de compagnies favorisent la formation de syndicats en encourageant et en coopérant avec les chefs syndicaux qui promettent de minimiser les conflits de travail en

institutionnalisant le rançonnement à l'intérieur des syndicats (Block et Chambliss, 1981). Les commerçants sont parfois activement impliqués puisqu'ils vont même jusqu'à initier la conspiration criminelle avec les chefs syndicaux (Block et Chambliss, 1981). Ce genre d'ententes se retrouve dans divers environnements légitimes allant des milieux miniers jusqu'au milieu de l'application de la loi. « Mine owners, union leaders, medical doctors, morticians, politicians, law enforcers-all were richer by unionization » (Block et Chambliss, 1981: 85). Il est donc évident que les entrepreneurs ne sont pas systématiquement des victimes du crime organisé, mais profitent de la présence de chefs syndicaux engagés dans des actions criminelles, tel que le rançonnement, afin d'éviter les demandes exigeantes des employés et d'effectuer leur travail paisiblement.

De plus, les organisations criminelles établissent d'autres genres d'ententes avec plusieurs types d'entreprises licites. Par exemple, elles s'entendent avec des entreprises financières, telle que Emprise, qui fournissent de faux prêts au réseau criminel, permettant ainsi à ce dernier d'investir les profits obtenus criminellement dans des milieux légitimes (Block, 1991). Des entrepreneurs licites divers établissent, en échange d'une rémunération, des accords avec des groupes criminels organisés qui permettront aux commerçants légitimes de retirer de plus grands profits, de réduire les coûts associés à leur compagnie ou d'obtenir un traitement préférentiel (Block, 1991). À titre d'exemple, des compagnies maritimes font des arrangements avec l'association des travailleurs qui assure que le déchargement de la marchandise soit effectué par un nombre restreint d'employés, impliquant ainsi des coûts restreints (Block, 1991). Donc, plusieurs milieux légitimes sont prêts à conclure des ententes avec des organisations criminelles puisque ces accords, malgré les coûts qu'ils impliquent, peuvent être bénéfiques pour les commerçants légitimes.

2.4 La sollicitation du crime organisé

Les entrepreneurs légitimes retirent donc des bénéfices variés au niveau économique, commercial ou personnel, découlant de leur ouverture à la présence du crime organisé dans leur milieu, même si cette dernière est parfois imposée. Dans le cadre de certains contextes, des ententes sont même parfois établies entre les entrepreneurs légitimes et

criminels. Les bénéfices et les avantages retirés par les individus légitimes sont importants, puisque ces derniers vont même jusqu'à initier le contact avec les entrepreneurs criminels et à solliciter leur intégration au sein de leur propre environnement.

Dans certains cas, les entrepreneurs légitimes ne font pas que conclure des ententes avec les entrepreneurs criminels, mais convoitent clairement l'intégration d'organisations criminelles à leur milieu, puisque ces dernières permettent de générer des bénéfices économiques. En effet, certaines compagnies licites demandent à la mafia, en échange d'une rémunération, de recevoir une protection contre la compétition présente à l'intérieur du marché dans le cadre duquel elles évoluent. Plus exactement, l'entrepreneur paie le mafioso, afin que ce dernier dirige les clients vers une compagnie particulière plutôt que vers ses concurrents (Gambetta, 1993). Cette procédure permet de garantir au commerçant qu'il recevra régulièrement de nouveaux contrats. Certaines compagnies maritimes offrent volontairement des sommes d'argent à des représentants syndicaux criminels en échange de leur assistance afin de retirer ce même genre de bénéfices (Block, 1991).

Par ailleurs, les politiciens font également partie des individus légitimes qui sollicitent l'aide de criminels, puisqu'ils demandent les services de la mafia afin d'assurer leur réélection. Des politiciens de différents partis établissent des partenariats avec des membres de la mafia afin de profiter des habiletés que ces criminels possèdent, soit la capacité de garantir la vente de votes et d'établir des ententes illégales entre les partis politiques (Gambetta, 1993). Les membres de la mafia peuvent également agir en tant que leueur de fonds pour une personne qui se présente aux élections (Block, 1991). Les membres de la mafia contribuent donc à la promotion de certains politiciens et ces derniers deviennent, par le fait même, redevables envers ces criminels.

Les entrepreneurs criminels et les activités illégales dans lesquelles ils s'impliquent comportent plusieurs bénéfices pour les entrepreneurs légitimes. Ces gains expliquent la sollicitation d'individus criminels par des personnes légitimes et même parfois

l'implication active de ces commerçants licites dans la réalisation d'activités criminelles.

3. Le crime organisant

La définition orthodoxe et stéréotypée du crime organisé, qui renvoie à une structure hiérarchique et rigide, a amené certains chercheurs à abandonner l'utilisation du terme crime organisé. En effet, des intellectuels tels que Haller (1990) ont abandonné le terme crime organisé et utilisent plutôt le terme « entreprises illégales », puisque le simple fait d'utiliser ce premier terme implique la définition enracinée qui lui est associée. Cette nouvelle terminologie est avantageuse puisque aucune centralisation n'est implicite, mais la différenciation parmi la grande variété d'activités criminelles réalisées est faible (Block, 1994).

Block (1991) remet également en question cette définition ambiguë et trompeuse du crime organisé, qui repose sur une vision bureaucratique basée sur des suppositions et des informations n'étant pas suffisamment fiables. Block et Chambliss (1981) proposent, quant à eux, que le terme crime organisé soit réservé « to those illegal activities connected with the management and coordination of racketeering (organized extortion) and the vices-particularly illegal drugs, illegal gambling, usury, and prostitution » (12). Il est à noter que cette définition ne désigne aucun type particulier d'individus impliqués dans ce genre d'activité criminelle relevant du racket et du vice.

Block et Chambliss (1981) proposent plutôt la notion de « organizing crime » qui se distingue de la notion de crime organisé et qui renvoie à un processus d'organisation évoluant constamment au fil du temps:

« The processes that result in organized crimes is going on constantly and ceaselessly. Organizing crime is one of the challenges offered by civil societies-and these civil societies are in motion, historical. To miss this is to miss the fundamental ground of dialectical analysis and to retreat into ahistoricism, one of the preconditions for sterile theorizing ». (Block et Chambliss, 1981: 12)

Le concept de crime organisant désigne donc le processus de mutation constante d'une structure ouverte et inachevée composée d'individus qui s'associent à court ou à moyen terme et s'organisent entre eux (Block, 1991; Brodeur, 1996). Ces personnes organisent également d'autres individus avec qui ils entrent en relation, soit des groupes criminalisés ou même des entreprises légitimes (Block, 1991; Brodeur, 1996). Cette notion renvoie donc à tout types d'entrepreneurs qui s'organisent eux-mêmes et leur entourage constitué de personnes légitimes ou criminelles, dans le but d'accomplir une activité illicite. Dans ce contexte, contrairement à ce que suggère le concept de crime organisé, les individus légitimes ne sont pas infiltrés ou contrôlés par des groupes criminels, mais participent plutôt à une organisation criminelle émergeant de leur propre environnement. Ces personnes profitent donc des opportunités criminelles présentes dans leur milieu afin de commettre des activités criminelles. Mars (1982) démontre précisément les nombreux milieux de travail légitimes criminogènes qui présentent des opportunités criminelles intéressantes de commettre de la magouille, des vols et de la fraude. Les sections suivantes présentent donc les différentes formes de crime organisant, allant de l'établissement de partenariat entre les entrepreneurs légitimes et criminels, en passant par la collusion présente au sein des individus licites, jusqu'aux personnes légitimes qui profitent littéralement des opportunités criminelles émergeant de leur milieu.

3.1 La symbiose, le partenariat et l'interdépendance

La relation entre les entrepreneurs criminels et légitimes ne s'en tient pas qu'à l'établissement d'ententes, mais peut notamment prendre la forme d'une symbiose où ces différents acteurs interagissent réellement en coordination et en partenariat. Dans ce cas, les personnes légitimes participent activement à l'échange avec les criminels. En effet, diverses entreprises, légales et illégales, sont composées d'une variété d'individus partageant différentes ressources licites et illicites spécialisées (Haller, 1987, 1990). L'étude historique de Haller (1987, 1990) démontre que le milieu criminel fait parfois preuve de coordination en rassemblant divers entrepreneurs dans la réalisation de projets conjoints et affirme que trois facteurs importants ont favorisé la coopération entre les individus impliqués dans des entreprises illégales (Haller, 1987 et 1990).

D'abord, la structure interne de certains types d'entreprises criminelles peut constituer un facteur qui contribue à la coopération entre plusieurs individus, notamment lorsqu'elle requiert un certain niveau de coordination afin que les activités illégales soient couronnées de succès économique. Ensuite, la présence de collaboration entre des personnes légitimes et des individus criminels contribuent forcément à la coopération dans le développement d'entreprises illégales. Les relations de corruption établies entre les politiciens et policiers locaux et les criminels constituent un facteur important contribuant à la collaboration dans le milieu criminel. Ces relations ont concrètement résultées en l'instauration d'une régularisation des activités criminelles commises par les politiciens ainsi qu'à l'établissement d'une coordination entre les politiciens et les criminels. Finalement, la formation de partenariats contribuant au succès d'entreprises illégales peut résulter en l'instauration d'une coordination entre les individus impliqués et ce, lorsque ces derniers sont impliqués dans des partenariats multiples et simultanés.

La création de partenariats constitue, en quelque sorte, une première étape vers l'instauration d'une coordination bien établie. L'établissement de partenariats est une méthode d'organisation qui permet de créer et de maintenir en activité une variété d'entreprises légales et illégales, puisqu'il permet aux entrepreneurs de partager les risques et de mettre en commun diverses ressources et habiletés (Haller, 1987 et 1990). Les partenariats permettent ainsi aux individus de partager leurs ressources spécialisées, telles que le capital, l'influence politique ou l'habileté de gestion, et de contribuer directement, de par leur expertise unique, au succès d'une entreprise criminelle (Haller, 1987). Ainsi, des entrepreneurs ne démontrant aucune expertise spécifique à la réalisation d'une activité criminelle contribuent toutefois, grâce aux ressources complémentaires qu'ils possèdent et aux rôles qu'ils occupent, à la réussite d'une organisation illégale. Ces entrepreneurs criminels et légitimes entretiennent donc une relation de symbiose puisqu'ils sont tous deux activement impliqués dans le partage des ressources nécessaires au développement d'une entreprise criminelle qui constitue leur intérêt commun.

À titre d'exemple, la formation d'un réseau de réclamations frauduleuses, dans le cadre du contexte portuaire, démontre concrètement un exemple de collaboration présente entre des individus légitimes et des organisations criminelles. En effet, une enquête dans le milieu portuaire a révélée que the Longshoremen's and Harbor Worker's Act était illégalement exploité par un racket impliquant des employés, des chefs syndicaux, des avocats, des docteurs et des personnes du crime organisé (Block, 1991). Les employés maritimes ayant droit à une compensation en cas de blessures dans le cadre du travail, profite de ce dédommagement en feignant d'être malades. Les travailleurs font affaires avec les médecins et les avocats de leur choix, qui sont complices dans la formulation de ces réclamations frauduleuses (Block, 1991). Chacun des individus légitimes contribue à l'organisation par les ressources qu'ils possèdent et joue un rôle important dans le fonctionnement de cette activité criminelle.

Par ailleurs, Miller (1978) affirme que plusieurs « occupations déviantes », telles que le vol, la prostitution ou le rançonnage, ne pourraient être accomplies sans l'aide des individus légitimes qui occupent des rôles complémentaires essentiels à la réalisation de ces activités. En effet, les rôles et les pratiques sociales exercés par certains individus légitimes, qui agissent en tant que collègues de travail, confidents ou personnels de support, sont essentiels à diverses activités criminelles vu l'importance du support qu'ils apportent (Miller, 1978). L'analyse des individus impliqués dans ces occupations déviantes, ainsi que les relations qu'ils entretiennent et les rôles sociaux qu'ils occupent, démontre que ces personnes ne sont pas catégoriquement dissociées des relations et des rôles conventionnels caractérisant la société puisqu'elles ne sont pas caractérisées par une sous-culture distincte de cette dernière (Miller, 1978). Concrètement, les individus déviants et conventionnels ou légitimes interagissent et peuvent même former une « niche sociale », soit « a set of roles, relationships, and rationales that link various persons together into a deviant enterprise » (Miller, 1978 : ix). Les individus criminels et légitimes entretiennent donc des relations d'échange et de soutien fortes au point qu'ils forment un même groupe déviant. En plus du soutien fourni par les individus légitimes complémentaires, la place qu'ils occupent est importante puisqu'elle influence la structure même de l'activité criminelle réalisée. En

effet, l'étude effectuée par Prus et Irini (1980) portant sur l'organisation sociale des communautés formées dans certains bars de Toronto, démontre la manière dont la prostitution est structurée par les interactions entre les prostituées et une variété d'acteurs complémentaires, tels que les danseuses nues, les barmans, les serveurs, les portiers, les réceptionnistes et les patrons. Ces divers individus occupent donc des rôles de soutien à cette activité déviante, entre autres en faisant régner l'ordre et en contribuant à la protection des filles (Prus et Irini, 1980).

Les entrepreneurs criminels et légitimes entretiennent donc des relations en symbiose puisqu'ils forment des partenariats et partagent les ressources qu'ils possèdent afin de réaliser des activités criminelles variées. Cette relation fait en sorte que les individus légitimes sont essentiels et crée, par le fait même, une interdépendance entre ces deux types d'individus complémentaires.

3.2 La collusion

Certains entrepreneurs légitimes illustrent bien la notion de crime organisant puisqu'ils s'organisent en nouant des liens de collusion illégale et peuvent même demander parfois l'aide d'organisations criminelles afin qu'elle les soutiennent de l'extérieur de leur groupe. Gambetta (1993) discute de la collusion qui s'installe entre des firmes légitimes qui sont pourtant en compétition, mais aussi dans une position d'interdépendance stratégique avec d'autres firmes de la même industrie (Friedman, 1983 :8). Les firmes joignent régulièrement leurs forces puisque cette stratégie comporte de nombreux avantages pour elles. En effet, la collusion illégale peut s'instaurer dans le but de partager des marchés, acquérir un monopole sur les clients et les ressources, maintenir des prix élevés ou une qualité faible, s'assurer l'accès restreint aux contrats publics ou guider l'action du gouvernement afin de pouvoir manipuler les choix des consommateurs (Gambetta, 1993 :200). Les premières victimes des collusions entrepreneuriales sont les consommateurs qui doivent acheter des produits de moins bonne qualité pour un prix plus élevé. Par ailleurs, les liens de collusion rendent plus difficile l'entrée dans le marché aux compétiteurs potentiels, puisqu'un renforcement des ententes internes est plus efficace que l'utilisation de moyens brutaux visant à

décourager les rivaux (Gambetta, 1993). L'étude de Baker et Faulkner (1993) démontre concrètement la manière dont les fournisseurs d'équipements lourds, évoluant dans le domaine de l'industrie électrique, se sont organisés afin de conclure une entente illégale visant à fixer les prix.

Les entrepreneurs s'organisent souvent eux-mêmes, mais peuvent aussi demander l'assistance du crime organisé ou la collaboration de politiciens. En effet, des études américaines démontrent que les compétiteurs qui concluent une entente afin de solutionner leurs problèmes de marché fournissent parfois l'opportunité aux rançonneurs de jouer un rôle dans cette procédure (Gambetta, 1993). La mafia fournit parfois un soutien externe à la collusion des entreprises légitimes de par ses nombreux contacts qu'elle peut mettre en relation (Gambetta, 1993). Les services offerts par la mafia font généralement en sorte que les liens de collusion sont plus certains, plus élaborés et plus durables (Gambetta, 1993). La collaboration du gouvernement est fréquemment sollicitée puisque la collusion dans un marché implique souvent la corruption des employés du gouvernement et des politiciens (Gambetta, 1993). L'état légitime tolère ou encourage même fréquemment la formation de liens de collusion en échange d'une part des profits (Gambetta, 1993).

3.3 Les opportunités criminelles

Dans certains cas, les individus légitimes n'ont aucunement besoin des ressources offertes par les individus criminels et ils s'impliquent ainsi dans des activités illégales par eux-mêmes en profitant des opportunités criminelles qui découlent de leur emploi, de leur environnement de travail ou du statut qu'ils occupent. L'environnement fait donc en sorte que les personnes légitimes deviennent criminelles.

Certaines études démontrent que la plupart des individus légitimes s'engagent, à un moment ou à un autre, dans des activités criminelles. En effet, Gabor (1994) affirme que le comportement criminel est un comportement normal qui fait parti de la vie de tous les jours et que la majorité des citoyens s'engage dans ce genre de comportements à l'occasion. De plus, des questionnaires d'auto-révélation démontrent que 75% à 92%

des sujets augmentent régulièrement leurs revenus en utilisant des moyens qui sont techniquement illégaux (Cort, 1959, Horning, 1970, Laird, 1950, Zeitlin, 1971 in Mars, 1982). Un des moyens utilisés par les individus légitimes est souvent d'exploiter les opportunités criminelles présentes dans le cadre de leur emploi respectif, puisque 50% de la main d'œuvre aux États-Unis aurait volé son employeur (Altheide et Adler, 1978). Par ailleurs, près du tiers des faillites d'entreprises sont le résultat de vols internes ou de criminalité commise par les employés (Ferraro, 2000).

Mars (1982) étudie en profondeur le lien entre les entreprises légitimes et les opportunités criminelles et il vise à comprendre les motivations des individus, les opportunités criminelles et les conséquences de la fraude et de la « magouille » reliées à différentes occupations. Il tente également d'identifier les conditions qui favorisent la réalisation d'activités illicites. Mars (1982) affirme que chaque emploi permet la commission de différents « part-time crime », soit des crimes normaux commis par des individus quelconques dans le cadre des circonstances normales de leur travail (Ditton, 1977). Une recherche réalisée par Ferraro (2000) dans les années 1980, compilant les résultats de centaines d'investigations effectuées par des agents d'infiltration dans divers milieux de travail, démontre les nombreuses formes de crimes commis au travail, telles que la prostitution, le vol, la fraude, le prêt usuraire, la contrebande d'armes, la consommation et la vente de drogue. Par ailleurs, certains emplois spécifiques, tel la profession d'avocat, offrent des opportunités criminelles uniques pour enfreindre la loi qui découlent de l'étroite relation établie entre les avocats et les criminels (Friedrichs, 1996). Leur position particulière rend possible la commission de toutes sortes d'illégalités telles que la fraude, le vol, le parjure ou la corruption (Friedrichs, 1996). Les avocats peuvent également encourager, faciliter ou dissimuler les crimes de leurs clients (Friedrichs, 1996). De plus, les individus légitimes profitent également des opportunités criminelles reliées au statut qu'elles occupent puisque que les employés de haut niveau, tels que les gérants, sont mieux positionnés pour frauder et sont d'ailleurs responsables d'une plus large proportion des pertes des entreprises (Coleman, 1989). Toutes ces recherches démontrent combien il est vrai que tout individu légitime peut

contribuer à une grande variété d'activités criminelles et s'impliquer dans la criminalité par lui-même, sans le soutien d'entrepreneurs criminels.

3.4 Le cas du milieu portuaire

L'étude réalisée par Mars (1982) démontre la manière dont les travailleurs maritimes du port de St-John à Terre-Neuve illustrent bien la notion de crime organisant en s'organisant eux-mêmes, sans même demander l'assistance de groupes criminels organisés, afin de réaliser leurs activités criminelles. En effet, l'organisation du travail dont ils font preuve leur permet de voler des marchandises transportées par les navires. Les groupes de travailleurs maritimes forment un système assez complexe et interdépendant, où les membres sont organisés sous une forme hiérarchique comportant un chef reconnu, des ordres, des contrôles internes et une division du travail bien définie (Mars, 1982). De plus, les travailleurs doivent passer par un processus de sélection bien établi puisque l'entrée des nouveaux employés est contrôlée par les travailleurs et les membres de chaque groupe de travail sont ensuite choisis par le contremaître et les autres personnes composant le groupe (Mars, 1982). Par ailleurs, l'attribution des contrats de travail aux différentes unités est également effectuée par le contremaître. Les membres du groupe décident, quant à eux, de l'attribution des responsabilités de chacun des travailleurs. Ainsi, les personnes ayant le plus d'ancienneté se verront attribuer un poste de travail privilégié qui offre de meilleures opportunités criminelles de vols, soit au début et à la fin du processus de déchargement du bateau, sur le bateau et dans l'entrepôt (Mars, 1982). Le travail d'équipe et l'entraide sont très importants puisqu'ils permettent au groupe de bien performer et la performance de ce dernier lui garantit la sécurité d'emploi et, par le fait même, l'accès continu à des opportunités criminelles.

Selon le rapport du Comité sénatorial (2002), la situation au port de Montréal est semblable à celle du port de St-John décrite par Mars (1982). Le syndicat des travailleurs maritimes du port de Montréal, qui serait composé d'une partie du clan criminel dominant le port, exerce un certain contrôle sur les activités portuaires (Comité sénatorial, 2002). Plus précisément, le syndicat contrôle l'embauche, la mise à pied et

l'affectation des travailleurs sur le quai, tels que les débardeurs et les vérificateurs. Il faut préciser qu'il est difficile de faire partie de ce syndicat, car les candidats doivent être parrainés par une personne déjà impliquée dans celui-ci. Les vérificateurs, quant à eux, peuvent choisir les personnes qui seront responsables de décharger les conteneurs transportés par un navire. En ce qui concerne les actes criminels commis, un surintendant de la Gendarmerie Royale du Canada affirme que la plupart des infractions criminelles commises au port de Montréal sont des vols de conteneurs et des vols du contenu de ces derniers (Comité sénatorial, 2002). Le processus d'embauche et d'organisation, soit le fait que les travailleurs maritimes s'organisent entre eux et s'attribuent eux-mêmes des responsabilités, permet aux individus ayant des intentions criminelles de planifier facilement des opérations illégales de tout genre, au nombre desquelles il y a les vols ou même des importations de drogue.

Tous les types de criminalité présentés ici démontrent bien la manière dont des individus légitimes établissent des partenariats avec des entrepreneurs criminels ou s'organisent eux-mêmes afin de commettre des actes illicites et ce, avec ou sans l'assistance d'organisations criminelles. Ces entrepreneurs légitimes saisissent donc les opportunités criminelles qui se présentent dans l'environnement où ils évoluent. Les opportunités criminelles survenant dans le cadre de divers emplois permettent ainsi une criminalité variée. Elles favorisent notamment l'importation de drogue qui constitue la principale forme de criminalité traitée dans le cadre de la présente recherche.

4. Le trafic de drogue

Comme la présente étude porte sur un réseau d'importateurs de drogue ciblé par l'opération policière Caviar, cette activité illicite est examinée à la lumière des concepts théoriques abordés ci-dessus. Ce lien permettra donc d'illustrer l'application concrète qui peut être faite de ces notions de crime organisé et de crime organisant.

4.1 Le trafic de drogue et le crime organisé

Dans le cadre de la présente recherche, la notion de crime organisé s'applique à ces importateurs de drogue plutôt organisés qui viennent régir, s'imposer, organiser et contrôler les activités de personnes assumant des tâches complémentaires à l'importation de drogue dans leur contexte légitime, afin de réaliser du trafic de stupéfiants. Tel que les recherches le démontrent, les entrepreneurs criminels s'infiltrent à l'intérieur d'une variété de milieux légitimes afin de réaliser divers types de criminalité. Les criminels pénètrent donc à l'intérieur de certains contextes licites afin de saisir les opportunités criminelles intéressantes que ces endroits comportent en termes de trafic et de contrebande de stupéfiants. Des centaines d'investigations en milieu de travail effectuées par Ferraro (2000) lui permettent d'affirmer que, depuis les années 80, des gangs de rue organisés se sont intentionnellement infiltrés dans les entreprises légitimes. En effet, le trafic de drogue étant la principale source de revenus de ces organisations, les milieux de travail représentent des marchés faciles d'accès pour ces criminels. Ferraro (2000) affirme que le monde du travail est un univers qui se prête bien au trafic de drogue compte tenu de son ampleur, du nombre important de clients potentiels qu'il comporte, du manque évident de surveillance qui le caractérise et du peu de rigueur avec laquelle les lois sont appliquées. Par ailleurs, certains milieux légitimes sont infiltrés par des individus criminels puisqu'ils présentent un accès facile et des opportunités criminelles directement liées à la réalisation d'importation de drogue. Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense du Canada a effectué, à la fin de l'année 2001, des visites d'étude dans différents aéroports et ports canadiens afin d'évaluer la criminalité et les besoins relatifs à la sécurité présents dans ces milieux. Le rapport rédigé par ce comité démontre l'infiltration par des organisations criminelles reconnues de ces environnements légitimes frontaliers qui permettent la réalisation de diverses activités criminelles, dont la contrebande de drogue. En effet, un nombre important de criminels s'infiltrer dans ces milieux. Ainsi, par exemple, l'ancienne firme de sécurité engagée à contrat par les autorités portuaires de Montréal était liée aux Hell's Angels et certains employés avaient déjà été en lien avec des membres du crime organisé (Comité sénatorial, 2002).

4.2 Le trafic de drogue et le crime organisant

Le processus de crime organisant se rapporte, quant à lui, aux individus présents dans un milieu légitime occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue qui s'associent et s'organisent eux-mêmes afin de saisir les opportunités criminelles d'importation de drogue se présentant dans leur environnement. Ces entrepreneurs légitimes, qui profitent de leur position privilégiée, peuvent même solliciter l'assistance d'entrepreneurs criminels spécialisés dans l'importation de drogue et même parfois diriger et contrôler ces derniers. De plus, les individus légitimes peuvent également établir des partenariats avec des entrepreneurs criminels afin de réaliser de la contrebande de stupéfiants. En effet, l'étude effectuée par Adler (1985), portant sur l'organisation sociale d'un groupe de trafiquants et d'importateurs de stupéfiants de haut niveau, démontre l'existence de partenariats. Adler (1985) affirme que diverses personnes ayant des expertises variées forment des partenariats afin de partager les ressources distinctes qu'ils possèdent, puisqu'il est presque impossible pour une seule personne de posséder toutes les habiletés nécessaires à la réalisation d'importation de drogue.

« Especially for smuggling, people with diverse expertise pooled their resources into partnerships, since it was nearly impossible for a single individual to be skilled, financed, and connected in all the highly diversified and changing dimensions of the business ». (Adler, 1985 : 67)

La complexité et l'ampleur de cette activité criminelle fait en sorte que la collaboration de plusieurs personnes disposant respectivement de financement, de contacts, d'expertises et de ressources variées, est fondamentale dans l'accomplissement de cette activité criminelle. Ces individus partagent également les connaissances qu'ils ont acquis et les équipements qu'ils possèdent puisque « the complex task of importing illegal drugs required more knowledge, experience, equipment, and connections than most people possessed » (Adler, 1985: 126). En se référant aux études de Miller (1978) et de Prus et Irini (1980), il est possible de supposer que certains des partenaires à la réalisation d'importations de drogue jouent des rôles complémentaires à la contrebande de drogue et de présumer que certains des rôles de support reposent sur une expertise et des ressources spécifiques qui sont nécessaires à la réalisation de cette activité

criminelle. En effet, les partenariats étudiés par Adler (1985) comportent une division du travail et des collaborations entre des importateurs de stupéfiants et des individus qui ne se livrent pas au trafic. Donc, des individus occupant des rôles complémentaires au trafic de drogue, tels que des rôles consistant à utiliser la violence, acquérir de l'équipement, régler les aspects légaux et financiers de l'activité criminelle, s'allient à des trafiquants de stupéfiants (Adler, 1985). Plus précisément, certains de ces participants complémentaires sont en charge du transport de la marchandise illicite, tels les camionneurs et les pilotes d'avion, et d'autres s'occupent plutôt de la surveillance de l'endroit où les stupéfiants sont entreposés (Adler, 1985). Certains membres de l'organisation criminelle se consacrent aux connections utiles aux achats et aux ventes, à la planification de l'opération, au recrutement et à la supervision des autres participants impliqués dans la contrebande (Adler, 1985). Les personnes impliquées dans l'importation de drogue forment donc des partenariats entre des individus responsables de la vente de stupéfiants et des individus occupant des rôles complémentaires à cette activité criminelle.

4.2.1 Les entreprises et les emplois légitimes

Les analyses réalisées par Dorn et al. (1992) démontrent le lien entre le trafic de drogue et les entreprises légitimes et traitent de la manière dont les commerces licites « sideline » ou complètent cette activité criminelle de plusieurs manières. Dans tous les cas étudiés où le trafic de stupéfiants est effectivement en lien avec une entreprise licite, le commerce légal est d'abord utilisé à des fins entièrement légales et est, par la suite, exploité en tant que base à la réalisation de ce type d'activité criminelle (Dorn et al, 1992). En effet, un commerce légitime comporte plusieurs ressources, telles que des locaux et des moyens de transport, qui sont utilisées dans le cadre du processus de distribution de drogues. Waymont et Wright (1989) rapportent que « legal business people who begin to trade in drugs as a sideline make up less than 2 per cent of the drug market » (29), mais Dorn et al. (1992) affirment que ces statistiques sont considérablement sous-estimées. Concrètement, des entreprises légitimes de tout types, qui offrent des ressources essentielles, des opportunités criminelles intéressantes et agissent en tant que couverture aux activités criminelles, peuvent être utilisées afin de

réaliser du trafic de drogue. En effet, la recherche de Ferraro (2000) démontre que parmi les centaines de milieux de travail étudiés dans les années 80, 23% des employés avaient commis au moins une infraction aux réglementations en rapport avec la drogue et la moitié de ces individus avaient vendu de la drogue comme de la marijuana, du haschisch, de la cocaïne, de l'héroïne, du LSD, du PCP, des médicaments et de l'alcool au travail. De plus, Block (1991) affirme que « sophisticated drug smuggling is [also] conducted through a variety of companies-freight forwarders, import-export firms, travel agencies, and several types of ethnic food businesses » (8). Dans les années 1970, des commerces aussi anodins que des chaînes de pizzerias établis aux États-Unis ont été utilisés par les Siciliens afin de dissimuler leurs activités de trafic d'héroïne (Block, 1991). De plus, la distribution et la vente de journaux dans la rue constituent un autre moyen qui a été utilisé par un trafiquant afin de distribuer de l'opium et de l'héroïne aux consommateurs (Block et Chambliss, 1981). Par ailleurs, les entreprises légales sont également complémentaires au trafic de drogue puisqu'elles fournissent des profits et du capital qui peuvent être réinvestis dans la réalisation de cette activité criminelle (Dorn et al., 1992).

Il n'y a pas que les entreprises licites qui sont mises à contribution dans l'exécution du trafic de drogue, mais également une panoplie de travailleurs et de professionnels légitimes. Contrairement à ce que nous dicte notre sens commun, le trafic de drogue est une activité qui nécessite l'implication de criminels, mais également la contribution d'individus occupant des emplois légitimes variés. Lyman et Potter (2000) affirment que derrière la façade visible du trafic de drogue « ...are many unseen workers: middlemen, financiers, smugglers, chemists, pilots, bankers, attorneys, and enforcers » (223). L'implication et la contribution criminelle de ces divers professionnels sont d'une telle importance, qu'elles sont même essentielles à l'épanouissement du crime organisé. « Indeed, without the surreptitious aid of public and private figures such as law enforcement officers, judges, prosecutors, mayors, bankers, attorneys, accountants, and elected and appointed political persons at all levels of government, the organized crime unit could not flourish » (Lyman, Potter, 2000, 11).

Tous les types d'emplois légitimes peuvent contribuer à des opportunités criminelles intéressantes pour le trafic de drogue qui découlent des contacts développés en travaillant, de l'apprentissage acquis à travers un emploi et de l'accès légitime à certains milieux de travail. Certains sujets étudiés par Dorn, Murji et South (1992) ont exprimé la manière dont les tâches exécutées, telles les voyages effectués et les personnes rencontrées dans le cadre de leur emploi légal, ont offerts des opportunités leur permettant de réaliser du trafic de stupéfiants. Certains trafiquants de cocaïne affirment que leur emploi passé en tant que propriétaire de bars, de discothèques ou de restaurants leur a permis d'établir la majorité de leurs contacts criminels (Reuter, 1989). En plus de permettre d'établir des relations avec des trafiquants locaux qui connaissent parfois des contrebandiers importants, un emploi dans un bar permet également l'apprentissage de techniques relatives au trafic de drogue (Reuter, 1989).

Certains emplois légitimes comportent particulièrement des opportunités criminelles intéressantes afin d'effectuer de la contrebande de stupéfiants puisqu'ils sont directement reliés au dédouanement de marchandises et qu'ils fournissent ainsi une raison légitime d'être présent dans ce type d'environnement. L'étude de Aune (1990), portant sur le trafic de stupéfiants par voie maritime dans le monde, démontre que de nombreuses personnes, telles que les manutentionnaires, les dockers ou les débardeurs, les vérificateurs, les camionneurs, les marins, les agents de compagnies de navigation, les agents de la police portuaire, les agents de sécurité et les agents des services d'immigration et des services douaniers, sont exposées à des opportunités criminelles permettant la contrebande de drogue. Ces opportunités criminelles découlent du fait que ces employés, exerçant des fonctions officielles dans le port, possèdent un accès facile et légitime aux navires et risquent moins de se faire remarquer comparativement à d'autres personnes (Aune, 1990). Le trafic de drogue effectué par des personnes légitimes a été notée dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et de l'Asie du Sud-Est, de même que dans un nombre élevé des principaux ports des États-Unis (Aune, 1990). L'étude des ports et des aéroports démontre concrètement l'implication dans ce genre de criminalité d'individus occupant un emploi dans ce type d'environnement. En effet, un rapport du Comité sénatorial (2001) affirme

qu'un clan criminel dominant, composé de bon nombre de vérificateurs, d'inspecteurs et même d'agents de sécurité, est présent au port de Montréal. Ce type d'emploi en lien avec le dédouanement de marchandises fournit une excellente couverture aux activités illicites des individus et fournit également de nombreux renseignements contribuant à l'expertise nécessaire à la planification d'importation de drogue. Malgré leur implication majeure dans le trafic de drogue, certains individus ont conservé leur travail légitime relié à l'importation et à l'exportation de marchandises puisqu'il fournit une excellente couverture et une excellente formation à la réalisation de cette activité criminelle (Reuter, 1989). Les recherches démontrent donc qu'une panoplie d'individus légitimes profite du rôle qu'ils occupent ainsi que des ressources et des opportunités criminelles présentes dans une variété de milieux licites afin de réaliser du trafic de stupéfiants.

Tel que discuté, les entrepreneurs légitimes ne sont pas constamment contrôlés par des entrepreneurs criminels et, dans le cas où ils le sont, ils peuvent tout de même tirer profit de leur présence. Par ailleurs, les entrepreneurs légitimes peuvent même établir des partenariats avec ces individus criminels afin qu'ils partagent toutes les ressources et l'expertise qu'ils possèdent dans le but de réaliser du trafic de drogue. Par ailleurs, les individus normalement respectueux des lois peuvent s'impliquer par eux-mêmes dans ce genre d'activité criminelle, puisqu'une panoplie de milieux licites présentes des opportunités criminelles intéressantes qui peuvent être saisies par ces derniers. Ces entrepreneurs légitimes peuvent donc s'associer et s'organiser eux-mêmes et leur entourage, composé de criminels ou de personnes non criminelles afin de réaliser des importations de drogue. Les entrepreneurs légitimes présentent donc différents niveaux d'implication dans le trafic de stupéfiants qui contribue ainsi de manières variées à la réalisation de ce type d'activité criminelle. La présente étude s'intéresse donc à la contribution des individus légitimes, soit à l'apport des participants complémentaires, au sein du réseau d'importateurs de drogue ciblé par l'opération Caviar.

5. La problématique

Les entrepreneurs criminels sont intimement liés à de nombreux milieux légitimes composant la société. En effet, la criminalité est bien ancrée dans des milieux aussi variés que le camionnage, le travail sur les ports, les syndicats, la gestion des déchets, la construction, les casinos et la vente de machinerie qui semblent pourtant être des environnements parfaitement licites (Block, 1991). Il est donc évident que ces entrepreneurs illicites tirent profit de leur implication dans le cadre de contextes légaux, puisqu'elle permet entre autres de blanchir l'argent gagné criminellement, de servir de couverture, de tirer profits de l'exécution d'extorsion et/ou d'un contrôle du marché et de bénéficier des ressources utiles à la réalisation d'activités criminelles qui sont offertes par ces milieux. Cependant, la criminalité peut aussi profiter aux entrepreneurs légitimes puisque l'analyse de la relation entre criminels et individus légitimes prend des formes variées et parfois même contradictoires, notamment un contrôle de la criminalité exercé par des criminels ou plutôt des individus légitimes organisés qui initient leur implication dans des activités criminelles.

De manière plus concrète, les différents écrits de Block (1991) démontrent la façon dont l'implication d'entrepreneurs criminels à l'intérieur de milieux licites, telle que l'offre de protection et de financement, la gestion d'allocation de contrats et la collaboration offerte dans l'établissement de la convention de travail des employés, profite autant aux individus légitimes qu'aux criminels. Dans certains cas, les personnes constituant un milieu licite prennent même l'initiative de solliciter l'assistance d'individus criminels afin d'obtenir des bénéfices économiques, de se voir garantir des contrats et d'empêcher la syndicalisation des travailleurs (Block et Chambliss, 1981 ; Block, 1991). Par ailleurs, les individus légitimes font même preuve de processus de crime organisant en planifiant eux-mêmes la réalisation de réclamations frauduleuses à leur employeur (Block, 1991), la formation de collusion permettant de fixer illégalement les prix du marché (Gambetta, 1993; Baker et Faulkner, 1993), l'exécution de vol de marchandises arrivant par bateau (Mars, 1982) et la contrebande de drogue (Block et Chambliss, 1981 ; Block, 1991 et 1994). Ces travailleurs licites profitent donc des opportunités criminelles présentes dans leurs différents milieux de travail légitime (Mars, 1982).

Toutes ces études démontrent ainsi l'omniprésence des liens existants entre les entrepreneurs criminels et les entrepreneurs légitimes et soulignent les bénéfices retirés par les acteurs légaux et même l'implication marquante de ces derniers dans toutes formes de criminalité, contrairement à ce que dicte notre sens commun. En effet, le sens commun et la vision orthodoxe de la criminalité réfèrent plutôt à des organisations d'entrepreneurs criminels, désignées comme formant du crime organisé, qui s'infiltrent et, jusqu'à un certain point, contrôlent tous les segments d'une société.

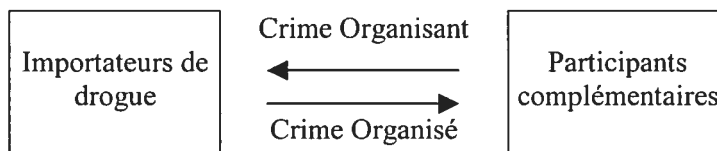
Toutes ces recherches soulèvent donc un questionnement concernant l'implication criminelle de divers acteurs légitimes et elles justifient, par le fait même, la présente recherche qui vise à approfondir les connaissances relatives à l'apport des individus licites à la réalisation d'une activité criminelle particulière, soit l'importation de drogue. L'étude de cas courante vise à analyser les différents individus, plus particulièrement les participants complémentaires légitimes, qui forment un réseau d'importateurs de drogue qui fût visé par l'opération policière Caviar. Il est à noter que Petit (2003) a réalisé une étude portant sur la structure et l'évolution de ce même groupe criminel et a, par conséquent, démontré l'intérêt et la pertinence d'analyser un tel réseau criminel.

La présente étude vise, quant à elle, à comprendre l'apport des participants complémentaires, soit les membres du réseau d'importateurs de drogue qui occupent des rôles autres que celui de trafiquants, en termes de rôle rempli, d'utilité, de ressources fournies, de responsabilités, de position occupée et d'interaction avec les autres acteurs. D'abord, les analyses ont donc pour objectif spécifique de décortiquer et déterminer la panoplie de rôles occupés par les individus composant ce groupe criminel, notamment les participants complémentaires. Ces derniers individus occupant des rôles variés reliés entre autres à l'utilisation de la violence, l'acquisition d'équipement, l'aspect légal et financier (Adler, 1985) du trafic de drogue contribuent toutefois, de par leur complémentarité, à la réalisation de cette activité criminelle. L'emphase de la recherche est donc portée sur l'importance de l'apport particulier de ces participants complémentaires qui partagent les ressources qu'ils possèdent, telles que le capital, les

habiletés de gestion, l'influence politique (Haller, 1987) et les contacts (Adler, 1985), en s'alliant à des trafiquants de stupéfiants (Adler, 1985).

De manière plus globale, l'étude vise également à analyser la structure et les caractéristiques du réseau d'importateurs de drogue permettant ainsi de mieux comprendre le groupe dans son entité autant que la contribution particulière des différents acteurs faisant partie intégrante de cette structure. L'analyse de la structure du réseau permettra de saisir la cohésion dans le groupe ainsi que la proportion et la force des liens existants entre les individus composant le groupe. Elle permettra également de déterminer la position occupée par les participants complémentaires à l'intérieur du groupe et, par le fait même, la centralité, l'influence et l'apport reliés à cette position. En plus d'étudier la structure du réseau, la constitution de ce dernier sera analysée afin de cerner l'apport, en terme d'opportunités, des personnes sources qui contribuent à intégrer au réseau criminel de nouveaux participants occupant des rôles divergents du leur. Par ailleurs, l'analyse de la structure du réseau permettra d'interpréter la distance entre les membres du groupe criminel et ainsi saisir la contribution des participants complémentaires à des objectifs organisationnels, tels que l'efficacité ou la sécurité du réseau illégal.

L'objectif ultime de la recherche vise à comprendre le chevauchement entre les importateurs de drogue et les individus occupant un rôle complémentaire à la contrebande de stupéfiants qui forment ensemble le réseau criminel ciblé par l'opération Caviar. Plus précisément, l'intérêt de l'analyse porte sur l'interaction, la proximité et l'entrecroisement entre ces deux types d'acteurs. La recherche vise donc la compréhension de la structure et de la direction de ces interactions qui permettra, par le fait même, de saisir l'apport de ces divers participants. Les analyses cherchent à déterminer lequel de ces groupes de personnes initie plus fréquemment le contact et recherche plus souvent l'assistance de l'autre partie. L'étude tente donc de déterminer dans le cadre de quel concept, soit la notion de crime organisé ou la notion de crime organisant, s'inscrit la structure relationnelle du réseau d'importateurs de drogue étudié.

Figure 1 : Crime organisé et crime organisant

Dans le cadre de la présente analyse, la notion de crime organisé réfère à des importateurs de drogue plutôt organisés qui viennent s'imposer, organiser et contrôler les participants complémentaires ainsi que le milieu légitime auxquels ces derniers sont reliés et ce, dans le but de réaliser des importations de stupéfiants. Le processus de crime organisant renvoie, quant à lui, aux participants complémentaires reliés à un contexte légitime qui s'associent et s'organisent eux-mêmes afin de saisir les opportunités criminelles offertes dans leur environnement qui permettent et facilitent l'importation de drogue. Par ailleurs, la section suivante présente maintenant les différentes méthodes de recherche utilisées afin de satisfaire les objectifs poursuivis.

CHAPITRE 2-
LA MÉTHODOLOGIE

1. L'étude de cas

La présente étude a pour objet de recherche un réseau criminel international, principalement établi à Montréal, spécialisé dans l'importation de cocaïne et de haschisch qui fût ciblé par l'opération policière Caviar. Cette opération mettant en collaboration les corps policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), a été menée pendant plus de deux ans, soit de janvier 1994 à mai 1996. Par ailleurs, le caractère international du groupe criminel étudié a nécessité l'implication des polices nationales de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de l'Espagne et du Maroc afin d'assurer le succès du projet. Dans le cadre de cette opération, les policiers ont assuré l'écoute électronique des conversations téléphoniques entre les suspects et ont également effectué de la filature sur le terrain. Subséquemment, ce vaste projet a mené à une opération de ratissage réalisée le 17 avril 1996, où plusieurs perquisitions et 20 arrestations ont été effectuées. Plus précisément, seize arrestations ont été exécutées à Montréal et quatre à Toronto ainsi que plusieurs autres au Brésil. De plus, quatre mandats d'arrêt ont également été émis. Par ailleurs, huit importations de cocaïne et quatre de haschisch, toutes destinées au Canada, ont été saisies suite aux renseignements recueillis par les policiers impliqués dans cette opération policière.

La présente recherche constitue donc une étude de cas puisque, à défaut de porter sur un échantillon d'individus criminels représentatif d'une population, elle analyse plutôt un groupe criminel spécifique. L'étude de cas consiste en une analyse approfondie d'une situation précise, réelle ou imaginaire, qui prend en compte le contexte, en vue d'en acquérir une connaissance exhaustive, d'en tirer une expérience, de trouver une solution ou de comprendre l'émergence et l'évolution de certains phénomènes (Office de la langue française, 2001). Une caractéristique spécifique d'une étude de cas est qu'elle vise l'analyse d'un « système d'actions » plutôt qu'un simple groupe d'individus (Feagin, Orum, & Sjoberg, 1991). Feagin et al. (1991) affirment qu'un « système d'actions » réfère aux différents individus, présents dans un même contexte social, qui s'engagent dans diverses activités interreliées. L'étude courante analyse un même groupe criminel tout en visant justement à décortiquer et comprendre les différents

rôles, complémentaires entre eux et nécessaires au fonctionnement de ce réseau criminel, qui sont occupés par les membres de l'organisation. Tellis (1997) poursuit que l'étude de cas ne considère pas uniquement la perspective des acteurs, mais également celle des groupes d'acteurs ainsi que les interactions entre ces différentes associations. La présente recherche se conforme à cet aspect de la méthode d'étude de cas puisqu'elle a, entre autres, pour objectif d'expliquer les interactions entre les importateurs de drogue et les participants complémentaires composant le réseau analysé.

L'étude de cas a été choisie dans le cadre de cette étude portant sur l'apport des participants complémentaires aux trafiquants puisqu'elle ne requiert pas un nombre minimum de cas ou une sélection aléatoire des cas. Il aurait été très laborieux de sélectionner un échantillon représentatif de criminels à analyser puisqu'il est très difficile d'obtenir des renseignements concernant ce genre d'individus. Dans le cas présent, les données analysées sont des données relationnelles et dû à la nature de ces données, les techniques d'échantillonnage des analyses corrélationnelles sont difficilement applicables (Lemieux et Ouimet, 2004). Une des solutions proposées par Scott (1991) face à cette problématique est de ne pas analyser un échantillon mais plutôt une population restreinte dont tous les renseignements relatifs aux relations entre l'ensemble des sujets sont disponibles. L'étude de cas du réseau d'importateurs de drogue ciblé par l'opération Caviar, dont les relations entre tous ses membres sont connues, s'est donc avéré être l'objet d'étude idéal.

Le présent réseau criminel a également été choisi en tant que sujet d'étude puisque Petit (2003) avait déjà démontré, dans le cadre de ses analyses, qu'il représentait un groupe d'intérêt pour la recherche criminologique. De plus, cette organisation criminelle comporte une pertinence certaine, vu le nombre élevé de membres la composant ainsi que l'ampleur et la durée de l'opération policière qui l'a ciblée. En effet, l'opération Caviar vise un nombre important d'individus puisque aucune arrestation n'a été effectuée, même après la réalisation de saisies de drogues importantes, avant la toute fin du projet qui s'est échelonné sur une période de plus de deux ans. Un réseau de cette envergure comporte donc une forte probabilité d'être constitué d'individus occupant

une panoplie de rôles, dont des rôles reliés plus ou moins directement à l'importation de drogue. L'occupation de rôles variés par les membres d'une même organisation criminelle constitue un critère important en ce qui concerne la présente étude qui vise à comprendre l'apport des participants complémentaires aux trafiquants. Par ailleurs, le fait que les enquêteurs engagés dans l'opération Caviar ont analysé les membres clés du réseau, qui ont été impliqués dans chacune des importations de drogue saisie, est un atout considérable. En effet, l'étude des membres du groupe criminel ciblé et l'attribution d'un rôle à certains d'entre eux, permet de baser les analyses effectuées sur des observations policières et de parfaire ces dernières avec la réalisation d'analyses de réseaux. Il sera également possible de comparer la contribution des analyses policières, basées uniquement sur les rôles occupés par les individus, aux analyses effectuées dans le cadre de la présente recherche qui étudie également la position des acteurs au sein du groupe. Cette comparaison permettra d'amener une perspective différente à l'étude. Finalement, l'accessibilité et la disponibilité des données constituaient des avantages considérables, étant donné que les démarches auprès des corps policiers afin d'obtenir les documents relatant les écoutes électroniques peuvent être longues et ardues. En effet, les données sont accessibles puisqu'elles sont publiques du fait qu'elles ont été déposées en preuve à la cour. De plus, l'accès aux données a été facilité puisqu'elles étaient déjà en possession du directeur du présent projet de recherche, qui a analysé ces mêmes données dans le cadre d'un doctorat.

2. Les sources de données

Les données analysées sont composées des renseignements recueillis par les écoutes électroniques ciblant les membres du réseau criminel ainsi que les documents policiers présentant les bilans de l'opération Caviar et certaines analyses portant sur le groupe ciblé. Ces données ont également été utilisées dans le cadre de la recherche de Petit (2003), qui a d'ailleurs démontré qu'elles constituaient des données valides et représentatives de l'organisation criminelle examinée.

2.1 Les affidavits

La principale source de données de l'étude consiste en des affidavits d'autorisations d'écoutes électroniques, qui sont en fait des écrits relatant les conversations téléphoniques enregistrées entre les membres du réseau d'importateurs de drogue ciblé. De manière plus globale, les données se retrouvent dans l'annexe A de la preuve qui a été déposée lors des procédures judiciaires relatives aux suspects visés par l'opération policière Caviar. Cette annexe présente les affidavits qui accompagnent les autorisations d'interception de communications privées, puisque chaque demande d'interception doit être appuyée par un affidavit. Cet affidavit énumère les différents motifs et renseignements pertinents à la justification de l'enregistrement de conversations téléphoniques. On retrouve onze documents d'affidavits, dont chacun présente les motifs soutenant la demande initiale d'autorisation d'écoute et chacun de ces renouvellements, correspondant aux onze différentes phases de l'enquête. Il faut préciser qu'aucun renseignement n'est disponible en ce qui concerne la douzième et dernière phase de l'opération puisque aucune demande de renouvellement d'autorisation d'enregistrement n'a été émise. Il n'y a donc aucun affidavit relatif à cette phase finale. Il est à noter que des démarches ont été entreprises auprès de la GRC¹ afin d'obtenir l'ensemble de toutes les communications enregistrées et non seulement les affidavits. Cependant, l'accès à ces documents a été refusé à cause de préoccupations relatives à la confidentialité des renseignements.

L'annexe A est composée au total de 4279 paragraphes qui comprennent des conversations téléphoniques, de la surveillance physique et de la filature. L'interception des communications et des comportements des sujets a débuté en date du 3 juin 1994 et comporte au total 161 circuits téléphoniques (résidentiels, commerciaux, cellulaires, bélinographes et téléavertisseurs) qui ont été sous écoute à un moment ou à un autre. Les renseignements fournis se terminent le 1^{er} mars 1996. Les documents donnent également certaines informations générales concernant les participants, telles que leur lieu de résidence, leurs activités légales et leurs antécédents criminels. Par ailleurs, certains renseignements et résumés d'événements ont été ajoutés par les enquêteurs afin

¹ Ces démarches ont été entreprises par Carlo Morselli dans le cadre d'un doctorat.

de permettre une meilleure compréhension du récit relatant les nombreuses conversations téléphoniques enregistrées, filatures effectuées et événements survenus. Ces notes fournissent entre autres des indications sur les raisons des appels téléphoniques et les codes utilisés par les acteurs.

2.2 Les documents

Certains documents relatifs à l'enquête ont été utilisés afin de mieux comprendre la vision policière dans laquelle s'inscrit le projet Caviar. Deux bilans de l'opération ont été fournis par le SPVM et présentent des analyses effectuées par les enquêteurs concernant les saisies effectuées, les personnes clés impliquées dans les importations de drogue, ainsi que leurs antécédents criminels et leur rôle respectif. Ces documents fournissent également des organigrammes qui présentent les différents participants du réseau criminel. Ces informations sont très pertinentes dans le cadre de la présente recherche qui discute précisément des rôles occupés par les différents membres du réseau d'importateurs de drogue. Ces documents fournissent en addition des informations sur le déroulement des événements, les personnes arrêtées et accusées dans le cadre de cette opération policière et les conclusions de l'enquête. De manière générale, les sources complémentaires apportent des précisions et corroborent des informations présentes dans les paragraphes de l'annexe A.

3. L'analyse de réseaux

Afin d'analyser le réseau d'importateurs de drogue et de comprendre l'apport des participants complémentaires aux trafiquants de stupéfiants, la principale méthode de recherche utilisée consiste en l'analyse de réseaux. Cette même recherche aurait pu être conduite en réalisant plutôt des entrevues avec des entrepreneurs criminels membres d'un réseau spécialisé dans l'importation de drogue. Ces entrevues auraient eu pour objectif de demander aux sujets de discuter de leur rôle, de leur implication et de leurs contacts au sein de l'organisation criminelle. Cependant, il est difficile de trouver des individus répondant aux critères de la recherche et qui sont en plus volontaires pour participer à une étude. Les prisons et les pénitenciers peuvent être des milieux propices

afin de recruter des sujets de recherche, mais les démarches sont souvent longues et ardues. De plus, dans le cadre de la présente recherche, il est préférable que les acteurs étudiés soient membres d'une même organisation criminelle, puisque cela permet de comprendre les différents rôles nécessaires au fonctionnement d'un réseau d'importation de stupéfiants et les divers rôles complémentaires au sein d'un même groupe criminel. Donc, l'étude de cas d'un réseau d'importateurs de drogue, dont toutes les données relationnelles entre les membres du groupe sont disponibles et permettent ainsi une analyse de réseau intégrale, s'avère être la démarche idéale. Par ailleurs, Petit (2003) a démontré, dans le cadre de sa recherche portant sur cette même organisation criminelle, que l'analyse de réseaux s'est avérée être une méthode efficace afin d'atteindre les objectifs de la recherche. Petit (2003) a démontré, suite à une analyse de réseau, que le groupe de trafiquants ne présente pas la structure d'une hiérarchie, mais constitue plutôt un réseau souple et peu dense caractérisé par des partenariats ponctuels entre divers co-délinquants.

L'analyse de réseaux constitue donc la méthode de recherche idéale puisqu'elle permet d'étudier les interactions entre tous les membres de l'organisation criminelle et, par le fait même, entre ceux occupant un rôle d'importateurs de drogue et ceux occupant un rôle complémentaire au trafic. Cette méthode de recherche, ayant comme postulat que les acteurs sociaux se caractérisent par leurs relations et non leurs caractéristiques individuelles (Lemieux et Ouimet, 2004), permet de répondre aux objectifs de la présente étude visant à déterminer la contribution apportée au réseau criminel par les participants légitimes et ce, en termes d'interdépendance avec tous les autres acteurs, du rôle spécifique occupé, des ressources fournies et de la position occupée au sein du groupe. En effet, contrairement à l'analyse corrélationnelle qui analyse des associations entre des attributs et des caractéristiques des sujets, l'analyse structurale ou de réseaux tente d'expliquer les relations entre ces sujets (Lemieux, Ouimet, 2004). Le trait distinctif de l'analyse de réseaux est qu'elle ne se concentre pas sur les comportements individuels mais plutôt sur les relations entre les entités sociales et entre les acteurs, ainsi que sur les patterns et les implications de ces relations (Wasserman et Faust, 1994).

Plus précisément, l'analyse de réseaux permet de rendre compte des relations, de leur fréquence, de leur force et de leur direction ainsi que de la circulation de l'information et des idées entre les différents acteurs constituant un groupe (Scott, 1991). Les rôles spécifiques des participants complémentaires et les ressources partagées en lien avec ceux-ci sont autant d'éléments dont l'interprétation est possible grâce à la méthode d'analyse de réseaux, puisque cette procédure favorise la compréhension des patterns d'interactions entre les membres d'un groupe via le rôle et l'importance de ces individus (McAndrew, 1999). Par ailleurs, la méthode d'analyse de réseaux s'applique bien à notre examen des rôles des membres du réseau d'importateurs de drogue puisque cette méthode assume que les acteurs et leurs actions sont interdépendants plutôt que dépendants (Wasserman et Faust, 1994). L'affirmation que les acteurs sont interdépendants s'inscrit dans la même vision que la proposition mentionnant que les rôles occupés par les participants du groupe criminel étudié sont complémentaires. La présente étude portant également sur les ressources fournies par ces acteurs, l'analyse de réseaux demeure une excellente mesure de recherche puisqu'elle assume que les liens relationnels entre les individus permettent le transfert de ressources (Wasserman et Faust, 1994). Les analyses de réseaux permettent également de mieux cerner les interactions entre les personnes composant une organisation en fournissant de l'information sur la forme que prend le groupe (McAndrew, 1999) et, par le fait même, sur la densité et la centralisation du réseau, la position occupée par chacun des membres du groupe et la distance entre les différents acteurs. L'examen de la structure des réseaux sociaux fournit des renseignements sur les opportunités et les contraintes pour les actions des membres d'un groupe (Wasserman et Faust, 1994). L'analyse de réseaux permet également l'étude des sources, soit les destinateurs d'une relation directe dirigée vers un destinataire ou une cible (Lemieux et Ouimet, 2004). Plus précisément, cette méthode permettra d'identifier les individus sources qui ont généré le premier contact direct reçu par chacun des membres du réseau. L'analyse de réseaux est donc la principale méthode utilisée puisqu'elle permet, à elle seule, d'atteindre à peu près tous les objectifs visés par la présente étude.

Dans la pratique, les méthodes d'analyse de réseaux² permettent donc de présenter de façon simple et concrète, à l'aide de matrices, les différentes relations existantes ou absentes entre tous les individus composant un groupe. Ces méthodes permettent également de construire la représentation graphique³ de réseaux sociaux qui soutient ainsi la compréhension de l'organisation criminelle étudiée. Les sections suivantes présentent les différentes étapes réalisées afin d'effectuer l'analyse du réseau d'importateurs ciblé par l'opération policière Caviar, allant de la sélection des participants et la construction des matrices jusqu'aux analyses effectuées.

3.1 La sélection des acteurs

L'analyse de ce réseau d'importateurs, a débutée par le dressement d'une liste de tous les individus présents dans l'annexe A de la preuve déposée. Toutes les personnes observées lors de la surveillance physique, nommées dans les écoutes électroniques ou mentionnées dans les documents relatant les commentaires ou les renseignements supplémentaires fournis par les enquêteurs ont été ajoutées à cette liste. Des informations, telles que le numéro de paragraphe d'apparition, la présence d'un lien important avec un autre membre du groupe ou avec une organisation criminelle connue, le type d'activités criminelles ou légales réalisées et le rôle présumé des individus, ont été notées pour chacun des acteurs composant le réseau. Par la suite, une sélection a été effectuée afin de déterminer les individus qui seront analysés plus en profondeur, puisque certaines personnes listées n'étaient pas pertinentes à la présente étude. Divers facteurs ont permis cette sélection, le premier étant que les individus uniquement mentionnés dans les écoutes électroniques et ne participant concrètement à aucune conversation téléphonique ne soient pas retenus, puisque ces personnes n'établissent aucune relation directe avec un membre du réseau.

Contrairement à la sélection des acteurs effectuée dans le cadre de l'étude de Petit (2003), la participation active des sujets à l'importation de stupéfiants n'est pas requise afin que ces derniers soient considérés dans les analyses, puisque les individus occupant

² Ce type d'analyses sera réalisé à l'aide du logiciel informatique Ucinet.

³ Ce type de graphiques, soit les sociogrammes, sera réalisé à l'aide du logiciel Netdraw.

un rôle complémentaire au trafic constituent l'intérêt même de la présente recherche. En effet, toutes personnes étant ou n'étant parfois pas au courant des activités illégales du réseau et contribuant de quelque façon que ce soit à l'efficacité et au rendement de l'organisation criminelle se doivent d'être analysées de plus près. Cependant, certains individus ne seront pas retenus aux fins de l'étude malgré qu'ils participent aux conversations téléphoniques enregistrées, puisqu'ils ignorent le caractère illicite des activités du groupe et qu'ils ne contribuent d'aucune façon à l'organisation criminelle. Ces personnes sont souvent des proches qui entretiennent tout simplement des conversations banales avec des membres du réseau ou des individus offrant des services publiques, tels que des réceptionnistes d'hôtels et des banquiers, qui ont été contactés par un participant de l'organisation. Il est à noter que les proches des membres du groupe, soit les conjointes et les parents, ne sont retirés de l'étude que s'ils n'occupent aucun rôle complémentaire au trafic de drogue.

Cette sélection a permis la reconstitution d'un réseau composé de 181 individus, comparativement à 116 personnes dans le cadre de l'étude de Petit (2003). Cette différence s'explique par le fait que la présente recherche ne s'intéresse pas qu'aux membres du réseau impliqués directement dans l'importation de stupéfiants, comparativement à Petit (2003), mais aussi bien et particulièrement aux participants qui occupent des rôles complémentaires à celui de trafiquant. Les individus sélectionnés seront, par la suite, classés dans différentes catégories, selon le rôle complémentaire au trafic de drogue spécifique qu'ils occupent. Plus de détails seront fournis concernant ces rôles dans le cadre d'une discussion ultérieure portant sur la classification des membres de l'organisation. Les critères de sélection choisis impliquent donc qu'environ 90 individus présents dans les conversations téléphoniques n'ont pas été retenus aux fins des analyses de réseaux. Il est à noter que des numéros d'identification ont été attribués à chacun des participants sélectionnés, afin de préserver la confidentialité de l'identité de ces derniers. Par ailleurs, aucun autre renseignement nominatif pouvant permettre l'identification d'un individu ne sera dévoilé, afin de respecter l'éthique de recherche. Certains noms fictifs seront attribués à quelques personnes d'intérêt particulier pour la

recherche, afin de faciliter la compréhension des différentes analyses et de permettre d'établir des liens entre elles.

3.2 La création des matrices

Des matrices de contacts ont été créées afin de représenter les relations qui unissent toutes les différentes paires possibles établies entre les membres du réseau d'importateurs de stupéfiants sélectionnés. Une matrice principale a été construite à partir de toutes les conversations téléphoniques contenues dans l'annexe A de la preuve, allant de l'enquête préliminaire jusqu'à la fin de la onzième phase de l'enquête policière. Plus précisément, chacun des contacts établis entre les membres de l'organisation par téléphone, par téléavertisseur ou par télécopieur ont été regroupés à l'intérieur d'une matrice non binaire asymétrique qui tient compte du sens et la force de la relation. D'abord, il faut comprendre qu'une matrice est un tableau dont chacune des rangées et des colonnes est attribuée à chacun des participants analysés et ce, dans un ordre identique de distribution. La case représentant le croisement entre une rangée et une colonne donnée témoigne de la relation entre les participants de l'organisation attirés à ces deux axes. Cette case en question présente le chiffre « 0 » s'il n'y aucune relation entre les deux individus. Cette même case présente le chiffre « 1 » lorsque les deux personnes sont adjacentes, soit en contact direct. Une matrice binaire présente donc seulement des chiffres « 0 » ou « 1 ». Par contre, dans le cadre d'une matrice non binaire, les cases présentent un chiffre ou un nombre qui témoigne de la force de la relation entre les acteurs reliés. Cette force est représentée, dans le cas présent, par le nombre de contacts téléphoniques que deux personnes ont établis entre elles. Par ailleurs, une matrice asymétrique donne une importance à la direction du lien unissant les individus, soit une importance à la personne qui a initié le contact entre les deux personnes. Plus précisément, l'acteur initiant la relation est placé dans la rangée et la personne recevant le contact est placée à la colonne. Afin de mieux comprendre l'importance du sens et de la force des relations, l'acteur #1 peut avoir, par exemple, contacté l'acteur #3 54 fois, alors que ce dernier ne l'a jamais téléphoné. Ces deux participants entretiennent donc une forte relation puisqu'ils ont établi un contact une cinquantaine de fois, mais ce contact est établi seulement dans un sens.

D'autres matrices asymétriques qui tiennent également compte de la force de la relation ont été construites afin de regrouper les différentes catégories d'acteurs, soit les membres du réseau désignés comme occupant un rôle de trafiquant et chacun des groupes d'individus occupant divers rôles complémentaires à l'importation de drogue. Ainsi, un total de six matrices ont été créées et sont composées de l'ensemble des trafiquants et de chacun des différents groupes de participants complémentaires occupant des rôles reliés aux finances, à l'efficacité de la communication, aux équipements de communication, à la logistique, à un travail légitime et au dédouanement de marchandises. Il est à noter qu'une autre matrice composée uniquement de trafiquants a également été créée. Toutes ces matrices ont, par la suite, été converties en matrices binaires, qui n'indiquent pas la force ni la direction de la relation, lorsque cela était nécessaire puisque certaines analyses de la structure du réseau ne peuvent être calculées qu'à partir de ce type de matrice.

Précisons que les surveillances physiques n'ont pas été comptabilisées dans le cadre de la présente étude puisqu'elles ne permettent pas de déterminer le sens de la relation et rendent uniquement possible la construction de matrices symétriques. La filature n'a donc pas été considérée puisque les matrices asymétriques constituent le centre des analyses. C'est donc à partir de ces huit matrices que les analyses de la structure du réseau d'importateurs de stupéfiants ciblé par l'opération Caviar seront effectuées et permettront ainsi une meilleure compréhension de l'organisation criminelle et de l'impact des participants complémentaires.

3.3 Les mesures et les indicateurs utilisés

Différentes analyses, mesures et indicateurs seront utilisés afin de mieux comprendre les caractéristiques et la structure du réseau d'importateurs de drogue. Ils permettent, plus précisément, de mieux cerner la densité et la centralisation de l'organisation, la distance et le regroupement entre les acteurs ainsi que la position occupée par chacun des sujets à l'intérieur du groupe. La présente section vise à décrire plus en détails les analyses effectuées et les indicateurs utilisés.

3.3.1 La densité

La mesure de densité d'un réseau permet de mieux comprendre la cohésion présente entre tous les membres d'une organisation. L'analyse de la densité du réseau d'importateurs de drogue permettra de déterminer la cohésion entre les participants et d'étudier l'impact des participants complémentaires sur l'ensemble des liens établis entre les sujets. La densité se définit comme étant le nombre de liens existants entre les acteurs et est exprimée en terme de proportion (%) de liens observés sur le maximum de liens possibles dans un réseau donné (Scott, 1991 : 74). Cette mesure varie donc entre une valeur de 0 à 1, 1 étant la densité d'un réseau entièrement connecté, dont tous les liens possibles sont effectivement établis (Scott, 1991). Plus la proportion de liens existants est élevée, plus un réseau est dense et plus les membres du réseau sont en interrelation. Un groupe ayant un haut taux de connections signifie que les informations circulent plus rapidement au sein de ce groupe (Hanneman, 2001). Ce dernier est également meilleur afin de mobiliser des ressources et apporter diverses perspectives utiles afin de solutionner un problème (Hanneman, 2001 : 37). Par ailleurs, une faible cohésion au sein d'un réseau témoignerait à l'inverse d'une organisation ayant des connexions relâchées, où de nombreux individus seraient isolés et où peu de contacts auraient lieu entre les différentes équipes de travail (Natarajan, 2000 : 288-289). Pour ce qui est des matrices non binaires, qui considèrent la force de la relation entre les acteurs en indiquant le nombre de conversations téléphoniques entretenues entre eux, la mesure de densité est plutôt controversée (Scott, 1991). Cependant, elle peut être mesurée en calculant la moyenne des valeurs représentant chacun des liens entre les participants (Wasserman et Faust, 1994 : 143). La densité indique ainsi la force moyenne des relations entre les membres du groupe.

3.3.2 Les mesures de centralisation et de centralité

La centralisation du groupe et la centralité des acteurs à l'intérieur du réseau d'importateurs de drogue pourront être mieux comprises grâce aux diverses mesures de centralité de Freeman (1979), soit la centralité de degré, la centralité de proximité et la centralité d'intermédiarité. D'abord, la centralité de degré se mesure en considérant le nombre de relations directes ou adjacentes établies avec les autres membres du réseau

qu'un individu dispose. Selon cette mesure, l'acteur possédant le plus grand nombre de liens directs représente le centre du réseau. La centralité de degré comporte une limite du fait qu'elle ne considère que l'environnement local d'un individu, soit les relations directes avec les autres personnes, et ne prend aucunement compte de la présence de liens indirects qui n'est pas plus négligeable (Scott, 1991). Par ailleurs, la centralité locale ne peut être comparée entre des groupes de grandeur différente, à moins d'utiliser l'indice relatif proposé par Freeman (1979). Cet indice considère le nombre de liens actuels en le divisant par le nombre maximal de connections possibles ($N-1$) (Scott, 1991 : 88; Degenne et Forsé, 1994 : 154), facilitant ainsi la comparaison entre des réseaux de tailles variées.

Une autre mesure de centralité est la centralité de proximité qui ne tient pas uniquement compte des relations directes entre les membres du réseau, mais plus précisément de la proximité entre ces derniers. Cette centralité globale s'exprime en termes de distance géodésique séparant les nombreux acteurs, soit la longueur du chemin le plus court reliant deux individus donnés (Scott, 1991). Un individu est donc globalement central s'il repose à une distance courte de plusieurs autres participants de l'organisation (Scott, 1991 : 89). Cette mesure peut être standardisée en la divisant par la centralité maximale du réseau.

Finalement, la centralité d'intermédiarité, dernier indicateur relatif à la centralité proposé par Freeman (1979), s'avère importante puisqu'elle démontre qu'un individu possédant un nombre plutôt faible de relations directes peut tout de même jouer un rôle important. En effet, un tel individu peut occuper un rôle d'intermédiaire essentiel entre différents membres de l'organisation et être, par conséquent, très central au réseau (Scott, 1991 : 89). L'intermédiarité se base sur le concept de dépendance locale, soit le fait qu'un individu est dépendant d'une autre personne qui se retrouve sur les chemins le menant aux autres membres du réseau (Scott, 1991 : 90). Cette personne se retrouvant entre des paires d'acteurs peut utiliser sa position particulière afin de jouer un rôle de courtier, qui lui permet ainsi de retirer un potentiel de contrôle sur les autres participants du groupe (Scott, 1991 : 89).

Il est possible de calculer un indice de centralité relatif ou normalisé, qui prend en considération la centralité maximale envisageable dans le cadre d'un réseau donné, pour chacun des membres du groupe et ce, pour toutes les mesures de centralité (Degenne et Forsé, 2004). Cet indice s'exprime en pourcentage et facilite ainsi la comparaison entre des réseaux de tailles variées (Degenne et Forsé, 2004). Ce pourcentage varie entre 0 et 1, un pourcentage plus élevé indiquant une plus forte centralité de l'acteur (Degenne et Forsé, 2004).

Par ailleurs, ces mesures de centralité permettent de mieux comprendre la position des acteurs au sein de l'organisation, mais elles permettent également de calculer des indices de centralisation pour le réseau dans son ensemble. Ces mesures permettent donc de saisir à quel point un réseau est centralisé, selon les différents aspects étudiés par les trois indicateurs de centralité. La centralisation globale est calculée par la somme des différences entre le maximum de centralité d'un individu et la centralité de chaque individu divisée par la valeur maximale que cette somme peut prendre (Degenne et Forsé, 1994 : 155). Hanneman (2001) affirme que la centralisation du réseau mesure le degré d'inégalité à l'intérieur du réseau proportionnellement avec celle obtenue à l'intérieur d'un réseau prenant la forme d'une parfaite étoile, soit parfaitement centralisé, de taille identique. Une centralité plus forte indique donc que la centralité est distribuée de façon inégale au sein de l'organisation (Hanneman, 2001).

3.3.3 Le noyau et la périphérie du réseau

Une autre analyse effectuée dans le cadre de cette étude consiste en l'étude du noyau et de la périphérie de l'organisation. Cette fonction permet de déterminer les individus constituant le noyau et la périphérie du réseau et estime également le degré auquel chaque personne se rapproche du noyau du groupe. Il est à noter que le noyau d'un groupe est composé d'individus particulièrement unis et intensivement connectés (Scott, 1991 : 112). Plus les frontières du noyau de l'organisation s'étendent vers la périphérie de celle-ci, plus la cohésion et l'intensité du réseau sont affaiblies (Scott, 1991 : 112). Certains auteurs avancent qu'une clique est composée de trois couches de

cercles concentriques, dont un noyau, déterminées selon la fréquence et l'intimité des relations entre les membres du groupe.

« The researchers argued that a clique could be seen as comprising three “layers”: a “core” of those who participate together most often and most intimately, a “primary circle” of those who participate jointly with core members on some occasions but never as a group by themselves, and a “secondary circle” of those who participate only infrequently and so are “almost non-members” ». (Scott, 1991: 22)

Plus précisément, le degré de rapprochement des acteurs au noyau du réseau varie entre 0 et 1, 1 étant le résultat idéal pour un individu positionné au sein du noyau de l'organisation.

3.3.4 *La distance géodésique*

La distance géodésique est une mesure centrale dans le cadre de la présente étude puisqu'elle permet de répondre à plusieurs questionnements basés sur les avenues théoriques soulevées. D'abord, il est à noter que les membres du réseau ne possèdent pas systématiquement un contact direct entre eux, mais sont souvent reliés par un lien indirect. Ce lien indirect constitue un chemin (« walk ») composé de divers contacts avec d'autres individus qui les mèneront à la personne recherchée (Scott, 1991). L'itinéraire composé de différents contacts distincts entre les acteurs est appelé un chemin (« path »). « A sequence of lines in a graph is a « walk », and a walk in which each point and each line are distinct is called a path » (Scott, 1991: 71). La longueur d'un chemin est donc le nombre de relations entre diverses personnes nécessaires afin qu'un membre de l'organisation entre en contact avec un autre membre donné. Un lien direct entre deux personnes est donc d'une longueur de un et la longueur maximum d'un graphe est le nombre d'individus composant un réseau soustrait de un (Scott, 1991 : 105). La distance géodésique basée sur l'adjacence entre les personnes est, quant à elle, la longueur du chemin le plus court connectant deux individus (Scott, 1991). Cette distance permet donc de mieux comprendre le type de relations entre les acteurs, soit des relations proches ou éloignées, et la cohésion présente entre ces derniers. Plus précisément, une distance de deux représente une relation impliquant des individus qui pourraient être considérés comme faisant partie du même voisinage ou même d'une

clique (Scott, 1991 : 119). Tandis qu'un lien d'une distance de plus de deux implique des personnes ayant une relation plus distante et plus faible (Scott, 1991 : 119). Lors de l'utilisation de données représentant la force de la relation entre les individus, soit le nombre de conversations qu'ils ont entretenus, la force d'un chemin entre deux personnes est donc la force de son lien le plus faible (Borgatti, Everett et Freeman, 2002). Ainsi, le chemin optimal, soit le chemin le plus court, est le lien le plus fort entre deux individus (Borgatti et al., 2002). Donc, la distance géodésique basée sur la force entre les acteurs est la relation la plus forte qui les relie. Le diamètre d'un réseau est, quant à lui, la longueur du géodésique le plus long (Hanneman, 2002 : 51).

4. L'analyse documentaire

Afin de réaliser une étude la plus intégrale possible du réseau d'importateurs de drogue, une analyse documentaire a été réalisée en complémentarité avec les analyses de réseaux. L'analyse documentaire consiste en l'étude des documents supplémentaires aux affidavits ainsi que l'examen du contenu des conversations téléphoniques. L'étude des documents relatant les bilans de l'enquête, les commentaires et les analyses effectuées par les enquêteurs permet de mieux comprendre la vision policière de l'organisation criminelle. Elle permet également de comprendre les divers rôles attribués par les policiers aux membres du réseau criminel. L'analyse des conversations téléphoniques fournit, quant à elle, une panoplie d'informations concernant les rôles occupés, les tâches remplies et les interactions entre les membres du réseau. Ainsi, l'analyse documentaire permet de confirmer certains résultats obtenus à l'aide des analyses de réseaux et permet, plus précisément, de déterminer les rôles spécifiques complémentaires au trafic de drogue essentiels au fonctionnement du réseau d'importateurs de drogues.

5. Les limites de l'étude

La présente étude permet de réaliser des analyses intéressantes, mais elle comporte tout de même certaines limites. Les limites de l'étude de cas, des données policières utilisées et de la méthode de recherche que constitue l'analyse de réseaux sont donc discutées.

5.1 Les limites de l'étude de cas

L'étude de cas permet d'effectuer une analyse en profondeur d'un groupe d'individus donné à un moment donné, mais elle comporte également certaines limites. Le fait qu'elle porte sur un groupe unique arrêté dans le temps ne permet pas de comparaison avec d'autres groupes de personnes et aucune comparaison d'un même groupe à différentes périodes de temps. L'étude de cas est souvent critiquée concernant la validité externe de ces résultats, soit la généralisation de ces derniers à d'autres cas. Cependant, cette critique concerne la généralisation statistique et non analytique, alors que l'analyse constitue justement la base de l'étude de cas (Tellis, 1997). L'étude de cas ne rend donc pas possible la généralisation des résultats à une population puisque les sujets de recherche ne constituent pas un échantillon représentatif (Tellis, 1997). Toutefois, la généralisation est réalisable au niveau de la théorie (Yin, 1994). Les concepts théoriques soulevés dans le cadre de la présente recherche peuvent donc être généralisés à d'autres réseaux criminels, sans toutefois que les résultats s'appliquent à presque tous les réseaux. Afin de confirmer et renforcer les résultats de l'étude, il aurait fallu effectuer plusieurs études de cas portant sur le même type de groupe d'individus. Les répliques de la recherche auraient permis d'augmenter la robustesse de la théorie qui est vérifiée (Yin, 1994). Il n'était toutefois pas possible d'analyser plusieurs réseaux d'importateurs de drogue dans cette même recherche, mais des études futures pourront tenter de vérifier les résultats de la recherche courante. Il faut mentionner que les résultats de l'étude demeurent tout de même pertinents et valides afin de soulever et de vérifier des avenues théoriques intéressantes.

5.2 La validité et les limites des données

Il faut d'abord mentionner que certains auteurs critiquent l'utilisation de données policières puisqu'elles manqueraient d'objectivité et témoigneraient des idées

préconçues qu'entretiennent les producteurs de ce genre de renseignements (Beare et Naylor, 1999). Tel que Petit (2003) le mentionne, les données analysées dans le cadre de la recherche courante présentent effectivement un certain biais en lien avec le fait que les enquêteurs ont effectué une sélection des renseignements qui sont présentés dans les affidavits. Plus précisément, les enquêteurs ont réalisé une sélection des conversations téléphoniques et des éléments de preuve qui soutiennent leurs demandes d'interception de communications et appuient leurs accusations. Toutefois l'impact de cette sélection sur la présente recherche est plutôt limité, puisque l'objectif de l'étude vise, telle que l'étude de Petit (2003), à étudier les mêmes données qui ont été analysées par les policiers impliqués dans le cadre d'une enquête particulière. L'utilisation de ces données policières permet actuellement d'effectuer une analyse distincte basée sur des méthodes de recherche différentes et ainsi de comparer les résultats obtenus suite à ces diverses études. Telles que les analyses effectuées par les enquêteurs, les individus composant le réseau criminel et les rôles qu'ils occupent sont étudiés. Par ailleurs, les positions occupées par les membres du groupe sont également étudiées à partir des analyses de réseaux et fournissent une représentation distincte de l'organisation criminelle. Les données sont donc analysées telles que présentées dans les documents, avec la vision policière qu'elles comportent et les biais qui lui sont associés. Par ailleurs, une limite des données est qu'elles ne sont pas complètes puisque la dernière phase de l'enquête, constituant le dénouement de l'enquête, est manquante. Cependant, Petit (2003) affirme que les données étudiées sont considérées comme étant valides puisque l'opération Caviar s'est étendue sur une longue période et que le réseau est composé d'un nombre important de personnes et est donc assez complet.

Malgré ces critiques les données étudiées sont tout de même valables, puisque les conversations téléphoniques interceptés entre des individus constituent une source valide au point de vue empirique dans un contexte illégal (Klerks, 2001, Natarajan, 2000). Par ailleurs, les contacts téléphoniques sont des sources de données intéressantes puisque ces contacts sont plus volontaires que les rencontres en personne (Coles, 2001). En effet, une personne doit prendre le temps et faire l'effort d'appeler une autre personne, alors que ces deux personnes peuvent se rencontrer par hasard dans un

endroit particulier. Les contacts téléphoniques constituent même un moyen de communication incontournable permettant de garder les membres du réseau interconnectés (Coles, 2001).

5.3 Les limites de l'analyse de réseaux criminels

L'analyse de réseau permet de contribuer à la connaissance de la structure des groupes criminels, mais comporte toutefois trois limites principales, soulevées par Petit (2003), qui se doivent d'être discutées. D'abord, la limite la plus importante dans le cadre de la présente étude est le caractère incomplet et partiel des réseaux criminels étudiés (Sparrow, 1991; Krebs, 2002; Coles, 2001). En effet, les réseaux criminels analysés sont souvent partiels puisque les données policières utilisées sont presque inévitablement incomplètes vu la nature illicite des activités qu'ils observent. Il est plutôt impensable de croire que les enquêteurs peuvent démasquer toutes les personnes impliquées dans un réseau illicite et détecter la totalité des conversations entre les criminels. Le caractère dynamique, plutôt que statique, des organisations criminelles représente une autre limite à l'analyse de ces dernières (Sparrow, 1991; Krebs, 2002; Coles, 2002). Les réseaux illicites étant en constante évolution, il est difficile de rendre compte dans les analyses d'un portrait entièrement fidèle à la réalité changeante de ces groupes. Finalement, la dernière limite attribuable à l'analyse de réseaux criminels a trait au fait qu'il est difficile de délimiter les frontières de ce type d'organisation (Sparrow, 1991; Krebs, 2002; Coles, 2002). En effet, il est difficile de déterminer clairement l'appartenance au groupe étudié de l'ensemble des individus ciblés par les écoutes électroniques. Certaines personnes ont dues être exclues de la recherche. La sélection des membres du réseau a été réalisée avec vigilance, selon des critères strictes et constants, afin de minimiser la subjectivité du chercheur. Malgré cette certaine subjectivité, les données sont représentatives de l'ensemble du réseau.

Dans le prochain chapitre, une analyse des rôles et des positions des membres du réseau d'importateurs ainsi que des sources contribuant à la constitution de l'organisation est d'abord effectuée afin de mieux comprendre l'apport des participants complémentaires. Par la suite, le chapitre 4 porte sur la contribution de ces participants complémentaires

aux objectifs organisationnels du réseau criminel, tels que la sécurité et l'efficacité de ce dernier. Une discussion portant sur la direction des conversations téléphoniques est présentée et permet ainsi de déterminer lequel des concepts de crime organisé et crime organisant est illustré par l'organisation criminelle étudiée.

CHAPITRE 3-
LES RÔLES, LES POSITIONS
ET LES SOURCES

L'approche habituelle adoptée afin de mieux comprendre un groupe criminel est d'analyser les rôles occupés par les différents membres de l'organisation. L'analyse policière effectuée dans le cadre de l'opération Caviar ne fait guère exception à ce principe puisqu'elle est basée sur l'analyse des rôles occupés par les membres du réseau d'importateurs de drogues ainsi que les tâches et les responsabilités que ces derniers prennent en charge. Les écoutes électroniques effectuées par les policiers et l'analyse des rôles occupés par les participants du groupe criminel réalisée par les enquêteurs contribuent à une meilleure compréhension de l'organisation. En effet, ces renseignements permettent de saisir le but et l'utilité de la présence des acteurs du réseau en fournissant de l'information concernant la fonction assumée, les tâches accomplies et les ressources fournies par ces différents participants. Cependant, afin d'obtenir une compréhension plus intégrale du groupe criminel étudié, cette analyse des rôles occupés par les membres de l'organisation doit être effectuée en complémentarité avec l'exécution d'une analyse de la position de ces acteurs au sein de l'ensemble du réseau. L'analyse de la position des participants composant le groupe permet, quant à elle, de mieux saisir la place occupée et l'influence qui peut être exercée par les acteurs relativement à la centralité de la position. L'analyse des positions est donc tout aussi pertinente à l'interprétation du présent réseau criminel que l'analyse des rôles.

L'analyse des rôles et des positions effectuées en complémentarité permet donc de mieux apprécier l'importance des participants composant le réseau d'importateurs étudié. En effet, ces deux types d'analyses permettent de déterminer le lien et la relation entre le rôle et la position de chacun des acteurs, un rôle important n'étant pas nécessairement relié à une position importante. Plus concrètement, une personne occupant un rôle significatif peut occuper une position plutôt superficielle, au même titre qu'une personne ayant une position privilégiée et stratégique peut remplir un rôle plutôt banal au sein de son groupe.

1. La classification et l'attribution des rôles

En ce qui concerne d'abord l'analyse des rôles, chacun des membres du réseau d'importateurs de drogue s'est vu octroyer de manière générale un rôle de trafiquant ou un rôle complémentaire au trafic de stupéfiants. La détermination des rôles occupés par les membres de l'organisation a été effectuée en accord avec l'analyse du présent groupe criminel effectuée par Petit (2003), mais également en accord avec les rôles attribués par les enquêteurs impliqués dans l'opération Caviar.

En effet, la reconstitution du réseau d'importateurs de drogue a été réalisée en considération et en accord avec celle effectuée par Petit (2003), dont l'étude portait uniquement sur des trafiquants, puisque presque exactement les mêmes trafiquants sont étudiés dans la présente recherche. En ce qui concerne les participants occupant uniquement un rôle de trafiquant, seulement quelques individus analysés par Petit (2003) ont été retirés et très peu d'acteurs ont été ajoutés aux analyses.

Cependant, plusieurs personnes occupant un rôle complémentaire au trafic de stupéfiants n'étaient pas analysées dans la recherche de Petit (2003), mais le sont maintenant dans le cadre de la recherche courante. Cette disparité s'explique par le fait que notre étude ne s'intéresse pas qu'aux membres du réseau impliqués directement dans l'importation de stupéfiants, mais aussi bien et particulièrement aux participants qui occupent des rôles complémentaires à celui de trafiquant. Par ailleurs, cette attribution distinctive des rôles implique qu'un grand nombre d'individus considérés de manière générale par Petit (2003) comme occupant un rôle de trafiquant se voient maintenant octroyer un rôle complémentaire au trafic de drogue.

La classification des rôles occupés par chacun des membres composant le réseau d'importateurs de drogue, selon les critères précédents, a donc permis de déterminer 93 personnes remplissant un rôle de trafiquant et 88 personnes occupant plutôt un rôle complémentaire au trafic de stupéfiants.

Il faut toutefois mentionner que les membres d'un tel groupe criminel occupent des rôles amplement plus variés et distincts que celui de simple trafiquant ou non-trafiquant. De manière générale, Dorn, Oette et White (1998) proposent une catégorisation des personnes constituant une organisation criminelle qui est basée sur le niveau d'implication dans le trafic de drogue des participants. Tout d'abord, certains membres de groupe criminel occupent un rôle de planificateur ou d'organisateur du trafic de stupéfiants. Parmi eux, certains peuvent, s'ils ont suffisamment de capital, engager d'autres participants afin que ces derniers effectuent les aspects opérationnels plus dangereux de cette activité illicite. Ces organisateurs hostiles aux risques sont donc bien protégés du danger (« cut out »), alors que les planificateurs n'ayant pas le capital nécessaire doivent s'impliquer plus directement avec la drogue et d'autres aspects plus risqués de la contrebande (« hands on ») (Dorn et al., 1998). Certains planificateurs font parfois appel à une personne occupant un rôle d'assistant de confiance, dont il est très peu probable qu'elle fournisse aux autorités des preuves concernant l'organisateur (Dorn et al., 1998). Finalement, la dernière catégorie de personnes proposée par les auteurs consiste en des acteurs remplissant des rôles relatifs à l'offre de services spécifiques et faisant affaire premièrement ou exclusivement avec l'assistant du planificateur.

Williams (2001), quant à lui, affirme qu'il existe une division complexe du travail dans les réseaux criminels et il distingue certains rôles typiques qui se retrouveraient dans tous les réseaux de ce type. D'abord, un réseau criminel est composé, selon lui, « d'organiseurs » formant le noyau du groupe qui assurent la direction et déterminent l'ampleur des activités de l'organisation. Les « isolateurs », quant à eux, sont chargés d'isoler le noyau des menaces d'infiltration et de transmettre les directives provenant du noyau vers la périphérie du réseau. Toutefois, les « communicateurs » sont les premiers responsables d'assurer l'efficacité des flux de communication dans l'ensemble du réseau et de recueillir les commentaires relatifs aux directives qu'ils transmettent aux participants. Les membres des réseaux criminels occupant un rôle de « gardien » sont également responsables de la sécurité du groupe et tentent de minimiser sa vulnérabilité à des infiltrations. Williams (2001) affirme qu'un réseau criminel est également formé de

participants occupant un rôle « d'extensionneur » qui vise à étendre le réseau en recrutant ou en négociant des collaborations avec d'autres organisations criminelles ou même avec le gouvernement et le monde des affaires. Un autre rôle qui peut être rempli par les participants composant un réseau criminel est le rôle de « surveillant » qui est voué à l'efficacité du réseau et consiste à fournir aux organisateurs des renseignements relatifs aux faiblesses et aux problèmes existants dans l'organisation. Finalement, Williams (2001) note que certains membres d'un groupe criminel sont vus comme étant des « agents doubles » puisqu'ils continuent de travailler dans des organisations licites, soit gouvernementales, financières ou commerciales. Ils peuvent donc fournir au réseau des informations précieuses et contribuer ainsi à la protection du réseau.

Plus particulièrement, une activité criminelle telle que l'importation de drogue demande une certaine expertise et une division du travail impliquant ainsi une spécialisation importante des tâches effectuées par les différents membres d'un groupe criminel réalisant du trafic de stupéfiants (Adler, 1985). En effet, des personnes possédant des expertises variées partagent leurs ressources distinctes afin de réaliser cette activité criminelle complexe (Adler, 1985). En ce qui concerne le réseau d'importateurs de drogue visé par l'opération policière Caviar, Petit (2003) affirme également qu'il y a présence de spécialisation et de partage des tâches entre les membres de ce groupe criminel.

Les tâches et les rôles spécifiques occupés par les membres de cette organisation criminelle ont donc été déterminés sur la base des informations fournies dans le cadre de l'analyse des rôles effectuée par les enquêteurs impliqués dans l'opération Caviar, en complémentarité avec les renseignements fournis dans les conversations téléphoniques recueillis par les policiers. Par ailleurs, les analyses effectuées par les enquêteurs fournissent de l'information précise sur les divers rôles et fonctions remplis par certains participants occupant une place importante au sein de l'organisation, démontrant ainsi la spécialisation des tâches établie entre les membres du réseau. En effet, les enquêteurs offrent des détails concernant le rôle occupé par les personnes les plus significatives à la réalisation des 12 importations de drogues qui ont été saisies par les policiers.

1.1 Les rôles de trafiquant

Différents rôles directement liés à l'importation de drogue sont attribués par les enquêteurs à 27 membres du réseau criminel. D'abord, le rôle d'organisateur et de courtier-acheteur est donné à Rocco, individu considéré par les policiers comme étant la tête de l'organisation criminelle. Ce rôle d'organisateur correspond bien aux définitions fournies par Dorn et al. (1998) et Williams (2001), où l'individu en question assure la direction des activités illicites. Ce dernier se voit attribuer un rôle de courtier puisqu'il établit le lien entre son réseau et les fournisseurs de haschich en Hollande, ainsi qu'un rôle d'acheteur puisqu'il s'occupe de passer les commandes et d'acheter la drogue. Par ailleurs, Johnny obtient le rôle d'organisateur et d'instigateur, en ce qui concerne les importations de cocaïne, puisqu'il profite des contacts privilégiés qu'il possède en Amérique du sud. Une autre personne se voit plutôt octroyer le rôle de courtier-vendeur puisqu'il est en charge, pour le compte de son organisation, de l'obtention du haschich provenant du Pakistan. Ces personnes occupant des rôles de courtier sont essentielles à la réalisation d'importations de drogue puisqu'ils servent de contact entre deux groupes de personnes, incluant des participants essentiels tels que les fournisseurs de stupéfiants. Ces participants sont donc impliqués à un niveau ou à un autre dans l'importation de drogue. Certains individus sont même responsables d'assurer le lien entre les fournisseurs et les courtiers. D'autres membres de l'organisation sont très concrètement impliqués dans la réalisation de trafic de drogue puisqu'ils sont chargés de récupérer les narcotiques une fois qu'ils sont importés, de les transporter d'un endroit à un autre, de les remettre à une autre personne ou de surveiller l'arrivée d'une cargaison ou de s'assurer qu'elle soit livrée. L'exécution de ces tâches peut correspondre aux divers rôles relatifs à l'offre de services spécifiques proposés par Dorn et al. (1998). Les enquêteurs attribuent également à certains participants le rôle d'homme de main et de confiance ou, tel que discuté par Dorn et al. (1998), un rôle d'assistant de confiance. Ces derniers sont donc les bras droits d'acteurs considérés comme étant des dirigeants de l'organisation criminelle. Ils sont donc très impliqués dans tous les préparatifs de l'importation de stupéfiants, allant de la planification de rencontres entre les principaux acteurs et le recrutement de personnes responsables de

ramener la drogue au pays, en passant par le contrôle d'une cache pour les stupéfiants, jusqu'à l'organisation de l'écoulement de la marchandise.

Le type de rôle attribué et les conclusions émises par les enquêteurs concernant le réseau d'importateurs, démontrent que la compréhension et la vision policière de l'organisation et de ses membres attribuent de façon dominante des caractéristiques organisationnelles reliées à une conceptualisation bureaucratique du crime organisé (Petit, 2003). Les policiers considèrent le réseau comme étant une hiérarchie assez rigide contrôlée de façon importante par un individu particulier, soit Rocco, dont ses partenaires et employés sont loyaux (Petit, 2003 : 58). Cependant, la conception policière du réseau d'importateurs ne réfère pas à une vision bureaucratique pure telle que proposée par Cressey (1969) puisque certains aspects de la compréhension policière réfèrent plutôt à l'approche relationnelle (Petit, 2003). Par exemple, l'attribution par les enquêteurs d'un rôle de « courtier » à différents acteurs du réseau renvoie à cette approche relationnelle (Petit, 2003). Il est à noter que Petit (2003) mentionne une certaine confusion dans l'utilisation du concept de « courtier » puisque la personne qualifiée de tête dirigeante du réseau se voit également attribuer le rôle de « courtier-acheteur », alors que ces deux rôles sont incompatibles.

En ce qui concerne les membres du réseau d'importateurs qui se sont vus octroyer un rôle de trafiquant, ils participent donc tous directement à la planification et à l'élaboration des importations de stupéfiants. Par ailleurs, ils sont en contact direct, c'est-à-dire sans l'entremise d'un autre individu, avec les acheteurs et les fournisseurs de drogues. Il est à noter que l'analyse des différents rôles de trafiquants occupés par les membres du groupe criminel étudié s'arrête à l'analyse effectuée par les enquêteurs. Elle n'a pas été davantage approfondie puisque l'intérêt de la présente étude porte plutôt sur les participants occupant un rôle complémentaire à celui de trafiquant.

1.2 Les rôles complémentaires au trafic de drogue

Certains rôles attribués par les enquêteurs aux membres du réseau d'importateurs sont complémentaires aux trafiquants de drogue, puisqu'ils comportent des fonctions qui ne

sont pas directement liées à l'élaboration du trafic de stupéfiants. Ces divers rôles apportent toutefois une contribution à l'organisation criminelle spécialisée dans ce genre de criminalité. Plus précisément, certains participants occupent diverses fonctions en lien avec les finances, la communication et la facilitation du trafic, qui sont également nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation criminelle de ce type. Ces fonctions peuvent référer aux rôles relatifs à l'offre de services spécifiques suggérés par Dorn et al. (1998).

Un nombre considérable d'individus se voient attribuer par les policiers un rôle en lien avec les finances du réseau d'importation de drogue, tels qu'un rôle d'argentier responsable des transactions financières, d'investisseur ou de transporteur d'argent. D'autres individus sont responsables de la communication au sein de l'organisation et de l'acquisition d'équipements de communication. Certaines personnes assurent les modalités de dédouanement des stupéfiants, telle que le principal actionnaire d'une compagnie alimentaire dont l'entreprise constitue la destination d'une certaine cargaison de drogue. Les enquêteurs mentionnent que certains membres du groupe criminel facilitent l'entrée au pays de la marchandise grâce à un contact présent à l'aéroport ou même en travaillant eux-mêmes à l'aéroport. Par ailleurs, d'autres acteurs sont décrits par les policiers comme assurant un lien avec une autre personne et comme étant un intermédiaire entre deux personnes et ayant pour fonction de transmettre des messages.

Mentionnons que Petit (2003) affirme que ces rôles complémentaires octroyés par les policiers s'inscrivent dans une perspective relationnelle plutôt qu'une perspective bureaucratique, puisqu'ils réfèrent au partage et à l'échange de ressources variées entre différents membres d'un groupe. De plus, ce type de rôle ne réfère aucunement à une subordination entre les participants, mais dénote plutôt une contribution aux fins de l'organisation (Petit, 2003). Toutefois, l'auteure affirme que la vision policière globale du réseau d'importateurs de drogue réfère nettement à une organisation structurée, centralisée et spécialisée qui renvoie à une perspective bureaucratique prépondérante.

Par ailleurs, il est à noter que les enquêteurs considèrent la contribution de ces individus complémentaires comme étant plutôt importante, puisqu'ils font partie des quelques acteurs clés analysés plus en profondeur par les policiers. Plus particulièrement, les enquêteurs accordent un rôle complémentaire à dix membres du groupe criminel étudié. L'attribution de tous les rôles complémentaires occupés par les participants du réseau d'importateurs de drogue a été effectuée en accord et même en fonction des rôles établis par les enquêteurs et, par la suite, en fonction des renseignements fournis dans les conversations téléphoniques entre les acteurs.

Le tableau I présente donc les différents rôles complémentaires aux trafiquants établis, qui sont plus précisément en lien avec les finances, la logistique, l'efficacité de la communication et l'acquisition d'équipements de communication, le dédouanement de la marchandise et la facilitation de la contrebande découlant d'un emploi légitime pertinent.

Tableau I : Rôles complémentaires au trafic de drogue

| Rôles | Nombre de participants | Pourcentage des participants complémentaires |
|---------------------------------------|-------------------------------|---|
| <i>Finance</i> | 25 | 28,4% |
| <i>Logistique</i> | 12 | 13,6% |
| <i>Efficacité de la Communication</i> | 16 | 18,2% |
| <i>Équipements de Communication</i> | 4 | 4,5% |
| <i>Dédouanement</i> | 26 | 29,5% |
| <i>Emploi légitime</i> | 5 | 5,7% |
| Total | 88 | 100% |

1.2.1 Les rôles reliés aux finances

Pour ce qui est des individus occupant des rôles complémentaires au trafic de drogue en lien avec les finances du réseau, ils agissent en tant que gestionnaires des finances, investisseurs, transporteurs d'argent ou contribuent au traitement et à la conversion de devises. Toutes ces personnes en charge des finances de l'organisation criminelle forment un groupe important, soit le deuxième plus important, puisqu'ils représentent 28,4% de tous les acteurs occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue. Plus précisément, l'individu du nom de Williams, s'ayant vu attribuer le rôle d'argentier par

les enquêteurs, est chargé de s'occuper des comptes de l'organisation, d'encaisser des sommes d'argent, d'accorder des prêts, d'ouvrir des comptes bancaires, d'effectuer des transferts de fonds, de distribuer l'argent aux « employés » (conversation 101), de transporter, à l'occasion, de l'argent en Europe et de rencontrer des banquiers au Maroc. D'autres individus agissant dans le domaine des finances, dont certains banquiers, s'occupent des affaires aux fins de l'organisation et se chargent d'obtenir des documents, tels que des lettres et des mandats bancaires, d'émettre des documents comptables falsifiés facilitant le blanchiment d'argent ou d'établir des ententes avec les prêteurs d'argent. Certains membres du groupe, provenant d'ici ou même de l'étranger, agissent plutôt en tant qu'investisseurs en fournissant de l'argent destiné à la réalisation d'importations de stupéfiants. Certains des investisseurs occupent des titres importants puisqu'un diplomate marocain participe au financement de l'organisation. Les investisseurs sont impliqués à différents niveaux dans l'importation de drogue. Certains sont très impliqués de manière générale dans le complot criminel tandis que d'autres sont sollicités afin d'investir des sommes d'argent importantes tout en leur demandant de ne poser aucune question. Les transporteurs d'argent, quant à eux, ont pour fonction d'apporter l'argent nécessaire aux fournisseurs de stupéfiants à l'étranger, de ramener l'argent des investisseurs étrangers au Canada, de participer à la distribution des profits récoltés aux participants impliqués dans une importation réussie ou tout simplement de ramener de l'argent à une personne suite à sa demande. Une autre fonction en lien avec les finances occupée par les membres du réseau concerne la conversion de devises. Ces personnes se présentent au casino afin de convertir de grosses sommes d'argent en de plus petites coupures. Cette procédure permet de réduire les soupçons qui pourraient être éveillés par des billets représentant des montants importants et permet, par le fait même, de dissimuler l'origine criminelle des revenus. D'autres personnes sont impliquées dans les finances de l'organisation en se chargeant tout simplement de compiler l'argent et de la mettre dans des enveloppes. Les rôles reliés aux finances sont très variés allant de fonction comportant une expertise importante, tel que le rôle d'argentier, à des rôles de traitement de l'argent qui ne demande pas d'habiletés spécifiques.

1.2.2 Les rôles reliés à la logistique

Certains membres du groupe d'importateurs de drogue occupent des fonctions contribuant à la logistique de l'organisation en offrant une variété de services en lien avec l'achat de billets d'avion, le traitement de documents, l'offre de conseils et l'accomplissement de commissions et de tâches variées. Ce groupe d'individus représentent 13,6% de tous les membres de l'organisation occupant un rôle complémentaire à la contrebande de drogue. Parmi ces individus, certaines personnes travaillant dans différentes agences de voyage contribuent à l'efficacité des déplacements à l'étranger des membres du réseau, qui sont nécessaires à la planification d'importations de drogue, en se chargeant de l'achat de leur billet d'avion. Les agents de voyage vont même parfois faire quelques faveurs aux participants en leur offrant une avance de crédit et en leur permettant même l'utilisation à titre personnel du télécopieur de la compagnie. À titre d'exemple, un individu travaillant pour une agence de voyage semble avoir été très impliqué dans les importations de drogue puisqu'il a été arrêté par les enquêteurs. Les écoutes électroniques permettent de constater que cet individu semblait être au courant des activités illicites du réseau et rencontrait même, à l'extérieur de son bureau, la supposée tête dirigeante de l'organisation (Rocco). Il est à souligner que cette personne, malgré son implication dénoncée par les policiers, n'a pas été analysée dans le cadre de l'étude réalisée par Petit (2003). Certaines personnes, telle qu'un notaire, offrent des conseils concernant la procédure et les documents nécessaires reliés à la formation d'une compagnie et à la prestation de documents à propos d'une entreprise existante. Ces compagnies servent évidemment de couverture aux activités criminelles de l'organisation. Une autre personne se charge plutôt de fournir des documents, dont la nature n'est pas précisée, qui sont exigés par un individu occupant un rôle de trafiquant. Finalement, la contribution à la logistique de l'organisation de certains acteurs se traduit par leur implication dans l'accomplissement de commissions et de tâches variées. Plus précisément, ces personnes sont chargées d'aller chercher à l'aéroport des personnes occupant des rôles de trafiquant qui arrivent de voyage. Un de ces individus affirme être logé gratuitement en échange de la réalisation de différentes tâches. Ces personnes se chargent d'obtenir un passeport pour d'autres membres du réseau, d'apporter divers documents ou de passer à la banque.

1.2.3 Les rôles reliés à l'efficacité de la communication

Certains membres du groupe d'importateurs n'effectuent pas des tâches spécifiques, mais contribuent, par leur simple présence au sein du réseau, à augmenter l'efficacité de la communication dans l'organisation en transmettant des messages d'un individu à un autre. Ces participants sont plutôt en lien avec le rôle des « communicateurs » développé par Williams (2001). Il faut mentionner que ce groupe représente 18,2% de tous les membres du réseau occupant un rôle complémentaire à la contrebande de stupéfiants et que 68,8% des personnes composant ce groupe sont de sexe féminin. Certaines des personnes qui transmettent des messages sont, en effet, les conjointes d'individus occupant un rôle de trafiquant, qui sont généralement à la maison et répondent ainsi fréquemment au téléphone. Elles transmettent, par la suite, l'information à leur mari de rappeler telle ou telle personne. De plus, elles peuvent fournir l'endroit ou les numéros de téléphones nécessaires afin que l'individu qui appelle puisse rejoindre le plus rapidement leur conjoint. Par ailleurs, une des conjointes est davantage impliquée, puisqu'elle ne fait pas que simplement communiquer à son mari le nom des individus à contacter, mais elle est au courant de tous les détails concernant l'importation de drogue. En effet, le conjoint de cette dernière avise même Rocco qu'il peut téléphoner à sa femme afin de lui demander des renseignements concernant la planification de la contrebande. Certains participants transmettent des messages concernant une personne ayant appelé afin d'aviser que quelqu'un désire rencontrer l'individu sollicité ou que quelque chose doit lui être remis ou tout simplement afin d'annoncer qu'une personne doit être ramenée de l'aéroport. De plus, une des personnes faisant parti de ce groupe sert de contact entre deux individus qui ne pourraient établir une relation sans sa présence. En effet, cette dernière sert de lien entre un membre du groupe d'importateur et son père qui est présentement incarcéré. Certains propriétaires de commerces, tels un salon de barbier, un salon de coiffure et une boutique, contribuent à l'efficacité de la communication entre les membres du groupe criminel. Ces participants permettent à certaines personnes occupant un rôle de trafiquant au sein du réseau d'utiliser, à titre personnel, leur télécopieur ou de recevoir des appels au numéro de la compagnie. Ces entrepreneurs répondent donc à des appels destinés à des trafiquants et transmettent, par la suite, les

messages aux personnes concernées. À titre d'exemple, un individu du nom de Gingras, occupant un rôle complémentaire relié au dédouanement de marchandise, utilise le télécopieur d'une boutique de vêtements et est également avisé par les employés de la compagnie lorsque ce dernier reçoit un fax. De plus, ce genre de commerces licites sont également utilisés afin de tenir des rencontres entre plusieurs membres du groupe d'importateurs de drogue.

1.2.4 Les rôles reliés à l'acquisition d'équipements de communication

La communication entre les membres de l'organisation est aussi possible grâce à quelques acteurs responsables de l'acquisition et de la distribution d'équipements de communication essentiels, tels que les cellulaires et les pagettes. Par ailleurs, il faut préciser que seulement 4,5% de tous les individus complémentaires sont en charge de ce type de rôle, ce qui signifie que ce groupe est le moins nombreux. Ces personnes remplissant ce rôle fournissent donc ce type de matériel à la supposée tête dirigeante de l'organisation et à plusieurs autres membres du réseau. Un de ces individus a même été relié par les enquêteurs à une saisie relative à l'importation de 750 kilos de cocaïne effectuée en février 1994. En effet, les personnes impliquées étaient en possession de téléphones cellulaires loués et distribués par l'individu concerné. Une des personnes s'occupant de fournir des cellulaires semble être très proche d'un acteur occupant un rôle de trafiquant au sein du réseau, puisqu'elle lui prête son propre cellulaire jusqu'à ce que celui-ci reçoive le sien afin que ce dernier ne manque aucun appel important. Par ailleurs, soulignons que cette dernière personne semble être au courant que son client voudrait éviter de divulguer certaines informations personnelles, puisqu'elle ne s'objecte aucunement lorsque le trafiquant demande à ce que le compte téléphonique soit sous un autre nom que le sien. Cette démarche permettra au trafiquant d'éviter de fournir des renseignements, tels que son nom, son adresse, son numéro d'assurance sociale et son numéro de permis de conduire. La commerçante va même jusqu'à immédiatement proposer au trafiquant de mettre le compte téléphonique sous le nom d'un certain club et elle est même prête, suite à la demande du client, à tout simplement inventer les renseignements nécessaires.

1.2.5 Les rôles reliés au dédouanement de marchandises

La logistique des importations de stupéfiants est grandement mise à contribution à l'aide de membres du réseau ayant pour rôle premier de se charger de toutes les activités et documents ayant trait à l'importation et au dédouanement de marchandises commerciales. Ce groupe composé d'individus et de compagnies constitue le groupe le plus important de participants complémentaires (29,5%). La précieuse expertise de ces participants rend possible l'utilisation d'importations commerciales en tant que couverture à la contrebande de drogue. Un de ces individus (Gingras) s'ayant vu attribuer le rôle de responsable du transport et des modalités de dédouanement par les enquêteurs, possède une compagnie de machinerie électrique qu'il utilise en tant que couverture afin de réaliser des importations de drogue. Il planifie donc l'entrée de stupéfiants au pays en mettant à profits ses connaissances concernant la procédure et les documents nécessaires au dédouanement de marchandises commerciales. De plus, le principal actionnaire d'une compagnie d'aliments profite lui aussi de sa compagnie afin d'importer au port de Montréal du haschich dans un conteneur de champignons destiné à son entreprise. L'importation de produits de cuir, de riz, de café, de vêtements de coton, de pièces de moteur et de génératrice est également utilisée par divers entrepreneurs afin de camoufler l'importation de stupéfiants.

Certaines personnes constituant ce groupe possède des compagnies licites et sont en lien avec des trafiquants afin que ces derniers investissent dans leur entreprise et puissent, par le fait même, blanchir d'importantes sommes d'argent. Un de ses individus rencontre Rocco et un investisseur concernant des projets de construction de logements en Espagne qui seraient très lucratifs et permettraient de blanchir de l'argent obtenu criminellement. D'autres entrepreneurs discutent avec un trafiquant au sujet d'un investissement de 30 000\$ dans leur compagnie de laminage.

1.2.6 Les rôles reliés à un emploi légitime

D'autres membres du réseau d'importateurs de drogue facilitent, quant à eux, le trafic de stupéfiants en profitant de leur emploi légitime dans des endroits stratégiques, tels que les aéroports et les ports. Ces individus correspondent parfaitement à la description

des « agents doubles » discutée par Williams (2001). Ils peuvent également contribuer à la protection du réseau par les informations privilégiées qu'ils possèdent (Williams, 2001). Il faut mentionner que les individus occupant un emploi légitime représente uniquement 5,7% de toutes les personnes occupant un rôle complémentaire au trafic. En effet, les connaissances spécifiques que ces personnes possèdent, leur proximité avec un milieu intimement lié à l'importation et toutes les opportunités criminelles émanant de ce genre d'environnement sont mises à profit afin de faciliter la réalisation de contrebande de drogue. Un de ces individus travaille dans l'environnement portuaire en tant que marin et a facilité l'importation d'une cargaison de drogue à Vancouver. En ce qui concerne les personnes occupant un emploi dans le milieu aéroportuaire, ils occupent plus précisément un poste de responsable aux services d'entretien des compagnies aériennes et sont également responsables du transport des bagages. Ils sont donc en charge de faciliter l'importation de la valise contenant les stupéfiants et de la récupérer dès son arrivée.

2. L'analyse de position

Afin de mieux comprendre l'importance et la contribution apportée par les membres du réseau d'importateurs occupant un rôle complémentaire au trafic, la position de ces individus à l'intérieur de l'ensemble du réseau sera analysée. Plus précisément, la place occupée et l'influence exercée par ces individus en lien avec la centralité de leur position seront étudiées. L'analyse de la position d'un individu permet de mieux comprendre l'enchâssement de ce dernier dans le réseau et les contraintes et les opportunités reliées à celui-ci (Hanneman, 2001 : 37). Tel que déjà mentionné, l'analyse de la position de ces individus permettra de compléter l'analyse des rôles qu'ils occupent et de mettre en lien l'importance de ces deux approches.

L'analyse des positions des membres du réseau débutera avec l'étude de l'influence globale des individus occupant un rôle complémentaire au trafic, précédemment à l'étude de la contribution individuelle des individus composant ce groupe. Cette première analyse permettra donc, d'une part, de comprendre l'apport de ces personnes

en tant que groupe et permettra, d'autre part, de mieux comprendre leur influence sur la structure du réseau en le comparant à celui étudié dans le cadre de la recherche de Petit (2003) qui se consacre uniquement aux individus agissant en tant que trafiquants. En effet, il sera possible d'analyser si certaines personnes occupant des rôles particuliers occupent des positions plus centrales au sein du groupe criminel.

2.1 La structure du réseau

Avant d'analyser les positions des participants au sein du réseau d'importateurs de drogue, on doit comprendre un peu mieux la structure du réseau tel quel et voir l'impact de l'inclusion des non-trafiquants sur la structure globale du réseau.

2.1.1 L'analyse de la densité

L'analyse de la densité du réseau permettra donc de déterminer si l'intégration au réseau de participants occupant des rôles complémentaires au trafic de drogue affecte la cohésion et la redondance dans les relations entre les individus. L'analyse de la densité du réseau, composé de personnes occupant un rôle de trafiquant ou un rôle complémentaire au trafic, démontre une densité très faible de 1%. Ce qui signifie que seulement 1% de tous les liens possibles entre les membres du groupe criminel sont effectivement établis. L'intégration au groupe criminel de participants remplissant un rôle complémentaire à la contrebande semble donc diminuer la proportion de liens existants entre les membres de l'organisation, puisque l'étude de Petit (2003) démontre une densité faible de 0,05. Cette constatation pourrait donc signifier que les non-trafiquants n'entretiennent pas un nombre important de liens avec les trafiquants. Cependant, il faut mentionner que plus un groupe est nombreux, plus la densité de ce groupe risque de diminuer. En effet, particulièrement lorsqu'un groupe devient plus grand, toutes les connections possibles ne sont pas établies et plus les chances que des trous structuraux se forment ou que le groupe se sectionne vont émerger et, par le fait même, la densité du réseau diminue (Hanneman, 2001 : 37, 41). La simple intégration de nouveaux participants et le nombre élevé de personnes composant le groupe pourraient donc expliquer la faible densité du réseau.

Il est à noter que Petit (2003) affirme que cette très faible densité témoigne du fait que le réseau n'est pas seulement composé d'une seule organisation dirigée par Rocco, mais plutôt de la présence de plusieurs réseaux interconnectés : « Il s'agit en fait de divers réseaux et chaînes de distribution faisant affaire ensemble à un moment ou l'autre de l'enquête, comme en témoignent d'ailleurs les nombreux croisements entre différentes enquêtes effectuées par des corps policiers aux quatre coins du monde (Petit, 2003 : 64) ». Petit (2003) ajoute que l'analyse du contenu des conversations téléphoniques entre les membres du réseau témoigne davantage de la présence de collaboration et de partenariats entre ces derniers plutôt que d'une structure pyramidale rigide et contraignante. Il semble donc que l'intégration des participants complémentaires contribue davantage à la présence de nombreux groupes d'individus formant des partenariats.

2.1.2 L'analyse de la centralisation

Le tableau II présente les différents indicateurs de la centralisation globale du réseau d'importateurs composé des 181 participants étudiés dans le cadre de la présente recherche⁴. Ce tableau présente également les résultats obtenus par Petit (2003) dans le cadre de son étude portant sur le même réseau de contrebandiers, composé de seulement 116 individus considérés par l'auteur comme agissant en tant que trafiquants aux fins de l'organisation. La présentation des différents résultats relatifs à chacune de ces deux recherches permet une comparaison rapide de ceux-ci et permet, par le fait même, de mieux comprendre l'apport et l'influence exercés sur la structure du réseau par les individus intégrés aux présentes analyses.

La centralisation du réseau et les statistiques descriptives, telles que la moyenne des résultats des membres du réseau, le nombre d'individus ayant un résultat supérieur à la moyenne, l'indice minimum et l'indice maximum, sont également présentés dans le tableau suivant, afin de mieux comprendre la variance dans la distribution des

⁴ La matrice utilisée afin de déterminer les mesures de centralité présentées est une matrice binaire symétrique rapportant toutes les conversations téléphoniques recueillies dans le cadre de l'opération policière Caviar. Cependant, il est à noter que deux individus occupant un rôle complémentaire au trafic, qui ne sont pas connectés au reste du réseau, ont dû être exceptionnellement retirés de la matrice afin de calculer la centralité de proximité de l'organisation.

différentes formes de centralité entre les membres du réseau et l'inégalité au sein de l'organisation (Hanneman, 2001 : 65). Il est à noter qu'un pourcentage de centralisation bas indique un réseau moins centralisé dans son ensemble, donc une centralisation et un positionnement plus homogènes entre les membres de l'organisation (Hanneman, 2001 : 65).

Tableau II : Indicateurs de centralisation du réseau d'importateurs

| | Centralité de degré* | | Centralité de proximité** | | Centralité d'intermédiation*** | |
|---|----------------------|--------------|---------------------------|--------------|--------------------------------|--------------|
| | | Petit (2003) | | Petit (2003) | | Petit (2003) |
| Centralisation du réseau | 42,59% | 50,57% | 53,99% | 54,81% | 66,80% | 44,84% |
| Moyenne des résultats des individus | 1,77% | 5,08% | 33,77% | 40,20% | 1,12% | 1,36% |
| Nombre d'individus supérieurs à la moyenne | 45/181 | 31/116 | 73/181 | 67/116 | 24/181 | 18/116 |
| Indice minimum | 0,56% | 0,87% | 18,60% | 23,05% | 0% | 0% |
| Indice maximum | 43,89% | 54,78% | 60,54% | 67,25% | 67,55% | 45,81% |

Note : Les résultats de centralité présentés sont les mesures normalisées à partir de la taille du réseau. Ils s'expriment en pourcentage et permettent ainsi une comparaison entre des réseaux de taille différente.

* Le degré de centralité normalisé est calculé en divisant le degré par le degré maximal possible et est exprimé en pourcentage.

** La centralité de proximité normalisée est calculée en divisant la centralité de proximité par la distance minimale possible et est exprimée en pourcentage.

*** La centralité d'intermédiation normalisée est calculée en divisant l'intermédiation par l'intermédiation maximale possible et est exprimée en pourcentage. (Borgatti, S.P., Everett, M.G. et Freeman, L.C., 2002).

De manière générale, le présent réseau est considérablement centralisé puisque les résultats varient de 42% à 66% de centralisation. En ce qui concerne la centralité de degré et de proximité du présent réseau, elles sont en accord avec les résultats obtenus dans le cadre de la recherche de Petit (2003). Mentionnons la présence d'une faible diminution de la centralité de degré indiquant ainsi une baisse de la centralisation de degré et une augmentation légère de l'homogénéité concernant le nombre de contacts directs que possèdent les membres de l'organisation. Le changement le plus notable concerne la centralité d'intermédiation qui a fortement augmentée avec l'intégration des participants complémentaires. Les non-trafiants entraînent donc une plus grande inégalité au sein du réseau en ce qui a trait au pouvoir relié à la position d'intermédiation des acteurs, soit une position établissant une relation entre deux personnes qui ne sont pas directement connectées. Le pouvoir relié à l'intermédiation varie substantiellement entre les membres du réseau d'importateurs, puisqu'il est considérablement centralisé. Cette centralisation d'intermédiation élevée traduit le fait

qu'un faible nombre d'acteurs contrôlent la communication au sein du réseau (Degenne et Forsé, 2004 : 161). Il est à noter que la différence de taille entre les deux réseaux étudiés n'explique pas les changements de centralité puisque les mesures présentées sont normalisées.

2.2 L'analyse de la centralité

L'analyse des mesures de centralité permettra de mieux connaître les différentes positions stratégiques interrelationnelles occupées par les membres du réseau d'importateurs et de démontrer dans quelle mesure la cohésion du groupe est organisée autour de certains individus en particulier.

D'abord, l'analyse du noyau et de la périphérie du réseau permettra de déterminer les rôles occupés par les individus composant ces deux divisions reliées à des positions très divergentes. Cette analyse fournit donc une vision plus globale de l'ensemble du réseau en ce qui a trait à la centralité et à la cohésion du groupe que les mesures de centralité individuelle. L'analyse du noyau et de la périphérie révèle que seulement 17 personnes composent le noyau du réseau d'importateurs de drogue composé de 181 individus. L'individu du nom de Rocco, soit la personne sur laquelle les policiers ont d'abord déployé et centré leurs efforts, fait partie du noyau. La forte centralité et la place occupée à l'intérieur des conversations téléphoniques de cet individu peuvent expliquer sa position au sein du noyau. Par ailleurs, un nombre considérable de participants complémentaires occupent une position au sein du noyau de l'organisation, puisque 47,06% de tous les individus composant le noyau du réseau d'importateurs de drogue occupent un rôle complémentaire au trafic de stupéfiants. Le noyau est donc composé d'un nombre aussi important de trafiquants que de non-trafiquants. La totalité de ces participants complémentaires occupent plus précisément un rôle en lien avec les finances de l'organisation, à l'exception d'une personne qui a un rôle en lien avec le dédouanement de marchandises commerciales.

En ce qui concerne l'analyse de la centralité individuelle, celle-ci permettra également d'établir un lien entre la position et le rôle précis occupé par les différents acteurs. Afin

de mieux comprendre la centralité des membres de l'organisation criminelle étudiée, les trois principales mesures de centralité élaborées par Freeman (1979) seront analysées, soit les mesures de la centralité de degré, la centralité de proximité et la centralité d'intermédiarité. Ces différentes mesures permettent de saisir les avantages reliés à chacune des formes de centralité qui donne accès à un certain pouvoir ou influence aux acteurs occupant une position particulière.

Le tableau III présente donc les principales mesures de centralité pour les cinq personnes occupant un rôle complémentaire à la contrebande qui témoignent des niveaux les plus élevés de centralité. Le tableau montre également les résultats obtenus relativement à deux trafiquants importants analysés par Petit (2003), soit Rocco et Johnny, permettant ainsi de comparer leur position dans le cadre des deux études distinctes et de comparer également leur centralité à celle des individus complémentaires. De plus, chacune des mesures de centralité est présentée conjointement avec le rang, allant du plus haut niveau de centralité au plus faible, que l'individu occupe parmi les 181 personnes composant le réseau.

Tableau III : Indicateurs de centralité des membres du réseau

| Noms des individus* | Centralité de degré | Rang sur 181 | Centralité de proximité | Rang sur 181 | Centralité d'intermédiarité | Rang sur 181 |
|--------------------------|---------------------|--------------|-------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| Rocco | 43,89% | 1 | 60,54% | 1 | 67,55% | 1 |
| <i>dans Petit (2003)</i> | 54,78% | | 67,25% | | 45,81% | |
| Johnny | 18,33% | 2 | 46,72% | 3 | 23,91% | 2 |
| <i>dans Petit (2003)</i> | 26,09% | | 53,49% | | 20,35% | |
| Gingras | 7,78% | 7 | 40,55% | 13 | 15,06% | 3 |
| Passanante | 8,89% | 6 | 43,10% | 6 | 7,64% | 7 |
| Ianni | 6,11% | 9 | 42,79% | 7 | 5,01% | 10 |
| Nadeau | 5,56% | 10 | 40,55% | 14 | 3,18% | 12 |
| Williams | 3,33% | 20 | 39,82% | 16 | 0,16% | 37 |

* Les noms attribués aux individus sont fictifs afin de converser l'anonymat des personnes concernées et ces derniers concordent avec ceux attribués dans le cadre de la recherche de Petit (2003).

2.2.1 La centralité des trafiquants importants

En ce qui concerne les mesures de centralité de Rocco, conformément aux résultats obtenus par Petit (2003), il est toujours l'individu qui obtient les plus hauts résultats de mesures de centralité et ce, pour les trois indicateurs de centralité. Les résultats varient

donc entre 43,89% et 67,55% et sont, par ailleurs, nettement supérieurs à la moyenne des membres de l'organisation. Il est à noter que les individus ajoutés au présent réseau diminuent légèrement la centralité de degré de cet individu, soit le nombre de contacts qu'ils possèdent, et la centralité de proximité, soit la courte distance qui le sépare des autres participants. Le changement le plus notable suite à l'intégration de participants complémentaires, en ce qui concerne Rocco, est l'augmentation considérable de sa centralité d'intermédiation indiquant qu'il sert fréquemment de pont entre deux individus qui ne sont pas directement connectés autrement. Petit (2003) affirme que les mesures de centralité élevées de Rocco correspondent au profil d'un individu influent au sein du réseau puisqu'il occupe une position privilégiée au niveau du degré de centralité, de la proximité et de l'intermédiation. Pour ce qui est des mesures de centralité de Johnny obtenus dans le cadre de la présente recherche, elles correspondent également aux résultats de Petit (2003). Cette dernière affirme que cet individu occupe une position très stratégique au sein de l'organisation, puisqu'il présente généralement les résultats les plus élevés après ceux de Rocco. L'auteure affirme donc que ces deux individus occupent réellement une position centrale et stratégique en plusieurs points puisqu'ils se retrouvent, plus précisément, à une position de courtier-représentant. Ils agissent en tant que coordonnateur au sein d'un sous-groupe, soit un groupe d'acheteurs de stupéfiants, en vue de mener à terme différents projets (Petit, 2003). Petit (2003) affirme que Rocco est donc le représentant d'une filière d'importation de haschich alors que Johnny coordonne une filière se spécialisant dans la contrebande de cocaïne. Elle ajoute que le pouvoir que ces deux individus exercent découlent du fait que d'autres membres de l'organisation dépendent d'eux. L'ajout au réseau d'individus occupant des rôles complémentaires au trafic n'a donc pas ébranlé la position centrale et stratégique occupée par ces deux importants trafiquants puisqu'ils présentent toujours des mesures de centralité très élevées.

2.2.2 La centralité des non-trafiquants

En ce qui concerne les cinq individus occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue qui présentent des mesures de centralité très élevées, ils occupent majoritairement un rôle en lien avec les finances du réseau. Plus précisément, Williams

est la personne qui s'est vu attribuer le rôle d'argentier par les enquêteurs. Passanante et Ianni agissent, quant à eux, à titre d'investisseur, alors que Nadeau occupe un rôle de transporteur d'argent. Pour ce qui est de Gingras, il est plutôt responsable des modalités de dédouanement de la marchandise illicite importée. Ces personnes ayant une forte centralité sont donc plus importantes et plus influentes au sein du réseau que les autres participants (Scott, 1999 : 94).

La centralité de degré

Pour ce qui est de la mesure de centralité de degré, ce sont Passanante et Gingras qui présentent le nombre de contacts directs le plus élevé. Malgré une centralité de degré de 8,89% pour Passanante et de 7,78% pour Gingras, ce qui est faible comparativement à celle de Rocco (43,89%), elles représentent le sixième et le septième résultat le plus élevé de tous les membres de l'organisation. Il faut également mentionner que la moyenne du groupe est seulement de 1,77%. Ces deux individus, occupant un rôle d'investisseur et un rôle relié au dédouanement des stupéfiants importés, comptent de nombreux contacts et ont donc accès, par le fait même, à de multiples opportunités, ressources et alternatives afin de satisfaire leurs besoins et sont moins dépendants des autres acteurs (Hanneman, 2002 : 61). Il est vrai que Gingras possède des connaissances, des ressources et même une expertise particulière concernant le dédouanement de marchandises commerciales qui lui permet d'être plutôt indépendant. Le fait qu'il possède en plus un grand nombre de contacts contribue à sa position importante et stratégique à l'intérieur du réseau. Précisons que les dix personnes présentant les mesures de centralité les plus élevées occupent à 80% un rôle relié aux finances de l'organisation. Plus exactement, trois de ces individus sont transporteurs d'argent, deux sont des investisseurs, deux autres sont responsables des finances du réseau en général et seulement une personne s'occupe de changer les devises. Par ailleurs, seulement deux de ces personnes jouent un rôle clé au niveau du dédouanement des marchandises.

La centralité de proximité

L'analyse de la centralité de proximité démontre que l'individu occupant un rôle complémentaire au trafic témoignant du résultat le plus élevé est Passanante avec une centralité de 43,10%. Ce résultat n'est pas si différent du résultat de Johnny, soit 46,72%, établi par Petit (2003) comme occupant une position importante en tant que trafiquant. Malgré son rôle d'investisseur uniquement complémentaire au trafic de stupéfiants, Passanante est tout de même connecté par des chemins (ou géodésiques) courts aux autres membres du réseau d'importateurs de drogue (Freeman, 1979). Les autres personnes composant le groupe criminel, trafiquants ou non-trafiquants, ne sont jamais très loin des autres. Lorsque l'étude est concentrée sur les mesures de centralité de proximité les plus élevées parmi les individus occupant un rôle complémentaire au trafic, on constate que les personnes responsables des finances sont relativement centrales. En effet, 80% des dix personnes complémentaires les plus centrales, se chargent du secteur d'activités relatif aux finances. Plus particulièrement, trois de ces personnes sont chargées de transporter l'argent, trois autres sont des investisseurs et, finalement, deux d'entre elles sont responsables des finances du groupe. De plus, un de ces individus s'occupe du dédouanement de marchandises (Gingras) et une autre s'emploie à effectuer diverses commissions pour le compte d'autres membres du réseau. Ces résultats démontrent donc que les individus occupant un rôle relié aux finances de l'organisation peuvent être rejoint et peuvent rejoindre les autres rapidement (Hanneman, 2002 : 62). Ils possèdent également un accès privilégié à l'information et aux ressources possédées par d'autres individus (Hanneman, 2002 : 62). En ce sens, ils occupent donc une place stratégique à l'intérieur du réseau.

La centralité d'intermédiation

En ce qui concerne la centralité d'intermédiation, la troisième personne démontrant la plus forte centralité, après Rocco et Johnny, est un individu occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue. Cet individu, du nom de Gingras, occupant un rôle clé au niveau du dédouanement et de l'entrée de stupéfiants, témoigne d'une centralité d'intermédiation de 15,06% nettement supérieure à la moyenne de 1,12%. Ce résultat n'est pas aussi notable que celui de Rocco (67,55%), mais il reste l'un des plus

importants. Gingras établit donc régulièrement la relation et la communication entre deux personnes qui ne sont pas directement connectés (Freeman, 1979). Lorsque les dix personnes occupant un rôle complémentaire au trafic qui présentent les mesures de centralité d'intermédiarité les plus élevées sont étudiées, il est constaté que la majorité d'entre eux occupent un rôle relié aux finances de l'organisation. En effet, 60% de ces personnes occupent ce type de rôle : trois d'entre elles se chargent du transport d'argent, deux autres sont des investisseurs et l'une d'elles est responsable de changer l'argent. Les autres personnes présentant une forte centralité d'intermédiarité occupent toutes un rôle en lien avec le dédouanement de marchandises commerciales. En effet, quatre de ces individus se chargent de planifier et de fournir les documents nécessaires à l'importation et au dédouanement de marchandises commerciales qui serviront de couverture à la contrebande de stupéfiants. Un nombre considérable d'individus non-trafiquants ont donc la possibilité d'agir en tant que courtier entre deux individus et de retirer profit de cette situation. Ils pourraient même extraire un revenu de ce rôle d'intermédiarité (Hanneman, 2002). De plus, ils peuvent contrôler les communications en isolant ou en prévenant des contacts entre certains acteurs (Hanneman, 2002 : 62) ou en filtrant ou distordant les informations qui circulent au sein du réseau. Malgré qu'ils ne jouent pas un rôle de trafiquants, certains individus en charge des finances et des renseignements relatifs à l'importation de marchandises, sont en excellente position pour coordonner les activités du réseau (Degenne et Forsé, 1994 : 158).

L'analyse de la centralité des membres du réseau démontre que, malgré qu'ils n'occupent pas un rôle directement relié au trafic de drogue certains non-trafiquants occupent une position centrale au sein du réseau d'importateurs de drogue. La centralité des individus semble donc être en lien avec l'importance du rôle occupé par les participants, puisque les deux trafiquants les plus notoires occupent les positions les plus centrales et que les non-trafiquants centraux occupent des rôles importants reliés aux finances du réseau et au dédouanement de marchandises. L'analyse de position démontre également que des personnes occupant des rôles complètement différents peuvent occuper des positions centrales semblables et même être présents tous deux au sein du noyau de l'organisation. Le fait d'occuper un rôle important est donc en lien

avec une position importante, mais afin de mieux comprendre la contribution des membres du réseau d'importateurs, un lien sera établi avec la contribution des participants en termes d'intégration d'individus au réseau.

3. L'analyse des sources

Une autre manière de mieux comprendre la contribution, l'importance et la centralité des membres du réseau d'importateurs de drogue est d'analyser les individus agissant en tant que source au sein de cette organisation. D'abord, il faut comprendre que les sources sont les personnes qui contribuent à la constitution du réseau en participant à l'intégration de nouveaux participants au groupe. En effet, suite à un premier contact établi et initié par une source, un nouveau participant se joint à l'organisation criminelle. Ces individus peuvent être associés au rôle « d'extensionneur » proposé par Williams (2001) puisqu'ils visent à étendre le réseau en recrutant de nouveaux membres. Ainsi, la présente analyse étudiera les sources en déterminant les personnes ayant généré le premier contact avec chacun des 181 individus composant le réseau entier. Dans le cas présent, elle vise à saisir lesquels de ces individus contribuent à l'intégration à l'organisation de personnes chargées de rôles opposés à celui qu'ils occupent. Sont-ce les trafiquants qui intègrent des non-trafiquants au réseau ou plutôt l'inverse ? L'analyse du nombre de personnes générées par les membres du réseau et surtout le rôle occupé par celles-ci permettra de mieux comprendre la contribution des participants. En effet, un acteur qui contribue à l'entrée à l'organisation d'un nombre élevé d'individus occupe une place importante et exerce un certain pouvoir au sein du réseau. Dans le même ordre d'idées, un individu qui génère l'intégration de personnes occupant un rôle divergent du sien contribue à des opportunités criminelles intéressantes et variées. L'analyse des sources et de la concentration des contacts générés permettra également de confirmer ou de contredire l'importance des membres du groupe criminel révélée par les analyses de rôles et de positions.

3.1 L'importance des sources selon la centralité

De manière générale, l'analyse des sources permet de constater que seulement 33 des 181 membres du réseau d'importateurs, soit 18,2%, contribuent à l'intégration de nouveaux membres au sein du groupe. Précédemment à l'analyse des rôles occupés par ces sources, l'analyse suivante tente d'étudier la possibilité d'un lien entre la position de centralité d'un participant et le fait qu'il agisse en tant que source. Le lien entre les mesures de centralité et le rôle de source permet de mieux comprendre l'apport, en terme de contacts générés, des membres du réseau d'importateurs occupant une position centrale au sein de l'organisation. En effet, il se peut que les personnes centrales aient acquis une position stratégique au sein du groupe, suite à l'intégration au réseau d'un nombre important d'individus. Le tableau IV présente donc le nombre de personnes générées par les membres du réseau ayant été déterminés, dans le cadre des analyses précédentes, en tant que participants occupant une position centrale.

Tableau IV : Nombre d'individus générés selon la centralité des individus

| Noms des individus* | Nombre d'individus générés | Pourcentage du réseau qui est généré |
|--------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| <i>Trafiquants :</i> | | |
| Rocco | 70 | 38,7% |
| Johnny | 17 | 9,4% |
| <i>Non-Trafiquants :</i> | | |
| Gingras | 11 | 6,1% |
| Passanante | 10 | 5,5% |
| Ianni | 6 | 3,3% |
| Nadeau | 4 | 2,2% |
| Williams | 0 | 0% |

* Les noms attribués aux individus sont fictifs afin de converser l'anonymat des personnes concernées et ces derniers concordent avec ceux attribués dans le cadre de la recherche de Petit (2003).

Les résultats obtenus démontrent clairement que les personnes ayant une forte centralité génèrent l'entrée au réseau d'un nombre plus important d'individus. En effet, plus un participant occupe une position centrale au sein du réseau, plus il contribue à l'intégration à l'organisation de nombreux nouveaux acteurs. À titre d'exemple, Rocco, étant le membre du réseau présentant les plus fortes mesures de centralité, est de loin la personne générant le nombre le plus important de participants, soit 38,7% du réseau complet. Il faut toutefois rappeler que les écoutes électroniques ont, à l'origine, été

centrées sur cet individu principal, considéré par les policiers comme étant le chef de l'organisation d'importations de drogues. Rocco est d'ailleurs présent dans plus de la moitié des conversations téléphoniques enregistrées, démontrant ainsi l'ampleur de l'attention que les policiers lui ont témoignée. La situation particulière de ce dernier pourrait donc expliquer, en partie, le nombre élevé d'individus qui ont été intégrés au groupe suite à un contact généré par ce dernier. Considérant ainsi le contexte de l'enquête policière dans le cadre de laquelle les données ont été recueillies, la contribution au réseau de contrebandiers de ce personnage se doit donc d'être nuancée. De plus, Johnny occupe une des positions les plus centrales du réseau, soit une position stratégique au sein de l'organisation (Petit, 2003), et génère également un pourcentage important de participants. Pour ce qui est des personnes occupant un rôle complémentaire à la contrebande de drogue, Gingras, qui est responsable du dédouanement des marchandises, génère la plus grande proportion du réseau et présente d'ailleurs la plus forte centralité des individus composant ce groupe.

Par ailleurs, il est à noter que, d'une vision globale, un nombre restreint d'individus présentant une forte centralité contribuent à intégrer un nombre élevé de participants. En effet, seulement cinq individus ayant une très forte centralité ont permis de générer 121 membres du réseau, soit 66,9% de l'organisation complète. Ces résultats correspondent à ceux obtenus par Morselli (2003), dans le cadre de l'étude du réseau de Sammy Gravano, qui démontrent que seulement quatre acteurs clés contribuent à 52% de tous les contacts que ce personnage a acquis à travers sa carrière. Cependant, il faut mentionner que l'analyse par Morselli (2003) est une analyse de réseau personnel, alors que le présent réseau étudié est un réseau complet.

Toutefois, il n'existe pas de lien direct entre la position centrale d'un individu et son apport à l'organisation en terme de participants générés. En effet, quelques individus, tel que Williams, ne génèrent l'intégration au réseau d'aucun individu, alors qu'ils occupent pourtant une position centrale au sein de l'organisation. Certaines personnes ayant une centralité relativement faible contribuent toute de même à la constitution du réseau. Plus précisément, un individu du nom de Provost, remplissant un rôle

complémentaire au trafic de drogue en lien avec la logistique de l'organisation et occupant en moyenne le 171^e rang sur les 181 membres du réseau en terme de centralité, génère pourtant l'entrée à l'organisation criminelle d'une personne. Toutefois, de manière générale, le fait de générer l'entrée au réseau d'un nombre important de personnes et d'établir, par le fait même, une relation avec plusieurs membres du groupe criminel mène à une position centrale au sein de l'organisation.

3.2 L'importance des sources selon le rôle occupé

Afin de mieux comprendre les individus agissant en tant que sources au présent réseau d'importateurs de stupéfiants et de saisir leur contribution à l'organisation, il faut d'abord étudier le rôle occupé par ces personnes. En effet, le rôle de trafiquant ou de non-trafiquants occupé par les 33 sources doit avant tout être déterminé. Le tableau V décortique donc les sources selon le rôle de trafiquant ou le rôle complémentaire à la contrebande de drogue occupé, le pourcentage de toutes les sources existantes que ces individus représentent, ainsi que le nombre de personnes générées par ces deux groupes et le pourcentage du réseau complet que ces sources ont intégré à l'organisation.

Tableau V: Nombre d'individus générés par les trafiquants et les non-trafiquants

| Rôle occupé par les sources | Nombre de sources | Pourcentage des sources | Nombre d'individus générés | Pourcentage du réseau qui est généré |
|-----------------------------|-------------------|-------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| <i>Trafiquants</i> | 17 | 51,5% | 130 | 71,8% |
| <i>Non-Trafiquants</i> | 16 | 48,5% | 51 | 28,2% |
| Total | 33 | 100% | 181 | 100% |

D'une manière globale, les résultats obtenus permettent de remarquer qu'une proportion toute aussi considérable de sources occupe un rôle de trafiquant et un rôle de non-trafiquant. Les individus générant l'entrée de nouveaux acteurs au réseau occupent dans 51,5% des cas un rôle de trafiquant, alors qu'ils remplissent dans 48,5% des cas un rôle complémentaire à la contrebande. L'activité principale de l'organisation étant l'importation de drogue, la contribution et l'implication des acteurs n'agissant pas en tant que trafiquants sont significatives. Il faut souligner que le nombre de sources occupant chacun de ces deux rôles distincts reste toutefois proportionnel au nombre de personnes remplissant ces rôles dans le cadre de l'organisation complète.

Malgré qu'un nombre comparable de sources occupent un rôle de trafiquant et de non-trafiquant, les personnes remplissant un rôle de trafiquant au sein du réseau contribuent à l'entrée d'un nombre de participants considérablement plus important. Les trafiquants génèrent pas moins de 71,8% de l'organisation complète. Tel que déjà mentionné, il ne faut pas oublier que Rocco est responsable de l'intégration d'un peu plus de la moitié de tous les individus générés par des personnes occupant un rôle de trafiquant. L'exclusion de cet individu particulier des analyses effectuées démontre que les autres trafiquants génèrent 33,3% de tous les membres de l'organisation. La contribution de ces trafiquants est donc comparable à celle des individus occupant un rôle complémentaire à la contrebande, puisque ces derniers génèrent 28,2% de tous les acteurs composant le réseau d'importateurs de stupéfiants.

Par ailleurs, l'analyse des 14 membres du réseau d'importateurs générant l'intégration au groupe du plus grand nombre de personnes indique que ces sources occupent autant un rôle de trafiquant qu'un rôle complémentaire à la contrebande de stupéfiants. Ces personnes occupant des rôles complémentaires au trafic de stupéfiants contribuent à l'entrée de 22,7% du réseau entier. Cette contribution n'est pas négligeable pour des individus remplissant un rôle autre que celui de contrebandier, mais il faut mentionner que les trafiquants génèrent, quant à eux, 65,7% de toute l'organisation. Ces analyses démontrent donc que les personnes occupant un rôle de trafiquants contribuent à une plus grande proportion de l'organisation criminelle que celles occupant un rôle autre que celui de trafiquants. Cependant, certains individus remplissant un rôle complémentaire au trafic de stupéfiants, dont les individus chargés des finances de l'organisation, participent de manière significative à l'intégration de nouveaux participants. Notons que seulement deux des six rôles complémentaires à la contrebande, soit le rôle en lien avec les finances du réseau et celui relié aux dédouanement des marchandises, sont occupés par les sources ayant un apport important au sein du réseau.

3.3 Le rôle occupé par les individus générés

Afin de mieux saisir l'apport des sources à l'organisation criminelle, un lien sera établi entre le rôle occupé par les sources et celui occupé par les individus qu'ils intègrent au réseau. Plus précisément, l'intérêt sera porté sur la concordance ou la divergence entre le rôle occupé par un membre du réseau et celui joué par les personnes nouvellement contactées par ce premier individu.

3.3.1 Le rôle occupé par les individus générés selon le rôle occupé par les sources

Le tableau suivant présente le rôle occupé par les individus générés, selon le rôle occupé par les sources, soit un rôle de trafiquant ou un rôle complémentaire au trafic de drogue. De plus, les résultats présentés comprennent le nombre d'individus générés remplissant chacun de ces rôles, ainsi que le pourcentage que ces personnes représentent par rapport à tous les participants générés par chacun des types de sources.

Tableau VI: Rôle occupé par les individus générés selon le rôle occupé par les sources

| Rôle occupé par les sources | Individus occupant un rôle de trafiquant | | Individus occupant un rôle de non-trafiquant | |
|-----------------------------|--|--|--|--|
| | Nombre d'individus générés | Pourcentage de tous les individus générés par ces sources* | Nombre d'individus générés | Pourcentage de tous les individus générés par ces sources* |
| <i>Trafiquants</i> | 76 | 58,5% | 54 | 41,5% |
| <i>Non-Trafiquants</i> | 17 | 33,3% | 34 | 66,7% |
| Total | 93 | - | 88 | - |

* Ce pourcentage a été calculé en divisant le nombre d'individus générés donné par le nombre total d'individus générés par les sources occupant ce rôle particulier.

De manière globale, il y a présence de concordance entre le rôle occupé par les sources et celui occupé par les individus qu'elles intègrent au réseau. En effet, les membres de l'organisation criminelle occupant un rôle de trafiquant participent dans 58,5% des cas à l'entrée dans l'organisation d'une personne occupant également un rôle de trafiquant. La même observation est constatée, lorsque les participants occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue sont observés. Plus exactement, 66,7% de toutes les personnes intégrées au groupe par une source occupant un rôle de non-trafiquant occupent, elles aussi, un rôle complémentaire à la contrebande de stupéfiants. L'intégration à l'organisation de personnes occupant un même type de rôle contribue

tout de même à de nouvelles connaissances, puisque ces individus ne sont pas nécessairement responsables des mêmes tâches particulières et peuvent ainsi acquérir une nouvelle expertise.

Tel que déjà mentionné, les sources occupant un rôle de trafiquant contribuent à l'entrée au réseau d'un nombre plus important de participants que les sources occupant un rôle complémentaire à la contrebande de drogue. Les trafiquants contribuent à l'intégration de la majorité des participants remplissant un rôle de trafiquant, mais également de la majorité des non-trafiquants. En effet, les sources occupant un rôle de trafiquant génèrent l'entrée au groupe criminel de 81,7% de tous les trafiquants composant l'organisation et de 61,4% de tous les non-trafiquants. Les membres du réseau occupant un rôle complémentaire au trafic sont donc plus fréquemment intégrés à l'organisation suite à un appel reçu d'un trafiquant que d'une personne occupant un rôle de non-trafiquant. Mentionnons que Gingras, un non-trafiquant occupant une position centrale au sein du réseau et impliqué dans plus de 65 conversations téléphoniques, a été intégré au réseau par un membre du groupe criminel remplissant un rôle de trafiquant. Cette intégration permet aux trafiquants de profiter de l'expertise de cet individu en ce qui a trait au dédouanement de marchandises commerciales servant de couverture à l'importation de stupéfiants.

Il ne faut pas négliger que les participants occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue intègrent, dans 33,3% des cas, des individus occupant un rôle de trafiquant. Un nombre considérable de trafiquants peuvent donc entrer dans le réseau suite à un appel reçu par un individu occupant un rôle de non-trafiquant. Dans le cadre d'un réseau d'importateurs de drogue, les personnes n'occupant pas directement un rôle lié à la contrebande peuvent contacter des trafiquants afin de profiter de leur expertise particulière.

3.3.2 Le rôle complémentaire au trafic occupé par les sources

Afin de mieux comprendre l'apport des membres du réseau d'importateurs de drogue occupant un rôle complémentaire à la contrebande, le tableau suivant présente donc le

rôle occupé par les individus générés, selon le rôle précis occupé par ces sources remplissant un rôle de non-trafiquant. Le tableau indique le pourcentage que chacun des types de sources occupant un rôle de non-trafiquant représente, par rapport à toutes les 33 sources existantes. De plus, le nombre d'individus générés occupant un rôle de trafiquant ou de non-trafiquant est également mentionné. Finalement, le pourcentage d'individus générés par les sources qui occupent un rôle de trafiquant ou un rôle de non-trafiquant a aussi été calculé.

Tableau VII: Rôle occupé par les individus générés selon le rôle occupé par les non- trafiquants

| Sources occupant un rôle de non-trafiquant | Pourcentage de toutes les sources occupant ce rôle | Individus occupant un rôle de trafiquant | | Individus occupant un rôle de non-trafiquant | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | Nombre d'individus générés | Pourcentage de tous les individus générés par ces sources* | Nombre d'individus générés | Pourcentage de tous les individus générés par ces sources* |
| <i>Finance</i> | 24,2% | 13 | 46,4% | 15 | 53,6% |
| <i>Logistique</i> | 9,1% | 2 | 66,7% | 1 | 33,3% |
| <i>Dédouanement</i> | 15,2% | 2 | 10,0% | 18 | 90,0% |
| Total | 48,5% | 17 | - | 34 | - |

* Ce pourcentage a été calculé en divisant le nombre d'individus générés donné par le nombre total d'individus générés par les sources occupant ce rôle particulier, multiplié par 100.

Il faut d'abord mentionner que les sources, participant à l'intégration au réseau de nouveaux participants, occupent seulement trois des six rôles complémentaires au trafic de drogue. En effet, aucun individu occupant un rôle en lien avec un emploi légitime, l'acquisition d'équipements de communication ou l'efficacité de la communication du réseau contribue à l'accroissement du groupe criminel étudié. Par ailleurs, les acteurs occupant un rôle relié aux finances de l'organisation forment le groupe le plus nombreux parmi les sources remplissant un rôle de non-trafiquant, puisqu'ils représentent 24,2% de toutes les sources. Les participants occupant un rôle en lien avec le dédouanement de marchandises commerciales représentent, quant à eux, 15,2% de toutes les sources.

Ces participants occupant un rôle en lien avec les finances contribuent à l'intégration du plus grand nombre de participants, puisqu'elles participent à l'entrée au réseau de 28 personnes. Ces sources génèrent l'incorporation de presque autant d'acteurs en charge

d'un rôle de trafiquant que d'un rôle complémentaire au trafic de drogue. Les participants intégrés par les personnes responsables des finances du réseau occupent dans 46,4% des cas un rôle de trafiquant. Ils contribuent même à générer l'intégration de 14% de tous les trafiquants composant le réseau d'importateurs de drogue étudié. Ces résultats démontrent donc l'important apport des membres de l'organisation occupant un rôle en lien avec les finances du réseau. Ils contribuent à intégrer plusieurs participants et incorpore même un nombre considérable de personnes occupant un rôle de trafiquant. Par ailleurs, les individus occupant un rôle en lien avec la logistique de l'organisation génèrent majoritairement des trafiquants, soit dans deux cas sur trois (66,7%). Cependant, cette contribution à l'intégration au réseau de trafiquants est mineure, puisqu'elle consiste en l'incorporation de seulement deux contrebandiers. En ce qui concerne les participants occupant un rôle en lien avec le dédouanement de marchandises commerciales, ils contribuent à l'intégration d'un nombre élevé de participants occupant un rôle complémentaire à la contrebande de stupéfiants. Ces sources participent à l'entrée à l'organisation de 20,5% de tous les non-trafiquants composant le réseau d'importateurs. D'ailleurs, les individus générés par ces sources occupent un rôle de non-trafiquant dans 90% des cas.

3.3.3 Les participants complémentaires générant des trafiquants importants

Certaines sources occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue contribue à l'intégration au réseau de trafiquants importants. Il faut préciser qu'un trafiquant important signifie un acteur ayant une forte centralité au sein de l'organisation criminelle et étant impliqué dans un nombre élevé de conversations téléphoniques enregistrées dans le cadre de l'opération policière Caviar. Plus précisément, quatre trafiquants importants ont été intégrés au réseau criminel suite à un appel émis par trois membres de l'organisation occupant un rôle complémentaire au trafic. Ces derniers occupent tous une position centrale au sein du réseau, mais surtout qu'ils remplissent tous un rôle en lien avec les finances du groupe. Ils occupent, plus précisément, des rôles d'investisseur et de transporteur d'argent.

L'analyse des sources du réseau d'importateurs de drogue a donc permis de constater à quel point les individus occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue entretiennent de nombreux liens et des relations réciproques avec les trafiquants, puisque ces deux catégories de personnes contribuent à l'intégration au réseau de participants n'occupant pas nécessairement le même type de rôle qu'eux. Ces analyses démontrent donc la contribution des acteurs n'occupant pas un rôle de trafiquants au développement d'une organisation criminelle spécialisée dans la contrebande de stupéfiants.

4. La discussion

L'analyse des rôles et des positions occupés, ainsi que des contacts générés par les participants complémentaires démontrent bien l'apport au réseau d'importateurs de drogue de ces individus occupant pourtant uniquement un rôle complémentaire au trafic de stupéfiants. D'abord, l'analyse des différents rôles complémentaires à la contrebande de stupéfiants occupés par ces acteurs démontre la manière dont ces individus contribuent à l'organisation criminelle en partageant leurs ressources, leurs habiletés et leur expertise avec les trafiquants. Les participants complémentaires participent, entre autres, aux finances et à l'efficacité de la communication du réseau. Ils contribuent de plus au rendement général du réseau en effectuant toutes sortes de commissions et en veillant à la planification de voyages à l'étranger qui sont essentiels à la réalisation d'importation de stupéfiants. Par ailleurs, ces individus facilitent aussi la contrebande de drogue en faisant preuve de connaissances pertinentes relatives au dédouanement de marchandises et en exploitant leur milieu de travail ou une compagnie légitime servant de facette aux activités criminelles. De plus, certaines personnes augmentent l'efficacité de la communication en transmettant des messages d'un membre du réseau à un autre, malgré qu'elles ne soient même pas au courant des activités criminelles de l'organisation. L'étude de ces rôles démontre la variété et la panoplie de rôles occupés par les membres d'un réseau criminel spécialisé dans l'importation de drogue, confirmant ainsi les propos de Adler (1993) affirmant qu'une seule personne ne peut posséder toutes les habiletés requises à la réalisation de cette activité criminelle. Ainsi,

différents acteurs occupant des rôles de trafiquant ou de non-trafiquant s'associent en partenariat afin de partager les différentes ressources qu'ils possèdent (Adler, 1993). Dans le cadre du réseau d'importateurs ciblé par l'opération policière Caviar, une proportion importante de participants complémentaires occupe un rôle en lien avec les finances de l'organisation et le dédouanement de marchandises commerciales et illicites.

En ce qui concerne l'apport des participants complémentaires au niveau de l'ensemble de la structure du réseau, ils contribuent à augmenter la centralisation d'intermédiation, par rapport aux résultats obtenus dans le cadre de l'étude de Petit (2003). Le réseau est donc plus centralisé au niveau du pouvoir pouvant être retiré d'une position se situant entre deux participants qui ne sont pas directement connectés (Freeman, 1979). Les participants complémentaires contribuent donc à une augmentation considérable de l'inégalité de ce type de pouvoir au sein du groupe. Certains individus exercent donc un pouvoir important en servant de pont entre deux personnes afin d'établir une relation entre celles-ci (Freeman, 1979). D'ailleurs, l'individu du nom de Gingras, occupant un rôle en lien avec le dédouanement de marchandises commerciales et illicites, exerce un fort pouvoir à ce niveau. Il semble donc établir un lien et servir d'intermédiaire entre les trafiquants et le milieu légitime relié au dédouanement de marchandises qui facilite l'importation de drogue. D'autres participants occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue exercent également certains types de pouvoir sur le réseau grâce à leur position centrale. En effet, ces participants complémentaires occupent majoritairement un rôle spécifique en lien avec les finances de l'organisation criminelle, puisque la totalité des non-trafiquants formant le noyau du réseau occupent ce type de rôle à l'exception d'une personne. Il est à noter que l'étude des co-conspirateurs du réseau terroriste étudié par Krebs (2002) démontre également que certaines de ces personnes considérées comme étant des associés occupent un certain pouvoir grâce à leur position centrale.

Par ailleurs, les analyses effectuées démontrent également que les participants complémentaires contribuent au réseau d'importateurs de drogue en agissant en tant que

sources, soit en générant l'intégration au groupe de nouveaux participants. Ces sources occupant un rôle complémentaire au trafic sont aussi importantes, en terme de nombre, que celles occupant un rôle de trafiquant. Ces premières contribuent à l'intégration de plus du quart de tous les acteurs constituant l'organisation criminelle. Ces participants complémentaires constituent un apport considérable au réseau puisqu'ils engendrent, dans la majorité des cas, l'entrée au réseau de personnes occupant un rôle de trafiquant. Le fait que les participants complémentaires intègrent des personnes occupant un rôle divergent de celui qu'ils occupent contribue à des opportunités intéressantes et diversifiées. En effet, l'étude portant sur les communautés présentes dans les hôtels, réalisée par Prus et Irini (1980), montre la manière dont les liens établis entre des personnes occupant des rôles différents contribuent à des opportunités intéressantes. L'intégration à l'organisation de personnes occupant un même type de rôle contribue tout de même à de nouvelles connaissances, puisque ces deux personnes ne sont pas nécessairement responsables des mêmes tâches particulières et peuvent ainsi acquérir une nouvelle expertise. Par ailleurs, le simple fait d'établir un contact avec d'autres participants permet une ouverture au niveau des opportunités. Cependant, les sources permettant plutôt l'entrée à l'organisation de participants occupant un rôle différent du leur contribuent à une plus grande panoplie d'opportunités variées et, par le fait même, un apport plus significatif. Les participants complémentaires peuvent donc générer l'intégration de trafiquants afin de profiter de l'expérience et de l'expertise qu'ils possèdent en ce qui concerne l'importation de drogue. Il apparaît que les participants complémentaires générant la proportion la plus considérable de trafiquants occupent un rôle en lien avec les finances du réseau criminel. Ces personnes contribuent même à l'intégration de trafiquants importants. Les trafiquants dirigent également leurs interactions vers des acteurs occupant des rôles différents du leur, soit des rôles complémentaires à la contrebande de drogue. L'intégration à l'organisation criminelle de participants complémentaires par des trafiquants témoigne bien de l'utilité que les trafiquants peuvent retirer de ces personnes. En effet, les trafiquants peuvent profiter des emplois légitimes occupés par les non-trafiquants, tels que des emplois liés aux aéroports, aux ports ou au dédouanement de marchandises commerciales, afin de réaliser des importations de drogue. Tel que soulevé par Mars (1982), les emplois

légitimes occupés par ces personnes fournissent des conditions qui rendent possible la réalisation de « part-time crime », soit des crimes normaux commis dans des circonstances normales de travail. Un individu peut, par exemple, planifier le dédouanement de marchandises licites ou illicites, telles que des stupéfiants, dans le cadre courant de son travail. Il peut profiter de l'accès facile et légitime à ce type de milieu licite qu'il possède (Aune, 1990). Il peut exploiter ces opportunités, comme toutes personnes ayant un accès à ce genre de milieu licite, afin de faciliter ou de réaliser de la contrebande de drogue. Les trafiquants peuvent également, en participant à l'intégration au réseau criminel d'individus non-trafiquants, profiter des rôles remplis et des tâches accomplis par ces personnes complémentaires. En effet, les membres de l'organisation occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue occupent des fonctions nécessaires à la réalisation d'importations de stupéfiants et à la réussite d'une organisation criminelle de ce genre, puisqu'elles se chargent de la logistique, de la gestion des finances et de la communication au sein du groupe.

Les analyses effectuées permettent de démontrer que le réseau d'importateurs de drogues illustre bien le concept de crime organisant plutôt que le concept de crime organisé. D'abord, l'étude des rôles démontre que les participants complémentaires occupent des rôles variés tout aussi essentiels à la réalisation d'importation de drogue que le rôle de trafiquant. De par les tâches effectuées et les habiletés qu'ils possèdent, les participants complémentaires contribuent et participent activement à la réussite de l'organisation criminelle. Ces individus sont loin d'être sous l'emprise de trafiquants qui dictent et contrôlent leurs actes. Les participants complémentaires possèdent même leur propre expertise, qui est d'ailleurs nécessaire à un tel réseau criminel. Les résultats de l'analyse de la position des acteurs démontrent également la notion de crime organisant. La position centrale de certains participants complémentaires leur confère un pouvoir sur la relation qu'ils entretiennent avec les autres membres du groupe. Cette position s'oppose à l'occupation d'une position de soumission référant plutôt au concept de crime organisé. De plus, certaines personnes n'occupant pas un rôle de trafiquant prennent une position d'intermédiation qui donne le pouvoir discrétionnaire d'établir ou non une relation, entre autres, entre des trafiquants et un milieu légitime

relié au dédouanement de marchandises. Par ailleurs, l'analyse des sources montrent clairement que la relation entre importateurs et participants complémentaires s'inscrit dans un concept de crime organisant puisque ces derniers acteurs génèrent majoritairement l'entrée dans le groupe d'individus occupant un rôle de trafiquant. Cette intégration confère un certain pouvoir aux participants complémentaires sur les trafiquants qu'ils contactent puisque l'intégration d'un individu dans le groupe fournit un certain contrôle sur cette personne. En effet, la personne intégrée est jusqu'à un certain point redevable envers l'individu qui lui a permis de se joindre à l'organisation criminelle. Les présents résultats démontrent donc que le réseau illustre la notion de crime organisant puisque les participants complémentaires fournissent un apport important et possèdent même un certain pouvoir au sein du groupe.

CHAPITRE 4-
LA SÉCURITÉ ET L'EFFICACITÉ

Les organisations criminelles font continuellement face à un dilemme opposant la diminution des risques et la recherche d'efficacité (Baker et Faulkner, 1993; Krebs, 2002; Tremblay, 1993), puisqu'elles tentent de limiter la visibilité et les risques de détection en réduisant les contacts entre les membres du réseau, tout en établissant une communication et une coordination efficaces entre ces derniers (Krebs, 2002). Qu'en est-il du réseau d'importateurs de drogues ciblé par l'opération policière Caviar?

La présente étude s'intéresse donc aux objectifs organisationnels de ce réseau et, surtout, à l'apport des participants occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue relativement à l'atteinte de ces besoins essentiels à une organisation criminelle. Ces acteurs contribuent-ils davantage à la sécurité ou à l'efficacité du réseau? La centralisation du réseau (Baker et Faulkner, 1993) et la distance géodésique entre les membres du groupe (Krebs, 2002) sont donc analysées, puisqu'elles sont liées à la recherche de sécurité ou d'efficacité d'une organisation. Après avoir mieux compris la réciprocité des relations entre les acteurs occupant un rôle de trafiquants et ceux occupant un rôle complémentaire au trafic, les analyses courantes permettent de mieux comprendre la proximité et la distance entre ces deux groupes d'individus.

1. Les objectifs de sécurité et d'efficacité

D'un côté, une organisation criminelle se doit de tenter de dissimuler ses activités afin d'éviter d'être découverte et démantelée par les policiers. Afin de réduire la visibilité du réseau, les individus limiteront donc les interactions face-à-face entre les membres du groupe (Baker et Faulkner, 1993) et la simple activation des liens existants entre eux (Krebs, 2002), minimiseront le nombre de liens établis à l'extérieur du réseau (Krebs, 2002) et utiliseront la présence d'isolateurs (« buffers ») qui permettent de fermer et protéger différents niveaux ou groupes constituant l'organisation (Baker et Faulkner, 1993 : 843). L'utilisation de tous ces moyens et le besoin de sécurité de l'organisation font en sorte que les criminels s'organiseront entre eux en formant un réseau décentralisé. « In particular, the need for secrecy should lead conspirators to conceal

their activities by creating sparse and decentralized networks » (Baker et Faulkner, 1993: 844).

D'un autre côté, les participants composant un réseau criminel doivent accomplir leurs activités illicites de manière efficace afin qu'ils mettent effectivement à terme les projets criminels planifiés qui impliquent, par ailleurs, des risques non négligeables (Baker et Faulkner, 1993). Tels que les entrepreneurs légitimes, les criminels doivent être efficaces puisqu'ils ont eux aussi des échéances à respecter (Baker et Faulkner, 1993). L'efficacité d'un groupe lui permet donc de réaliser ses plans et d'accomplir ses buts. Ce besoin d'efficacité présent dans les organisations criminelles exige donc que l'information soit échangée rapidement et avec exactitude entre les membres du réseau (Baker et Faulkner, 1993 : 844). Il est à noter que la transmission efficace d'information à l'intérieur d'un groupe d'individus est directement liée à une forte centralité de proximité qui implique que les membres d'un réseau peuvent être rejoints et peuvent rejoindre les autres rapidement (Hanneman, 2002 : 62). Un réseau d'individus accordant une importance particulière à l'efficacité de son organisation présente donc une structure centralisée, puisque les besoins de traitement de l'information et la centralisation d'un réseau sont positivement reliés (Baker et Faulkner, 1993 : 853).

1.1. La centralisation et les exigences de traitement de l'information

En ce qui concerne la structure des réseaux, Baker et Faulkner (1993) affirme que le type de réseau requis, afin qu'une organisation soit efficiente, dépend d'exigences relatives au traitement de l'information. En effet, des exigences telles que la quantité et le type de données, les connaissances et l'intelligence qui doivent être gérés afin d'effectuer une succession de tâches (Scott, 1987 : 215) déterminent la structure du réseau de type centralisé ou décentralisé qui sera adoptée. Cette affirmation signifie donc qu'il faut d'abord déterminer si les exigences relatives au traitement de l'information à l'intérieur d'un réseau, qui sont imposées par les caractéristiques des produits et du marché (Baker et Faulkner, 1993), sont faibles ou élevées afin de déterminer le type de réseau le plus efficace. En effet, des tâches simples, claires et routinières sont performées de manière plus efficace dans le cadre d'une structure de

réseau centralisée, alors que des tâches difficiles, complexes et ambiguës se réalisent plus efficacement dans un réseau décentralisé (Collins et Raven, 1969 : 155, Shaw, 1964).

Pour ce qui est de l'importante organisation analysée dans le cadre de la présente étude, elle semble comporter des exigences élevées relativement à la quantité et le type de données et des connaissances requises afin d'exécuter la série de tâches nécessaires à l'importation de substances illicites. En effet, une activité criminelle aussi complexe que l'importation de drogue demande des habiletés, du financement et des connections tellement importantes qu'un seul individu ne pourrait faire foi de toutes ces caractéristiques (Adler, 1985). La complexité et l'interdépendance du travail, présentés par Scott (1987) comme étant des éléments menant à des exigences importantes en ce qui a trait au traitement de l'information, font partie intégrante d'une organisation spécialisée dans la contrebande de drogue.

Donc, prenant en considération la présence d'exigences élevées du traitement de l'information dans la réalisation d'importation de drogue, cette activité criminelle est donc réalisée de manière plus efficiente dans le cadre d'une structure d'organisation décentralisée. Cependant, un réseau d'importateurs de stupéfiants qui vise plutôt la dissimulation atteindra son objectif dans le cadre d'une structure de réseau centralisée (Baker et Faulkner, 1993). En effet, la communication à l'intérieur du réseau doit être centralisée puisque les tâches complexes et difficiles et la prise de décision doivent être effectuées en secret (Baker et Faulkner, 1993 : 854). Baker et Faulkner (1993) affirment qu'une conspiration criminelle présentant de hautes exigences de traitement de l'information est impossible à gérer à l'intérieur d'une structure décentralisée puisque des interactions face-à-face et l'implication des personnes dirigeant l'organisation sont nécessaires afin de prendre des décisions complexes en secret (Baker et Faulkner, 1993 : 854).

Afin de déterminer la centralisation ou la décentralisation du réseau d'importateurs ciblé par l'opération policière Caviar et de mieux comprendre les priorités de ce groupe

criminel, l'analyse des trois mesures de centralité élaborées par Freeman (1979) est discutée. Tel que déjà mentionné dans le cadre des analyses portant sur la structure de l'organisation, le réseau est considérablement centralisé puisque les résultats varient de 42% à 66% de centralisation. Le groupe est surtout centralisé au niveau de l'intermédiation des acteurs qui contribue à certain pouvoir en lien avec une position établissant une relation entre deux personnes qui ne sont pas directement connectées (Freeman, 1979). Par ailleurs, la centralisation de proximité, en lien avec la transmission efficace d'information au sein d'un réseau (Hanneman, 2002 : 62) est de 53,99% indiquant ainsi qu'une proportion considérable du groupe est connectée aux autres participants par des chemins courts (Freeman, 1979).

Le réseau étant plutôt centralisé, il priorise donc la sécurité de l'organisation et la dissimulation de ses activités illicites à son efficacité. L'implication des organisateurs est donc requise dans ce genre de réseau (Baker et Faulkner, 1993) et Rocco est, en effet, très présent dans l'organisation. Rocco est désigné par Petit (2003) comme occupant un rôle de « courtier-représentant », ce qui implique ainsi la coordination d'un sous-groupe d'individus. Il est très impliqué dans le réseau puisqu'il occupe la position la plus centrale de l'organisation et est l'individu le plus présent dans les conversations téléphoniques. Cependant, il ne faut pas oublier que l'opération Caviar, dans le cadre de laquelle les conversations téléphoniques ont été captées, a principalement ciblé cet individu particulier.

1.2 La distance géodésique entre les individus

Il faut mentionner que la distance géodésique entre les membres d'un groupe social est également en lien avec les objectifs organisationnels d'un réseau, tels que la sécurité et l'efficacité. D'abord, afin de comprendre la notion de distance géodésique, il faut premièrement savoir que la longueur d'un chemin est le nombre de barrières ou de liens qu'il contient (Borgatti, Everett, Freeman, 2002). Plus concrètement, la longueur d'un chemin entre deux membres d'un groupe est le nombre de relations qui les séparent. La distance géodésique est donc la longueur du chemin le plus court entre deux sommets (Borgatti, Everett, Freeman, 2002), soit la distance la plus courte à parcourir afin

d'établir un lien entre deux personnes. Cette distance géodésique est calculée à partir de l'analyse de distance basée sur l'adjacence, utilisant des données binaires qui indiquent la présence ou l'absence d'une relation entre deux individus.

D'un côté, le besoin d'efficience d'un réseau est lié à la distance géodésique entre les individus, puisqu'une faible distance entre ces derniers améliore la rapidité de la circulation de l'information à travers l'organisation (Hanneman, 2002 : 62), élément important dans l'atteinte d'efficacité d'un groupe (Baker et Faulkner, 1993). Par ailleurs, la création de raccourcis, visant à la collaboration et la coordination à l'intérieur d'un groupe social, contribue à la diminution de la longueur moyenne des chemins connectant les individus d'un réseau et, par le fait même, à l'amélioration de la circulation des renseignements (Krebs, 2002). Les membres d'un réseau étant connectés par une faible distance et des chemins courts témoignent ainsi d'une recherche d'efficacité aux fins de l'organisation. D'un autre côté, l'étude de Krebs (2002), portant sur l'analyse du réseau constitué des 19 pirates de l'air entourant les événements tragiques du 11 septembre 2001, démontre l'importante longueur moyenne des chemins séparant ces individus. Cette distance témoigne ainsi de l'emphase portée par ce réseau sur la sécurité et la dissimulation de l'organisation au dépend de son efficacité (Krebs, 2002). En résumé, un groupe social priorisant l'efficacité de l'organisation présentera des distances géodésiques faibles entre les membres du réseau, alors qu'un groupe attachant une importance plus considérable à la dissimulation de ses activités illicites démontrera des participants séparés par une distance plus élevée.

1.2.1. L'impact des non-trafiquants

L'analyse de la distance géodésique permettra donc de mieux comprendre la contribution des individus occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue relativement à l'atteinte des différents objectifs organisationnels du réseau d'importateurs. Plus précisément, l'analyse de l'impact de ces participants complémentaires sur la distance géodésique moyenne entre les membres du groupe, lorsqu'ils sont greffés au groupe de trafiquants, permettra de déterminer si ces

personnes occupant un rôle de non-trafiquant contribuent à la sécurité ou à l'efficacité de l'organisation criminelle.

Le tableau VIII qui suit présente donc la distance géodésique moyenne basée sur l'adjacence de chacun des groupes de personnes caractérisées par le rôle distinct qu'elles occupent. Le tableau présente d'abord la distance géodésique moyenne entre les individus composant l'ensemble du réseau d'importateurs de drogue et entre ceux occupant exclusivement un rôle de trafiquants. Ensuite, la distance géodésique moyenne a été calculée pour chacun des groupes de participants occupant les différents rôles complémentaires à la contrebande de drogue. Il est à noter que ces groupes sont constitués des membres du réseau occupant un rôle complémentaire au trafic précis, en plus d'inclure les individus agissant en tant que trafiquants pour l'organisation. En effet, la recherche vise à analyser la distance géodésique moyenne du réseau lorsque les individus n'étant pas trafiquants sont greffés au groupe des trafiquants, afin de noter l'impact sur cette distance de ces premiers participants complémentaires et ce, selon le rôle spécifique qu'ils occupent. Le tableau présente donc la différence nette entre la distance géodésique du réseau de trafiquants et des groupes composés des trafiquants et des divers individus occupant un rôle complémentaire à la contrebande. Par ailleurs, le taux de changement entre ces deux mesures de distance géodésique moyenne a été calculé. La longueur du diamètre de chacun des groupes est également présentée.

Tableau VIII : Distance géodésique entre les membres du réseau selon le rôle occupé

| | Distance géodésique moyenne | Différence Nette* | Taux (%)** | Diamètre |
|---------------------------------------|-----------------------------|-------------------|------------|----------|
| <i>Réseau intégral</i> | 3,098 | 0,449 | 16,95 | 7 |
| <i>Trafiquant</i> | 2,649 | - | - | 5 |
| <i>Finance</i> | 2,729 | 0,080 | 3,02 | 6 |
| <i>Logistique</i> | 2,666 | 0,017 | 0,64 | 5 |
| <i>Efficacité de la Communication</i> | 2,660 | 0,011 | 0,42 | 6 |
| <i>Équipements de Communication</i> | 2,656 | 0,007 | 0,26 | 5 |
| <i>Dédouanement</i> | 3,038 | 0,389 | 14,68 | 7 |
| <i>Emploi Légitime</i> | 2,736 | 0,087 | 3,28 | 5 |

Note : Les personnes n'étant pas connectées aux individus composant un groupe ont été retirées des matrices.

* La différence nette est calculée en soustrayant la distance géodésique donnée par la distance géodésique du groupe de trafiquants.

** Le taux indique le taux de changement entre la distance géodésique donnée et la distance géodésique du groupe de trafiquants. Ce taux est calculé en divisant la différence nette par la distance géodésique du groupe de trafiquants, multiplié par 100.

L'analyse de la distance géodésique moyenne basée sur l'adjacence du réseau complet montre que la moyenne de la longueur du chemin le plus court entre les individus composant l'organisation criminelle est la plus élevée de tous les groupes étudiés. En effet, la longueur moyenne du chemin indique que 3,098 relations ou liens doivent être traversés afin que deux membres du groupe entrent en contact. Cette distance étant plus élevée que deux représente un groupe de personnes ne faisant pas partie du même voisinage ou d'une clique et entretenant plutôt des relations plus distantes et plus faibles (Scott, 1991 : 119). Cependant, la distance géodésique moyenne du réseau d'importateurs est plutôt faible tenant compte qu'il est composé de 181 participants, puisque le réseau terroriste étudié par Krebs (2002) présente une distance géodésique moyenne de 3,515⁵ malgré qu'il est uniquement composé de 19 individus. Il est à noter que la représentation graphique⁶ de cette organisation terroriste présentée par Krebs (2002) démontre qu'elle prend la forme d'une chaîne décentralisée expliquant ainsi une distance géodésique moyenne élevée entre les acteurs, alors que le réseau d'importateurs de drogue prend plutôt la forme générale d'une étoile⁷. La comparaison

⁵ La distance géodésique moyenne basée sur l'adjacence de cette organisation terroriste a été calculée dans le cadre de la présente recherche, grâce à la reconstitution du réseau étudié par Krebs (2002).

⁶ Voir le sociogramme en annexe 1.

⁷ Voir le sociogramme en annexe 2.

avec les résultats obtenus par Krebs (2002) indique donc qu'une telle distance géodésique à l'intérieur d'un groupe aussi important est plutôt faible et démontre une collaboration plutôt efficace, malgré le nombre considérable de personnes à coordonner.

Afin d'étudier l'impact et la contribution au réseau d'importateurs de drogue des participants occupant des rôles complémentaires, il faut d'abord analyser le groupe d'individus composé uniquement de trafiquants. Le groupe de trafiquants présente donc une longueur moyenne du chemin le plus court séparant les acteurs de 2,649. Cette distance géodésique moyenne est plutôt normale⁸ pour un groupe composée de 93 individus. Le réseau de trafiquants semble donc être relativement efficace puisque les membres de ce groupe sont séparés par une distance raisonnable⁹, plutôt qu'une distance exagérément longue qui témoignerait ainsi d'une organisation criminelle priorisant la sécurité.

Subséquentement, l'analyse et la comparaison des distances géodésiques moyennes du groupe de trafiquants et du réseau intégral d'importateurs de drogue démontre que l'intégration à cette organisation criminelle de participants n'occupant pas un rôle de trafiquant entraîne une augmentation considérable de la distance entre les membres du groupe. En effet, la distance géodésique moyenne entre les acteurs composant le réseau augmente de 16,95%, suite à l'intégration des participants complémentaires. Ce résultat signifie donc que le chemin le plus court moyen entre les membres du réseau est constitué d'un nombre plus grand de barrières ou de relations, lorsque les non-trafiquants sont incorporés au groupe. Ces dernières personnes contribuent également à l'augmentation de la sécurité et de la dissimulation de l'organisation criminelle, puisque le fait que les membres d'un groupe soit distants entre eux et par rapport à d'autres groupes minimisent les dommages au réseau si un individu est arrêté ou compromis (Krebs, 2002 : 46).

⁸ Voir la distance géodésique moyenne des nombreux groupes étudiés dans le cadre de la recherche de Whitmeyer et Yeingst (2003).

⁹ Voir le sociogramme en annexe 3.

Par ailleurs, l'intégration des participants complémentaires augmente le diamètre du réseau, soit la longueur du géodésique le plus long (Hanneman, 2002 : 51), qui passe plus précisément de cinq à sept. Les individus occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue augmente donc de deux le nombre de relations nécessaires afin qu'un membre du groupe puisse passer d'un côté à l'autre du réseau (Hanneman, 2002 : 51). Le diamètre du réseau est plutôt élevé, puisque Pool et Kochen (1978) proposent, sous réserve, que le diamètre des États-Unis est de six ou moins. Le long diamètre de l'organisation criminelle étudiée confirme donc que l'intégration des acteurs occupant un rôle autre que celui de trafiquant contribue à la sécurité du groupe plutôt qu'à son efficacité.

Toutefois, l'analyse de la distance géodésique moyenne basée sur la force de la relation indique une diminution de cette distance, suite à l'intégration des participants complémentaires. Il faut d'abord comprendre que cette distance géodésique utilisant des données ayant des valeurs en lien avec la force de la relation entre les membres du réseau, soit la fréquence des conversations téléphoniques entre ces derniers, indique la longueur du chemin le plus fort entre deux individus (Borgatti, Everett, Freeman, 2002). Soulignons que la force d'un chemin composé de plusieurs liens est égale à la force de son lien le plus faible, soit le lien ayant la plus petite valeur (Borgatti et al., 2002). La distance géodésique moyenne, quant à elle, est le nombre moyen de relations composant l'ensemble des chemins possibles entre toutes les paires d'individus, soit la longueur moyenne de ce chemin le plus fort étant constitué du lien le plus faible le plus élevé de tous les liens faibles (Borgatti et al., 2002).

L'analyse du présent réseau d'importateurs indique que l'intégration à ce groupe de participants n'occupant pas un rôle de trafiquant diminue de 6,08% la distance géodésique moyenne basée sur la force entre les individus. Plus précisément, les participants complémentaires contribuent à diminuer la longueur moyenne du chemin le plus fort entre les membres du réseau qui passe plus précisément de 1,578 à 1,482. Cependant, afin d'effectuer une analyse plus exacte de ce type de distance géodésique, il faut également considérer l'analyse de portée, soit la valeur moyenne du lien le plus

faible qui indique la force du chemin le plus fort entre toutes les paires de participants (Borgatti, Everett, Freeman, 2002). Cette dernière analyse montre que la force ou la valeur moyenne du lien le plus faible composant le chemin le plus fort diminue de 45,19%, en passant de 2,815 à 1,543. Ces résultats signifient donc que l'intégration au réseau des participants occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue amène une diminution de la longueur du chemin le plus fort, mais également une diminution de la force du lien le plus faible composant le chemin le plus fort. Ainsi, les participants complémentaires ne contribuent pas nécessairement à une relation plus forte entre les membres du réseau, malgré la faible diminution de la distance géodésique basée sur la force qu'ils amènent. Ceci s'explique par le fait qu'ils contribuent également à une diminution du nombre de conversations composant le lien le plus faible et qu'un nombre de conversations moins élevé indique ainsi une relation plus faible. Les participants complémentaires ne semblent donc pas contribuer à un rapprochement entre les membres du réseau.

De plus, l'analyse de la représentation graphique¹⁰ du réseau intégral d'importateurs de drogue démontre bien la distance entre les trafiquants et les participants occupant un rôle complémentaire à la contrebande. De manière générale, les différentes analyses montrent que l'intégration à l'organisation criminelle des participants complémentaires contribue donc à augmenter la distance entre tous les membres du réseau et contribue, par le fait même, à accroître la sécurité et la dissimulation du groupe criminel.

Par ailleurs, l'analyse de l'impact des différents non-trafiquants sur la distance géodésique basée sur l'adjacence entre les membres du réseau démontre que chacun des groupes de participants occupant un rôle complémentaire au trafic distinct contribuent à l'augmentation de cette distance. En effet, aucun type de participants complémentaires n'amène une diminution de la distance entre les acteurs. L'intégration des membres du réseau occupant un rôle relié au dédouanement des stupéfiants importés contribue à une augmentation de 14,68% de la distance géodésique moyenne entre les participants. Ce groupe d'individus représente le type de participants complémentaires qui engendre

¹⁰ Voir le sociogramme en annexe 4.

l'accroissement de loin le plus important de la longueur moyenne du chemin le plus court entre les membres de l'organisation criminelle étudiée. Suite à l'intégration des non-trafiqants responsables du dédouanement, le chemin le plus court moyen entre les acteurs est constitué d'un nombre plus élevé de relations afin d'établir un lien entre deux personnes. Les individus chargés du dédouanement sont donc distants des autres membres du groupe puisque leur présence à l'intérieur du réseau augmente la distance moyenne à parcourir entre les participants. L'analyse de la longueur du diamètre démontre que l'intégration de ces non-trafiqants contribue également à l'accroissement de la longueur du géodésique le plus long, qui passe plus exactement de cinq à sept intermédiaires. Ce résultat signifie donc que les 26 participants complémentaires occupant un rôle en lien avec le dédouanement de marchandises amènent une augmentation de la longueur du diamètre aussi considérable que celle contribué par l'ensemble des 88 non-trafiqants. Un diamètre composé de sept relations est élevé pour ce qui est d'un groupe de cette taille, ce qui confirme ainsi la grande distance entre les trafiqants et ces participants complémentaires. D'ailleurs, la représentation graphique¹¹ du réseau composé uniquement de trafiqants et des participants complémentaires occupant un rôle en lien avec le dédouanement des marchandises illicites démontre bien cette distance. Le fait que ces individus soient reliés à un milieu légitime concret en lien avec l'importation et le dédouanement de marchandises commerciales pourrait expliquer leur distance par rapport aux personnes directement impliquées dans l'importation de drogue. Par ailleurs, il est à noter la position de Gingras qui établit un lien entre les deux milieux et groupes d'individus distants, confirmant ainsi la forte mesure de centralité d'intermédiation qu'il possède. La forte augmentation de la distance entre les membres de l'organisation criminelle produite par l'intégration de ces non-trafiqants indique donc leur importante contribution à la sécurité du réseau. En effet, le rôle que ces participants complémentaires occupent correspond parfaitement à une contribution à la dissimulation du réseau criminel, puisqu'ils fournissent un milieu légitime et l'expertise nécessaire à l'importation et au dédouanement de marchandises légitimes qui servent en fait de couverture à l'importation de stupéfiants.

¹¹ Voir le sociogramme en annexe 5.

Par ailleurs, l'analyse des participants complémentaires occupant un emploi légitime dans les aéroports ou les ports démontre que ces individus également reliés à un milieu légitime concret contribuent à la sécurité de l'organisation criminelle étudiée. En effet, l'intégration au réseau de ce groupe de participants complémentaires le moins nombreux, étant formé d'uniquement cinq personnes, augmente la distance géodésique moyenne de 3,28%. Ces non-trafiqants entretiennent donc des relations très distantes avec les trafiquants¹². Par ailleurs, ces individus augmentent donc la dissimulation des activités criminelles du groupe en fournissant une raison légitime d'être présent dans le cadre d'un milieu licite pouvant facilement être utilisé afin de réaliser de l'importation de drogue (Aune, 1990).

En ce qui concerne les membres du réseau occupant un rôle relié aux finances de l'organisation, ils contribuent à une augmentation de 3,02% de la distance géodésique moyenne entre les participants. Ces personnes agissant en tant qu'argentiers, investisseurs, transporteurs d'argent et responsables de la conversion des devises, entretiennent donc des liens plutôt faibles et distants avec les trafiquants¹³. Les personnes occupant un rôle relié aux finances de l'organisation contribuent également à la dissimulation et à la sécurité du réseau puisqu'ils rendent le réseau plus épars et ainsi plus difficile à démanteler dans son intégrité si un des membres du groupe est arrêté par la police (Krebs, 2002). Contrairement à ce que les analyses effectuées précédemment sur la centralité de ces participants complémentaires occupant un rôle en lien avec les finances auraient pu laisser croire, ces individus augmentent la distance plutôt que de diminuer, malgré que 28% d'entre eux occupent une position centrale au cœur du noyau du réseau.

1.3 Les liens faibles et les liens forts

En plus de considérer la distance géodésique entre les individus afin d'expliquer les besoins de dissimulation et d'efficience d'une organisation criminelle, Krebs (2002) et Trembaly (1993) démontrent également l'importance de considérer la nature des liens

¹² Voir le sociogramme en annexe 6.

¹³ Voir le sociogramme en annexe 7.

entre les membres d'un groupe criminel qui affecte ce genre de besoins organisationnels. En effet, ils affirment que des liens forts entre les membres d'un groupe criminel contribuent à la sécurité de celui-ci, alors que des liens faibles peuvent contribuer à l'efficacité du réseau ou à l'augmentation de sa visibilité.

Plus précisément, à l'intérieur d'une organisation secrète, telle qu'un réseau terroriste, les liens forts entre les membres du réseau gardent les différentes sous divisions interconnectées et demeurent pour la plupart latents et cachés (Krebs, 2002). Ces liens forts, qui sont fréquemment formés des années auparavant dans le cadre de cohabitation, de formation scolaire ou de cours de pilotage, sont dissimulés. Ils contribuent ainsi à la sécurité et à la dissimulation de l'organisation puisqu'ils impliquent une forte distance entre les membres du groupe (Krebs, 2002). Les conspirateurs activent seulement leurs liens avec les autres membres du groupe criminel lorsque cela est absolument nécessaire (Krebs, 2002).

En ce qui concerne les liens plus faibles entre les membres du réseau, ils sont établis entre les individus lorsque ceux-ci participent conjointement à une transaction financière ou à des réunions occasionnelles (Krebs, 2002). Ces rencontres sont tenues afin de connecter les sections plus distantes du réseau, permettant ainsi de coordonner les tâches et de rapporter à tous les membres du groupe les progrès de l'organisation (Krebs, 2002). Ces liens faibles établis temporairement dans le but de coordonner le réseau réduisent la distance entre les personnes et améliorent ainsi la circulation de l'information à travers le groupe (Krebs, 2002). Ces liens faibles considérés comme étant des raccourcis (Krebs, 2002) contribuent donc à l'efficacité de l'organisation criminelle. Cependant, un nombre important de liens faibles contribue à l'augmentation de la visibilité du groupe criminel. En effet, Krebs (2002) affirme que les liens faibles entre les membres du réseau terroriste et les contacts extérieurs sont presque inexistants, puisqu'un minimum de liens faibles réduit la visibilité du réseau et les chances de fuite d'information. La présence de liens faibles est donc minime à l'intérieur de cette organisation et ce type de liens est établi temporairement puisque une fois la

coordination accomplie ces liens deviennent dormants jusqu'au moment où des tâches devront être réalisées (Krebs, 2002).

Les analyses qui suivent s'inspirent donc de la stratégie analytique de Krebs (2002) en étudiant l'impact des liens faibles et forts établis uniquement entre les membres du réseau occupant un rôle de trafiquant et ceux remplissant un rôle complémentaire au trafic, lorsque ces différents liens sont intégrés au groupe composé uniquement de trafiquants. L'analyse de l'impact de ces liens faibles et forts sur la distance géodésique entre les membres du réseau permettra de déterminer si ces liens contribuent à la sécurité ou à l'efficacité du réseau d'importateurs de drogue. D'abord, il est important de mentionner que la force du lien entre deux personnes peut être déterminée de plusieurs manières. Dans le cadre de l'étude de Krebs (2002), la force de la relation est en lien avec la quantité de temps que deux individus ont passé ensemble. Cependant, il existe différentes mesures de la force d'un lien entre deux personnes, soit la nouveauté, la fréquence (Granovetter, 1982 : 109), la durée et la qualité de la relation (Coles, 2001). En ce qui concerne la présente étude, la force de la relation entre les membres du réseau d'importateurs de drogue occupant un rôle de trafiquant et ceux remplissant un rôle complémentaire au trafic est déterminée selon le nombre de conversations téléphoniques entretenues entre deux catégories de personnes. Plus exactement, les participants établissant 10 conversations ou plus sont considérées entretenir une relation forte puisque ces deux groupes de personnes entretiennent en moyenne seulement 5,49 appels entre eux. Ainsi, dix conversations représentent donc une relation forte.

Le tableau IX présente la distance géodésique moyenne basée sur l'adjacence de chacun des groupes de personnes composé des trafiquants ainsi que des liens faibles ou forts existants uniquement entre les trafiquants et les participants occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue. La différence nette entre la distance géodésique moyenne du réseau de trafiquants et celle du réseau incorporant les liens faibles ou forts a été calculée, ainsi que le taux de changement entre ces deux résultats de distance géodésique.

Tableau IX : Distance géodésique moyenne selon la force des liens entre les individus

| | Nombre de non-trafiqants | Distance géodésique moyenne | Différence Nette* | Taux (%)** | Diamètre |
|----------------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------|------------|----------|
| <i>Liens forts</i> | 12 | 2,690 | 0,041 | 1,55 | 5 |
| <i>Liens faibles</i> | 52 | 2,843 | 0,194 | 7,32 | 6 |

* La différence nette est calculée en soustrayant la distance géodésique donnée par la distance géodésique du groupe de trafiquants.

** Le taux indique le taux de changement entre la distance géodésique donnée et la distance géodésique du groupe de trafiquants.

Ce taux est calculé en divisant la différence nette par la distance géodésique du groupe de trafiquants multiplié par 100.

En ce qui concerne les liens forts entre les trafiquants et les personnes occupant un rôle complémentaire à la contrebande de stupéfiants, ils contribuent à une augmentation faible de la distance géodésique moyenne entre les membres du réseau d'importateurs de drogue. En effet, l'intégration au groupe de trafiquants des liens forts existants entre ces deux catégories de personnes accroisse de 1,55 % la longueur moyenne du chemin le plus court séparant deux participants. Tels que les liens existants entre les membres du réseau terroriste étudié par Krebs (2002), ces liens forts contribuent donc à la dissimulation et à la sécurité du réseau d'importateurs de drogue, puisqu'ils impliquent une certaine distance entre les acteurs et qu'ils constituent des liens fiables. Cependant, l'augmentation de la distance est faible et il faut mentionner qu'une distance géodésique de 2,690 est plutôt faible lorsqu'il s'agit d'un groupe de personnes aussi nombreux.

L'intégration au groupe de trafiquants des liens faibles entre les trafiquants et les non-trafiqants contribue également à l'augmentation de la distance géodésique moyenne entre les participants. En effet, la présence de ces liens faibles augmente de 7,32% la longueur moyenne du chemin le plus court à parcourir afin d'établir un lien entre deux membres du groupe. Cet accroissement est considérable comparativement à l'augmentation relative à l'incorporation des liens forts. Les liens faibles établis entre les trafiquants et les participants occupant un rôle complémentaire à la contrebande de drogue sont donc plus distants que la moyenne des liens existants entre les trafiquants. L'augmentation de la distance entraîne donc un ralentissement de la circulation de l'information au sein du réseau qui ne contribue pas à l'efficacité du groupe, mais indique plutôt une contribution à la dissimulation de l'organisation criminelle. Cependant, Krebs (2002) affirme que la présence de liens faibles augmente plutôt la

visibilité d'un réseau (Krebs, 2002). Dans le cas présent, il se peut donc que certains liens faibles contribuent à l'augmentation de la visibilité de l'organisation, mais certains d'entre eux semblent tout de même contribuer à la dissimulation du réseau, puisque le rôle même de certains non-trafiqants est directement en lien avec le fait de fournir une couverture aux activités criminelles du réseau. Une chose est certaine peu importe la nature des liens entre les trafiquants et les non-trafiqants, l'intégration des participants complémentaires ne contribue dans aucun cas à la diminution de la distance moyenne entre les individus, qui réfèrerait à une contribution à l'efficacité du réseau. Par ailleurs, il est important de noter que le nombre total de liens faibles est inconnu, mais qu'un nombre plus important de personnes occupant un rôle complémentaire au trafic entretiennent des liens faibles avec les trafiquants que des liens forts. Plus précisément, 52 participants complémentaires établissent un lien faible avec les trafiquants, alors que seulement 12 personnes établissent un lien fort avec eux.

2. L'orientation du chevauchement

Toutes les analyses effectuées dans le cadre de cette étude permettent de constater l'important apport, prenant diverses formes, des participants complémentaires au réseau d'importateurs de drogue étudié. Les résultats obtenus permettent également d'affirmer la présence d'un chevauchement entre les trafiquants et les participants complémentaires. Il est certain que les importateurs de drogue et les individus occupant un rôle complémentaire au trafic entretiennent des relations et sont fondamentalement reliés. Cependant, nous ne connaissons pas laquelle de ces deux catégories de personnes initie plus fréquemment le contact avec l'autre parti. Les trafiquants communiquent-ils plus souvent avec les non-trafiqants que les individus occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue appellent les contrebandiers ?

Le tableau X présente donc le nombre de conversations téléphoniques entre les participants occupant un rôle de trafiquant et un rôle de complémentaire au trafic (non-trafiquant), uniquement parmi ces deux catégories d'individus ainsi qu'entre tous les membres du réseau d'importateurs de drogue. Le tableau présente également le

pourcentage que les conversations dirigées uniquement entre les trafiquants et les non-trafiquants représente par rapport à tous les appels envoyés par chacune des catégories de participants, soit les trafiquants et les non-trafiquants. Précisons qu'uniquement les appels envoyés sont analysés puisque l'envoi d'appels est en lien avec le fait d'exercer un certain pouvoir (Hanneman, 2002).

Tableau X : Nombre et pourcentage d'appels téléphoniques envoyés

| Rôle occupé | Nombre total d'appels envoyés | Appels envoyés uniquement entre les trafiquants et les non-trafiquants | |
|------------------------|-------------------------------|--|---|
| | | Nombre de ces appels | Pourcentage de tous les appels envoyés* |
| <i>Trafiquants</i> | 3206 | 652 | 20,3% |
| <i>Non-Trafiquants</i> | 516 | 342 | 66,3% |
| Total | 3722 | 994 | - |

* Ce pourcentage a été calculé en divisant le nombre d'appels envoyés uniquement entre les trafiquants et les non-trafiquants par le nombre total d'appels envoyés par les individus occupant un rôle donné, multiplié par 100.

D'abord, soulignons que les conversations entre les trafiquants et les non-trafiquants ne représentent qu'une portion de toutes les conversations téléphoniques enregistrées dans le cadre de l'opération policière Caviar. En effet, les interactions entre ces deux catégories d'individus ne représentent que 26,7% de tous les appels recueillis. Ce résultat signifie donc que les membres du réseau passent la majorité de leur temps à contacter des participants occupant le même type de rôle qu'eux.

L'analyse des conversations téléphoniques enregistrées uniquement entre les membres du réseau occupant un rôle de trafiquant et ceux occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue démontre que les trafiquants initient plus fréquemment le contact entre ces deux catégories de personnes. En effet, 65,6% de tous les contacts établis entre ces deux types d'individus proviennent de membres du groupe criminel occupant un rôle de trafiquant. Toutefois, les trafiquants sont présents à l'intérieur d'un nombre beaucoup plus important de conversations que les non-trafiquants. De plus, les trafiquants envoient également un nombre amplement plus élevé d'appels, peu importe le rôle occupé par le destinataire. Malgré que les trafiquants établissent une proportion importante de la communication établie avec les participants complémentaires, seulement 20,3% de tous les appels envoyés par les trafiquants sont dirigés vers des non-trafiquants. Les contrebandiers communiquent donc plus fréquemment avec des

participants occupant un rôle identique à celui qu'ils remplissent qu'avec des personnes occupant plutôt un rôle complémentaire à la contrebande.

Par ailleurs, il faut mentionner que les non-trafiquants initient tout de même un pourcentage non négligeable, soit 34,4%, de toutes les conversations téléphoniques entretenues entre les membres du réseau occupant des rôles divergents. Un fait notable est que les non-trafiquants contactent majoritairement des personnes occupant un rôle de trafiquants plutôt qu'un rôle semblable au leur, comparativement aux trafiquants qui communiquent habituellement entre eux. Plus précisément, 66,3% de tous les appels envoyés par les membres du réseau occupant un rôle complémentaire à la contrebande de drogue sont dirigés vers des trafiquants. Encore une fois, les résultats démontrent que les participants complémentaires sont très impliqués au sein du réseau d'importateurs de drogue et exercent même un certain pouvoir sur les autres membres du groupe, incluant même les trafiquants.

3. La discussion

L'analyse de l'intégration au réseau d'importateurs de drogue de participants occupant un rôle complémentaire démontre donc que ces derniers contribuent à augmenter la dissimulation et la sécurité de cette organisation criminelle. En effet, toutes les différentes analyses de centralisation et de distance géodésique effectuées démontrent que l'intégration de ces participants complémentaires contribue au besoin organisationnel relatif à la sécurité du groupe criminel plutôt qu'à son efficacité.

L'intégration au réseau d'individus occupant un rôle complémentaire à la contrebande augmente considérablement la distance géodésique moyenne entre les participants. Ce résultat diffère de celui obtenu par Krebs (2002) dans le cadre de son étude portant sur le réseau terroriste impliqué dans l'attentat du 11 septembre 2001. En effet, l'analyse de l'intégration à l'organisation criminelle de 18 associés, constituant le voisinage des 19 principaux terroristes, contribue plutôt à une diminution du diamètre qui passe de 6 à 5 intermédiaires (Krebs, 2002). Ces complices qui ne sont pas montés à bord des avions

et qui agissent plutôt en tant que canal pour l'argent et qui partagent également leurs habiletés et leurs connaissances (Krebs, 2002) contribuent donc à la diminution de la longueur du géodésique le plus long. Ces co-conspirateurs semblent donc contribuer à l'efficacité de l'organisation terroriste, alors que les participants complémentaires contribuent plutôt à la sécurité du réseau d'importateurs de drogue.

Par ailleurs, l'analyse de l'intégration au groupe d'importateurs des liens forts existants entre les trafiquants et les non-trafiquants démontrent que les liens forts avec les participants complémentaires contribuent à la sécurité du groupe criminel. Cependant, l'incorporation de liens faibles ne contribue pas à la dissimulation de l'organisation puisqu'ils augmentent la distance entre les individus et, par le fait même la visibilité du réseau. Encore une fois, l'étude de l'organisation terroriste indique des résultats différents à ce niveau. En effet, l'ajout au réseau terroriste de base de la présence des liens faibles, établis au cours de transactions financières ou de rencontres occasionnelles, existants entre les membres de ce groupe entraîne une forte diminution de plus de 40% de la longueur moyenne des chemins entre les acteurs qui passe de 4,75 à 2,79 (Krebs, 2002). Ces liens établis temporairement dans le but de collaborer et de coordonner contribuent donc à l'efficacité de l'organisation en améliorant la circulation de l'information au sein du groupe. Le nombre de liens faibles composant un réseau doit être réduit afin de ne pas augmenter la visibilité d'un groupe criminel, mais ce type de liens permettent de connecter des sections plus distantes du réseau (Krebs, 2002). Par ailleurs, Granovetter (1973) démontre que dans certaines situations les liens faibles sont plus efficaces afin d'atteindre un objectif puisqu'ils permettent de sortir du milieu étroit dans lequel un individu se trouve et d'accéder à des informations ou des contacts qui se situent dans d'autres milieux. De ce fait, les liens faibles sont tout de même essentiels à un réseau d'importateurs de drogue puisqu'ils permettent des opportunités criminelles intéressantes et permettent surtout de rejoindre des individus évoluant dans le cadre de milieux légitimes distincts qui permettent de faciliter la contrebande de drogue.

Ainsi, l'intégration au réseau d'importateurs de drogue de participants occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue et l'incorporation des liens forts entre les trafiquants et les non-trafiquants contribuent à l'augmentation de la distance géodésique moyenne, soit à la sécurité de l'organisation criminelle. Tandis que l'intégration au réseau terroriste des liens faibles existants entre ces individus et l'incorporation d'associés diminuent considérablement, soit de 14,08%¹⁴, la distance géodésique moyenne entre les participants et contribuent, par le fait même, à l'efficacité de l'organisation. En ce qui concerne la direction des appels, les participants complémentaires vont même jusqu'à exercer un certain pouvoir sur les trafiquants, puisqu'ils dirigent la majorité de leur appels téléphoniques vers des trafiquants.

L'ensemble des résultats présentés permet encore une fois d'affirmer que le réseau d'importateurs de drogues illustre bien le concept de crime organisant plutôt que le concept de crime organisé. Le fait que la majorité des appels effectués par les participants complémentaires sont dirigés vers des trafiquants démontre clairement la direction de la relation établie entre ces deux types d'acteurs distincts. Par ailleurs, le fait que les participants complémentaires contribuent à augmenter la distance géodésique entre les membres du groupe montre qu'ils semblent être plutôt indépendants par rapport aux importateurs de drogues. Les participants complémentaires sont plutôt distants et indépendants par rapport aux autres acteurs. Cette proposition concorde avec le fait qu'ils possèdent leur propre expertise et des opportunités criminelles intéressantes afin de réaliser, par eux-mêmes, des importations de drogue. Ils peuvent tout de même solliciter la présence de trafiquants qui détiennent une expertise différente et une expérience concrète dans la réalisation de ce genre d'activités criminelles. Les participants complémentaires peuvent également solliciter les entrepreneurs criminels afin de recevoir une protection (Tilly, 1985 ; Gambetta, 1993). Les participants complémentaires ne sont donc pas des individus très proches des trafiquants et contrôlés de près par ceux-ci. Ils ne sont pas utilisés par les importateurs comme des pions qui servent simplement à rendre les opérations efficaces.

¹⁴ La distance géodésique moyenne basée sur l'adjacence de cette organisation terroriste a été calculée dans le cadre de la présente recherche, grâce à la reconstitution du réseau étudié par Krebs (2002).

Les participants complémentaires sont plutôt des individus indépendants qui possèdent une expertise essentielle au trafic de drogue et qui contribuent même à la sécurité du réseau.

CONCLUSION

La présente étude visant à comprendre dans le cadre de quel concept, soit le concept de crime organisé ou de crime organisant, s'inscrit le réseau d'importateurs de drogue ciblé par l'opération policière Caviar, a permis d'affirmer que cette organisation criminelle s'inscrit dans un concept de crime organisant. En effet, contrairement au sens commun qui réfère à des entrepreneurs légitimes soumis au contrôle d'entrepreneurs criminels, les participants complémentaires au réseau d'importateurs étudié font preuve d'une implication et d'un apport importants. Ces participants, malgré qu'ils n'occupent pas un rôle de trafiquant, contribuent à l'organisation de diverses façons.

D'abord, les participants n'occupant pas un rôle de trafiquant contribuent à une organisation criminelle simplement par les rôles complémentaires variés qu'ils occupent, les ressources et les habiletés qu'ils possèdent, et qu'ils peuvent partager avec les trafiquants faisant partis de l'organisation. Ils contribuent donc à l'existence du réseau d'importateurs en accomplissant des tâches essentielles et en partageant leur expertise avec les autres membres du groupe criminel.

Par ailleurs, l'analyse de la position des participants complémentaires au sein du réseau d'importateurs démontre également leur contribution découlant de la position centrale que certains d'entre eux occupent. D'abord, la comparaison de la centralisation de la présente organisation avec celle étudiée par Petit (2003), qui se concentrait uniquement sur l'analyse des trafiquants, démontre que l'ajout de non-trafiquants à ce groupe criminel augmente la centralisation d'intermédierité de l'ensemble du réseau. Les participants complémentaires contribuent donc à une plus forte inégalité au sein du groupe en ce qui concerne la position d'intermédierité des acteurs, soit une position établissant un contact entre deux personnes qui ne sont pas directement connectées. L'intégration des participants complémentaires amène donc un nombre faible d'acteurs coordonnant la communication au sein du groupe (Degenne et Forsé, 2004). Par ailleurs, l'analyse de la centralité individuelle et l'analyse du noyau et de la périphérie du réseau démontrent bien la position centrale au sein du groupe de certains participants complémentaires, ainsi que leur enchâssement à l'intérieur du réseau d'importateurs de drogues. La cohésion du groupe criminel n'est donc pas seulement organisée autour de

trafiquants, mais également autour de non-trafiquants. Les participants complémentaires contribuent donc à l'organisation en améliorant la circulation de l'information entre les membres du groupe et même en exerçant un certain pouvoir et une influence sur les autres membres du réseau, incluant même des trafiquants.

Par ailleurs, l'apport des participants complémentaires est également constaté dans le cadre de l'analyse portant sur les sources qui contribuent à la constitution du réseau. En effet, d'abord les résultats démontrent que le nombre de participants complémentaires agissant en tant que sources, soit en intégrant de nouveaux acteurs à l'organisation, est aussi important que le nombre de trafiquants. De plus, les analyses montrent que les non-trafiquants occupant une position centrale intègrent généralement un nombre important d'individus. L'analyse des sources démontrent bien l'interaction et la relation entre les acteurs occupant des rôles divergents, puisque les participants complémentaires sont plus fréquemment intégrés au réseau criminel suite à un appel reçu de la part de trafiquants que de non-trafiquants. Les membres du réseau d'importateurs occupant un rôle complémentaire au trafic de drogue contribuent à l'intégration au groupe criminel d'individus occupant, dans le tiers des cas, un rôle de trafiquants et participent même à l'entrée à l'organisation criminelle de trafiquants importants qui occupent des positions centrales au sein du groupe. Les participants complémentaires font donc preuve d'un apport considérable au réseau criminel étudié, ne faisant pas simplement partis de cette organisation, mais contribuant même à la constitution de cette dernière. De par cette contribution, les participants complémentaires génèrent des opportunités intéressantes, puisque l'intégration de trafiquants leur permet de profiter des ressources et des contacts que ces derniers possèdent.

Il est à noter que l'analyse de la position et des sources illustrent l'importance particulière et l'apport plus considérable des participants complémentaires occupant un rôle en lien avec les finances du réseau, puisqu'ils représentent la presque totalité des non-trafiquants composant le noyau du réseau. Par ailleurs, ces derniers génèrent l'entrée à l'organisation du nombre le plus élevé d'acteurs et sont les seuls à intégrer

des trafiquants importants au réseau et ce, toujours en ce qui concerne les participants complémentaires uniquement. Il semble que la gestion et le transport de l'argent soient primordiaux à la réussite d'un groupe criminel, expliquant ainsi l'implication plus marquée au sein du groupe de ce type de non-trafiquants. Les individus occupant un rôle en lien avec le dédouanement de marchandises commerciales et illicites contribuent également de manière considérable à l'organisation. Le lien qu'ils possèdent avec un milieu légitime apportant des opportunités criminelles et permettant la facilitation d'une activité criminelle, telle que l'importation de drogue, expliquerait leur grand apport au réseau criminel étudié. En effet, ces individus légitimes peuvent saisir les opportunités criminelles présentes dans leur environnement et s'impliquer dans l'importation de stupéfiants, aussi bien que les trafiquants peuvent désirer entrer en contact avec des personnes ayant un accès légitime à des milieux aussi pertinents à la réalisation de cette activité criminelle.

Les analyses de la centralisation et de la distance géodésique moyenne entre les membres du réseau démontrent, quant à elles, que les participants complémentaires contribuent à augmenter la sécurité de l'organisation criminelle. En effet, l'étude de l'ensemble du réseau comparativement au réseau composé uniquement de trafiquants étudié par Petit (2003) démontre que la présente organisation a tendance à être plus centralisée, ce qui signifie ainsi que, prenant en considération les exigences élevées relatives au traitement de l'information, l'intégration des participants complémentaires contribue à la sécurité de l'organisation. Par ailleurs, l'analyse de la distance géodésique moyenne entre les acteurs composant l'ensemble du réseau d'importateurs de drogue montre que les participants complémentaires contribuent à l'augmentation de la distance moyenne entre les membres de ce groupe criminel. Ces participants complémentaires contribuent donc à la dissimulation de l'organisation criminelle, puisque le fait que les membres d'un groupe soient distants entre eux minimisent les dommages si un individu est arrêté ou compromis (Krebs, 2002). Plus exactement, ce sont les participants complémentaires occupant un rôle en lien avec le dédouanement de marchandises commerciales et illicites qui contribuent à la plus forte augmentation de la distance entre les acteurs. Ces non-trafiquants contribuent donc fortement à la

dissimulation des activités criminelles du réseau d'importateurs, puisqu'ils sont en lien avec un milieu légitime et qu'ils fournissent une couverture licite et l'expertise nécessaire à l'importation et au dédouanement de marchandises. Par ailleurs, les participants complémentaires occupant un emploi légitime dans les aéroports et les ports contribuent également à la sécurité de l'organisation criminelle et à la dissimulation de ces activités illicites en fournissant aux acteurs une raison légitime d'être présent dans le cadre de ce type de milieu licite pouvant facilement être utilisé afin de réaliser de l'importation de stupéfiants (Aune, 1990). D'autre part, l'analyse des liens forts existants entre les trafiquants et les non-trafiquants démontre que l'intégration de ces liens aux liens établis uniquement entre les trafiquants contribue également à la sécurité du réseau d'importateurs de drogue. Ces analyses démontrent donc que l'intégration de participants complémentaires à un réseau de trafiquants plutôt efficace contribue à la sécurité et à dissimulation du réseau d'importateurs. Contrairement, aux résultats obtenus dans le cadre de la recherche effectuée par Krebs (2002), où l'intégration, à un réseau terroriste axé sur la sécurité, d'associés n'occupant pas un rôle de pirate de l'air contribue à l'efficacité et à la coordination du réseau criminel.

Toutes ces analyses démontrent donc l'important apport à un réseau d'importation de stupéfiants des participants complémentaires et l'implication de ces derniers malgré qu'ils n'occupent pas un rôle de trafiquant. Les résultats obtenus permettent également d'affirmer la présence d'un chevauchement entre les trafiquants et les non-trafiquants et de constater qu'ils sont même fondamentalement reliés. Par ailleurs, les participants complémentaires contribuent de manière importante à ce chevauchement en participant à l'intégration de trafiquants au sein du réseau et en communiquant majoritairement avec des trafiquants plutôt qu'avec des non-trafiquants.

Tous ces résultats démontrent que le réseau d'importateurs de drogue étudié est loin de s'inscrire dans le cadre d'un concept de crime organisé où les individus légitimes, considérés comme étant plutôt vulnérables et impuissants, sont contrôlés par les individus criminels qui exercent un pouvoir ferme sur eux. Cette organisation criminelle

s'inscrit plutôt dans le cadre d'un concept de crime organisant où des entrepreneurs légitimes s'impliquent dans la criminalité, s'organisent eux-mêmes afin de réaliser une activité criminelle, établissent des partenariats avec des entrepreneurs criminels et vont même parfois jusqu'à organiser d'autres individus légitimes ou criminels. En effet, l'analyse des participants complémentaires démontre la manière dont ces acteurs s'impliquent dans la réalisation d'importations de drogue en occupant des rôles, en possédant des ressources qui sont essentiels à cette activité criminelle et exploitant les opportunités criminelles présentes dans leur milieu légitime (Ditton, 1977 ; Mars, 1982). Les participants complémentaires peuvent également profiter des avantages que leur offre leur environnement licite, telle une couverture pour les revenus illicites et l'utilisation d'une entreprise légale en tant que base pour les activités criminelles (Dorn et al., 1992 ; Lyman et Potter, 2000). Par ailleurs, certains non-trafiquants peuvent même profiter de la position centrale stratégique qu'ils occupent au sein du réseau et des opportunités criminelles présentes dans le cadre des milieux légitimes où ils évoluent, afin de s'organiser eux-mêmes dans le but de réaliser de la contrebande de drogue.

Les trafiquants et les non-trafiquants interagissent en symbiose puisque l'apport et les ressources que chacune de ces catégories de personnes possède profitent également à l'autre partie, en ce qui a trait à l'importation de stupéfiants (Adler, 1985 ; Haller, 1987 et 1990). En effet, il n'y a pas que les trafiquants qui profitent des connaissances des non-trafiquants. De leur côté, les participants complémentaires tirent profit de l'expertise et l'expérience que les trafiquants possèdent relativement à la planification et à la réalisation de contrebande de drogue. Par ailleurs, cette symbiose entre les trafiquants et les participants complémentaires est même bénéfique à l'ensemble du réseau d'importateurs de drogue, puisque l'intégration des non-trafiquants contribue à l'augmentation de la sécurité de cette organisation criminelle. Ces participants complémentaires contribuent à la dissimulation du réseau criminel en fournissant, entre autres, des milieux légitimes servant de couverture aux activités illicites. Les deux catégories d'individus peuvent même établir toutes sortes d'ententes qui peuvent profiter autant aux participants complémentaires qu'aux trafiquants (Block et

Chambliss, 1981 ; Block, 1991). Par ailleurs, ces participants complémentaires vont même jusqu'à exercer un certain pouvoir sur les trafiquants, puisqu'ils contribuent à l'intégration d'un nombre considérable de trafiquants et dirigent également la majorité de leur conversations téléphoniques vers des trafiquants. Ce type de contrôle exercé par ces non-trafiquants sur les trafiquants s'inscrit dans le cadre du concept de crime organisant.

Toutefois, il faut rappeler que les analyses effectuées dans le cadre de cette recherche présentent certaines limites. En effet, l'application des méthodes de l'analyse de réseaux à des organisations criminelles comportent des limites puisque les données les concernant sont souvent partielles, et ces réseaux illicites sont dynamiques et comportent des frontières mal définies. D'ailleurs, il est à noter que les données utilisées sont incomplètes puisque la douzième phase de l'enquête n'était pas disponible et que les conversations téléphoniques analysées représentent seulement celles sélectionnées par les enquêteurs afin de justifier les demandes de renouvellement de l'écoute électronique. Cependant, les données utilisées sont tout de même considérées comme étant valides et représentatives de l'ensemble des données, puisque près de 4000 conversations téléphoniques s'étendant sur une longue période ont été analysées. De plus, il se peut que l'attribution des rôles occupés par les membres du réseau d'importateurs de drogue comporte des erreurs. Cependant, elle est considérée valide puisqu'elle est basée sur les analyses effectuées par les enquêteurs impliqués dans l'opération Caviar et le contenu des conversations téléphoniques entre les acteurs.

Au niveau pratique, la présente étude permet donc de dresser un portrait plus complet et détaillé d'une organisation criminelle impliquée dans l'importation de drogue, permettant ainsi aux autorités policières de comprendre un peu mieux les différents rôles occupés par les membres de ce genre de réseaux criminels. Cette recherche permet également de démontrer que, contrairement au sens commun, les participants complémentaires aux trafiquants sont très impliqués, contribuent grandement à une telle organisation criminelle et doivent, par le fait même, recevoir une attention accrue de la part des milieux policiers. En effet, en ce qui concerne la lutte à la criminalité, les

chercheurs du ministère de la justice de Hollande (The WODC) suggèrent que les efforts d'intervention des autorités policières soient dirigées vers des opérations de courte durée (« short strikes ») visant les « facilitateurs » et les fournisseurs de services clandestins, plutôt que des opérations ciblant les leaders des organisations criminelles (Kleemans, Vanden Berg et Vande Bunt, 1998¹⁵ in Klerks, 2001). Ces chercheurs affirment que ces individus forment des éléments essentiels dans les réseaux permettant ainsi à plusieurs membres d'un groupe criminel de réaliser et de performer avec succès des actes criminels (Kleemans et al., 1998 in Klerks, 2001). Ils affirment que ces facilitateurs et ces fournisseurs de services, malgré leur importance au sein d'une organisation criminelle, ne sont que très rarement ciblés par les enquêtes criminelles et ils ajoutent que les policiers ne sont souvent pas conscients que ces individus surplombent plusieurs des organisations criminelles qu'ils tentent d'étudier (Kleemans et al., 1998 in Klerks, 2001).

La présente recherche ayant démontrée que l'apport, l'implication et la place occupée par les participants complémentaires au sein du réseau d'importateurs de drogue sont tout aussi importants que ceux des trafiquants, il serait intéressant d'effectuer des recherches sur différents types de criminalité. En effet, il serait intéressant d'analyser diverses organisations criminelles reconnues, impliquées dans des criminalités variées, afin de déterminer les différents rôles nécessaires à la réussite des activités criminelles du groupe et l'implication potentielle d'entrepreneurs légitimes dans ce genre de réseaux criminels.

¹⁵ Le rapport de Kleemans, Vanden Berg et Vande Bunt est uniquement disponible en langue allemande.

BIBLIOGRAPHIE

Adler, P. (1985). *Wheeling and dealing: an ethnography of an upper-level drug dealing and smuggling community*. New York: Columbia University Press.

Adler, P. (1993). *Wheeling and dealing: an ethnography of an upper-level drug dealing and smuggling community*. (2nd ed.). New York: Columbia University Press.

Altheide D. L., Adler P., Adler P. A., Altheide D. A. (1978), "The social meaning of employee theft", in Johnson J. and Douglas J. (edited by), *Crime at the top: Deviance in business and the professions*, Lippincott, Philadelphia.

Aune, B.R. (1990). Contrebande de drogues par mer et patrouilles maritimes : un problème dont on a sous-estimé l'importance. *Bulletin des stupéfiants; orientations et tendances naissantes du contrôle de l'abus des drogues*. Nations Unies. vol.XLII, n.1.

Baker, W.E. et Faulkner, R.B. (1993). The Social organization of conspiracy : illegal networks in the Heavy Electrical Equipment Industry. *American Sociological Review*, 58: 837-860.

Beare M., Naylor, T. (1999). *Enjeux majeurs sur le crime organisé : dans le contexte des rapports économiques*. Commission du droit du Canada : Nathanson Center for the study of organized crime and corruption.

Block, A, Chambliss, W. (1981). *Organizing crime*. New York: Elsevier North Holland inc.

Block, A. (1991). *The business of crime : a documentary study of organized crime in The American economy*. San Francisco: Westview Press.

Block, A. (1991). *Perspectives on organizing crime: Essays in opposition*. Dordrecht, Boston: Kluwer.

Block, A. (1994). *Space, time and organized crime*. Seconde édition. New Jersey : Transaction Publishers.

Borgatti, S.P., Everett, M.G. and Freeman, L.C. 2002. *Ucinet for Windows: Software for Social Network Analysis*. Harvard, MA: Analytic Technologies.

Brodeur, J-P. (1996). *Le crime organisé hors de lui-même: tendances récentes de la recherche*. École de criminologie. Université de Montréal. n. 96-12.

Coleman, J. (1989). "Social capital in the creation of human capital." *American Journal of Sociology*. 94. (Supplement): S95-S120.

Coles, N. (2001), "It's not what you know-it's who you know that counts. Analyzing serious crime groups as social networks", *British Journal of Criminology*, 41: 580-594.

Collins, B. et Raven B. (1969). « Group structure : attraction, coalitions, communication and power », pp.102-204 in *The Handbook of social psychology*, ed. By G. Lindzey and E. Aronson. Reading, MA: Addison-Wesley.

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. (2002). *Délibérations du comité concernant l'étude préliminaire des principales questions de défense et de sécurité qui touchent le Canada en vue de la préparation d'un plan de travail détaillé pour des études plus poussées, incluant les rapports de visites d'étude*. Sénat du Canada. Fascicule n.12.

Cressey, D.R. (1969). *Theft of the nation: the structure and operations of organized crime in America*. New York: Harper and Row.

Degenne, A., Forsé, M. (1994). *Les réseaux sociaux*. Paris: Armand Colin.

Degenne, A., Forsé, M. (2004). *Les réseaux sociaux*. 2e ed. Paris: Armand Colin.

Ditton, J. (1977). *Part-time crime: an Ethnography of Fiddling and Pilferage*, London, Macmillan; New York, St. Martin's Press.

Dorn, N., Murji, K., South, N. (1992). *Traffickers: drug markets and law enforcement*. London: Routledge.

Dorn, N., Oette, L., White, S. (1998). Drugs importation and the bifurcation of risk : capitalization, cut outs and organized crime. *The British journal of criminology*.vol.38, n.4, p.537-560.

Feagin, J., Orum, A., et Sjoberg, G. (1991). *A case for case study*. Chapel Hill, NC: University of North Carolina Press.

Ferraro, E. (2000). *Undercover investigations in the workplace*. Boston: Butterworth Heinemann.

Freeman, L.C. (1979). "Centrality in social networks. Conceptual clarification", *Social networks*, 1: 215-240.

Friedman, J. 1983. *Oligopoly theory*. Cambridge : Cambridge University Press.

Friedrichs, D. (1996). *Trusted criminals : white collar crime in contemporary Society*. Belmont: Wadsworth Publishing Company.

Gabor, T. (1994). *Everybody does it; crime by the public*. Toronto: University of Toronto Press.

- Gambetta, D. (1993). *The Sicilian Mafia: the business of private protection*. Cambridge: Harvard University Press.
- Gambetta, D. et Reuter, P. (1995). "Conspiracy among the Many: The Mafia in Legitimate Industries", in G. Fiorentini and S. Peltzman, (eds.), *The Economics of Organized Crime* (Cambridge U. Press, 1995) 116-136.
- Granovetter, M. (1973). "The strength of weak ties", *American Journal of sociology*, 78: 1360-1380.
- Granovetter, M. (1982). The strength of weak ties: a network theory revisited", in P. Marsden et N. Lin (eds). *Social structure and network analysis*, pp.105-130. Beverly Hills: Sage Publications.
- Haller, Mark H. (1987). Business partnerships in the coordination of illegal enterprise. Convention of American Society of Criminology.
- Haller, Mark H. (1990). "Illegal enterprise: a theoretical and historical interpretation", *Criminology*, 28, no.2: 207-235.
- Hanneman, R. (2001) *Introduction to Social Network Methods*. Department of Sociology. University of California, Riverside.
- Hanneman, R. (2002) *Introduction to Social Network Methods*. Department of Sociology. University of California, Riverside.
- Klerks, V.E. (2001), "Uncloaking terrorist networks", *Connections*, 24,3: 43-52.
- Krebs, Valdis E. (2002), "Mapping networks of terrorist cells", *Connections*, 24 (3): 43-52.
- Lemieux, V. et Ouimet, M. (2004). *L'analyse structurale des réseaux sociaux*. Les presses de l'université Laval de Boeck Université. 2004. Canada.
- Lyman, M. et Potter, G. (2000). *Organized crime*. 2nd edition. Upper Saddle River: Prentice Hall.
- Mars, G. (1982). *Cheats at work: an anthropology of workplace crime*. Londres: George Allen and Unwin Ltd.
- McAndrew, D. (1999). "The Structural analysis of criminal networks". pp. 53-92 in D. Canter et L. Alison's (eds). *The Social psychology of crime: groups, teams, and networks*. Aldershot: Ashgate.
- Miller, Gale (1978). *Odd jobs: The world of deviant work*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

- Morselli, C. (2003). Career opportunities and network-based privileges in the Cosa Nostra. *Crime, Law & Social change*. vol. 39 p.383-418.
- Natarajan, M. (2000). "Understanding the structure of a drug trafficking organization". pp.273-298 in M. Natarajan et M. Hough (eds) *Crime prevention studies*. Monsey: Criminal Justice press.
- Naylor, T.R. (1997). "Mafias, myths and markets: on the theory and practice of enterprise crime". *Transnational organized crime*, 1: 1-45.
- Petit, K. (2003). « Opération Caviar: structure et évolution d'un réseau d'importateurs de drogues », Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.
- Pool, I de S., et Kochen, M. (1978). Contacts and influence. *Social Networks*, 1, 5-51.
- Potter, G.W. (1994). *Criminal organizations. Vice, racketeering and politics in an american city*, Prospect Heights Ill., Waveland Press.
- Prus, R.; Irini, S. (1980). *Hookers, rounders, and desk clerks; the social Organization of the hotel community*. Totonro: Gage.
- Reuter, P. (1987). *Racketeering in Legitimate Industries: A Study in the Economics of Intimidation*. (The Rand Corporation, October 1987).
- Reuter, P., Haaga, J. (1989). *The organization of high-level drug markets: an exploratory study*. A Rand note.
- Scott Richard W. (1987). *Organizations: rational, natural, and open systems*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
- Scott, J. (1991). *Social network analysis: a handbook*. London: Sage Publications.
- Shaw, M.E. (1964). "Communication Networks", pp.111-147 in *Advances in experimental social psychology*, vol.1, ed. by L. Berkowitz. New York: Academic Press.
- Sparrow, K.M. (1991). The application of network analysis to criminal intelligence: an assessment of the prospects. *Social networks*, vol. 13, p.251-274.
- Tellis, W. (1997). Introduction to case study. *The Qualitative Report*, Volume 3, no.2, juillet.
- Tilly, C. (1985). "War Making and State Making as Organized Crime." *Bringing the State Back In*, P. Evans, D. Rueschemeyer and T. Skocpol (Eds). Cambridge, UK, Cambridge University Press: 169-191.

Tremblay, P. (1993) "Seraching for suitable co-offenders". In R.V. Clarke and M. Felson's (eds). *Routine Activity and rational choice: advances in criminological theory*. New Brunswick: Transaction.

Wasserman, S. et Faust, K. (1994). *Social network analysis: methods and applications*. Cambridge: Cambridge University Press.

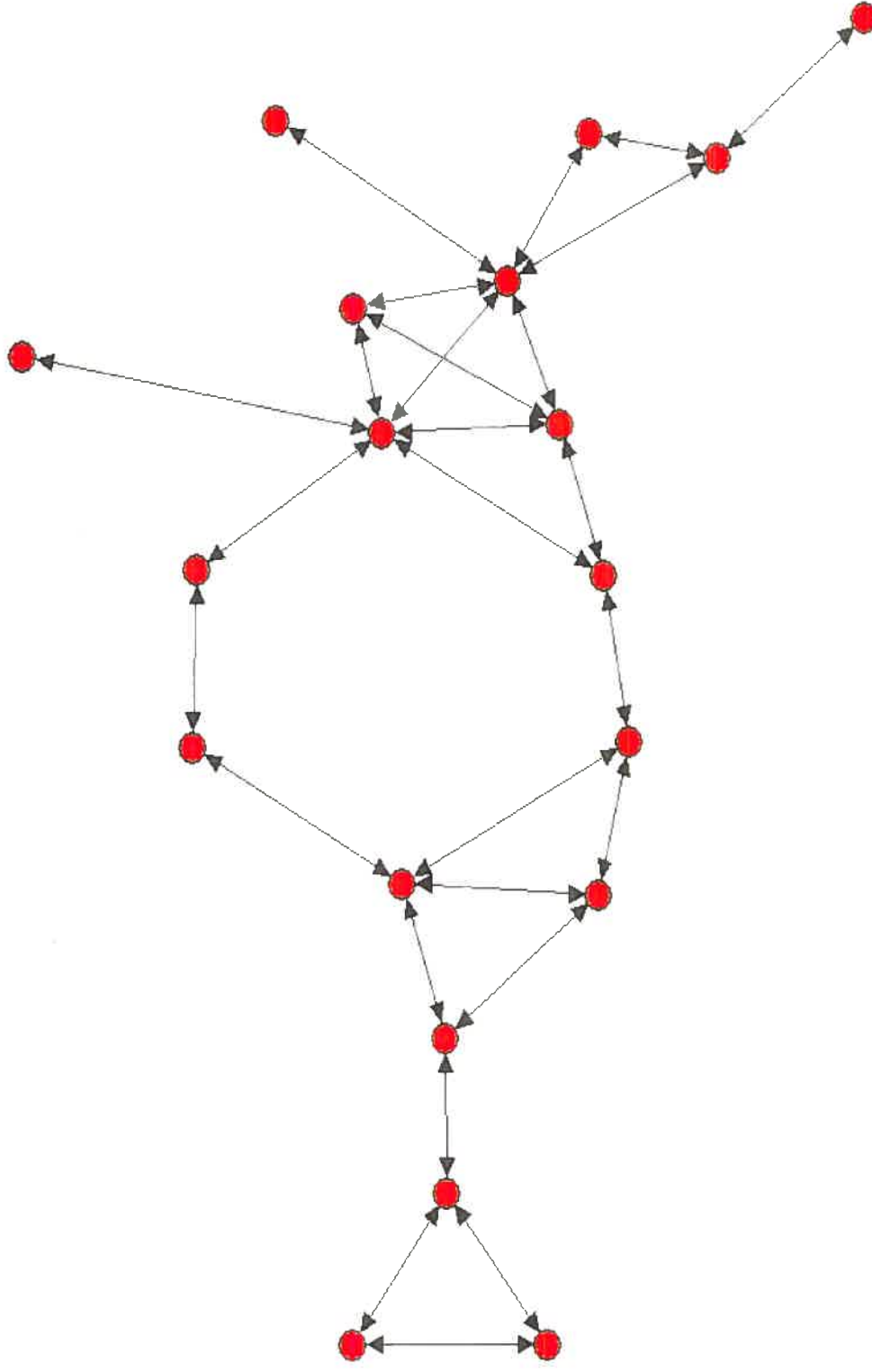
Williams, P. (2001). "Transnational criminal networks", pp.67-97 dans J. Arquilla et D. Ronfeldt (eds), *Networks and netwars: the future of terror, crime and militancy*, Santa Monica Cal., Rand Corporation.

Wright, A et Waymont, A. (1989) *Drug Enforcement Strategies and Intelligence Needs*, mimeo. London: ACPO/Police Foundation.

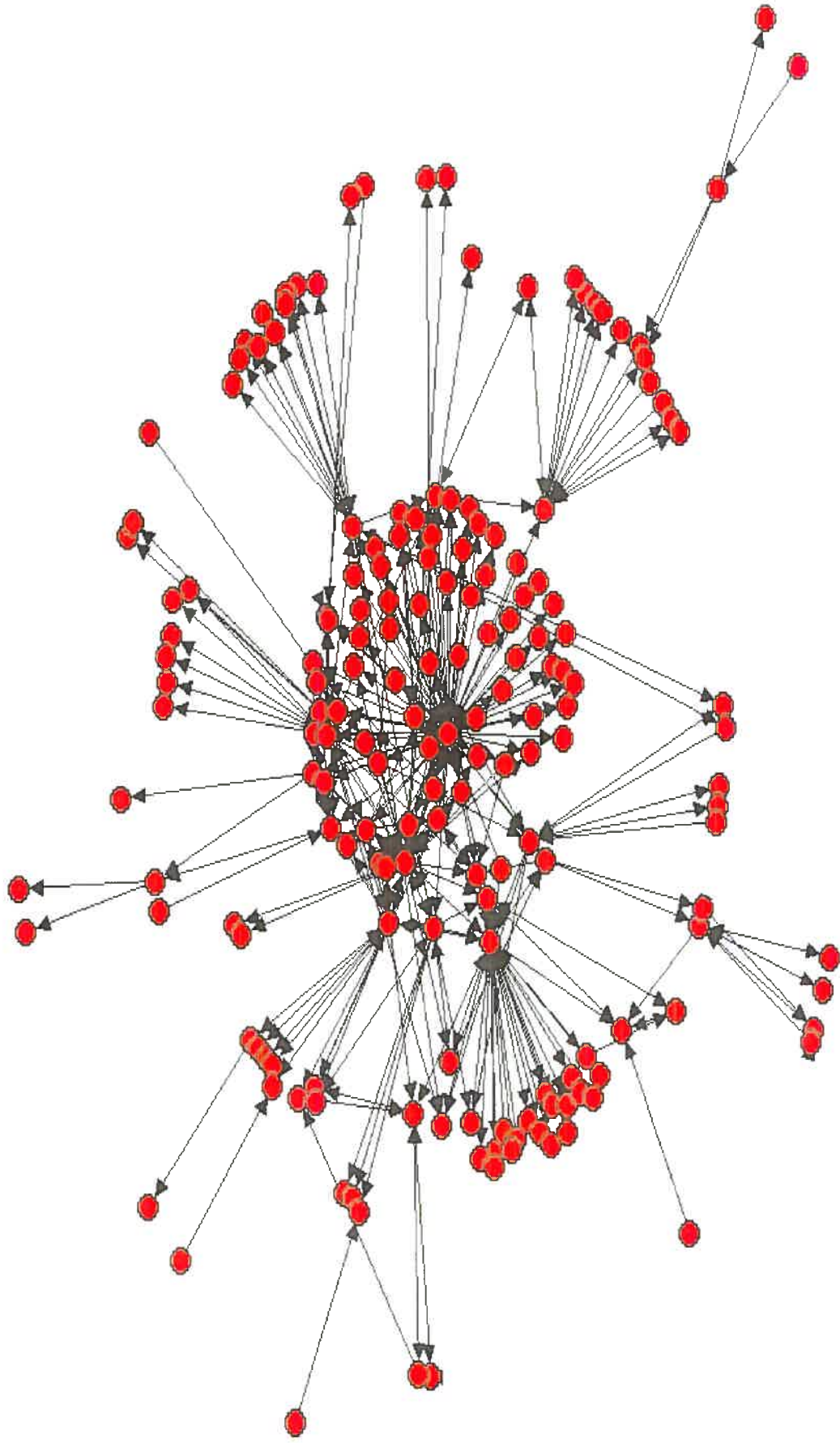
Yin, R. (1994). *Case study research: Design and methods* (2nd ed.). Beverly Hills, CA: Sage Publishing.

ANNEXES

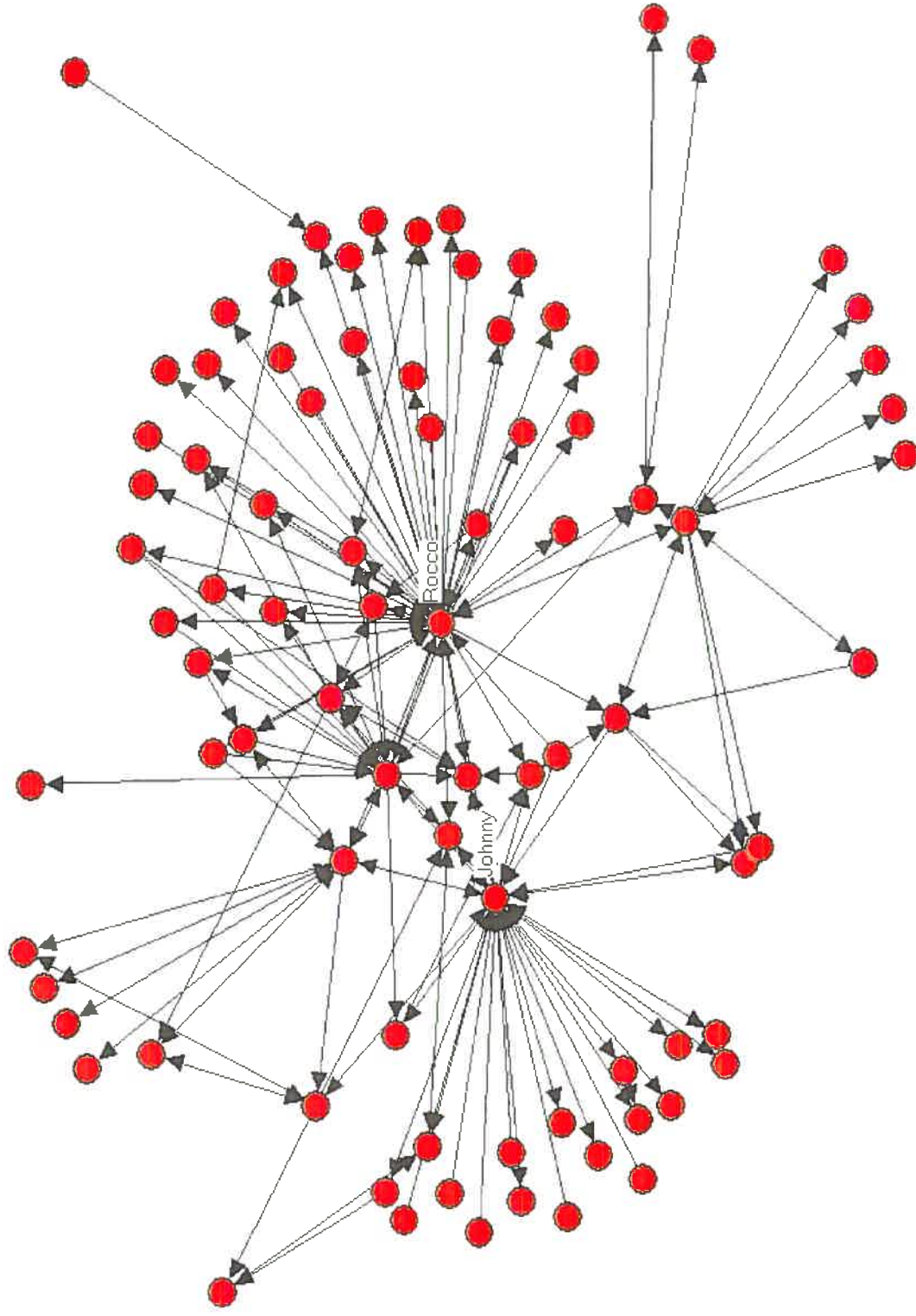
Annexe 1 : Sociogramme du réseau terroriste étudié par Krebs (2002)



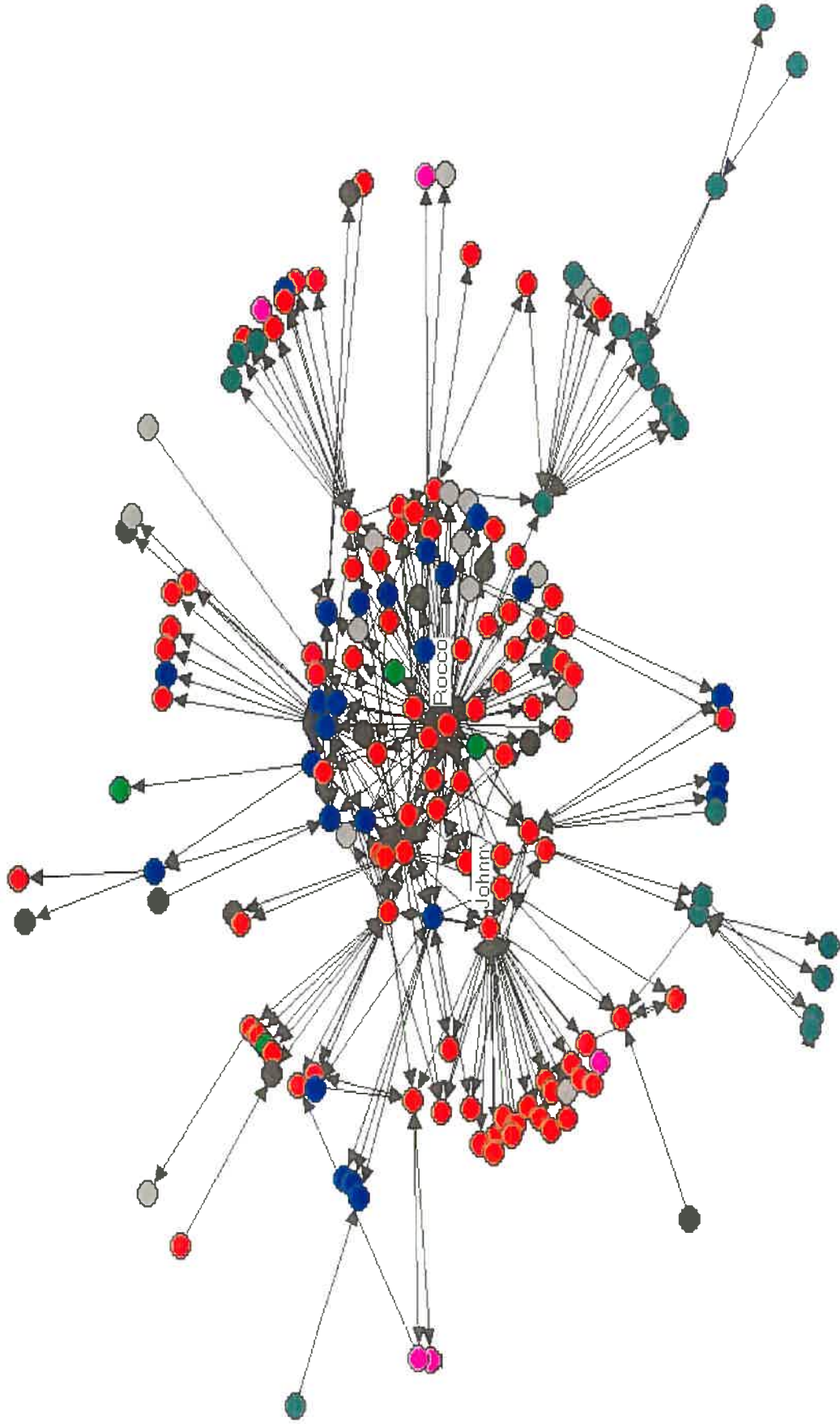
Annexe 2 : Sociogramme du réseau d'importateurs de drogue ciblé par l'opération Caviar



Annexe 3 : Sociogramme du réseau composé uniquement de trafiquants

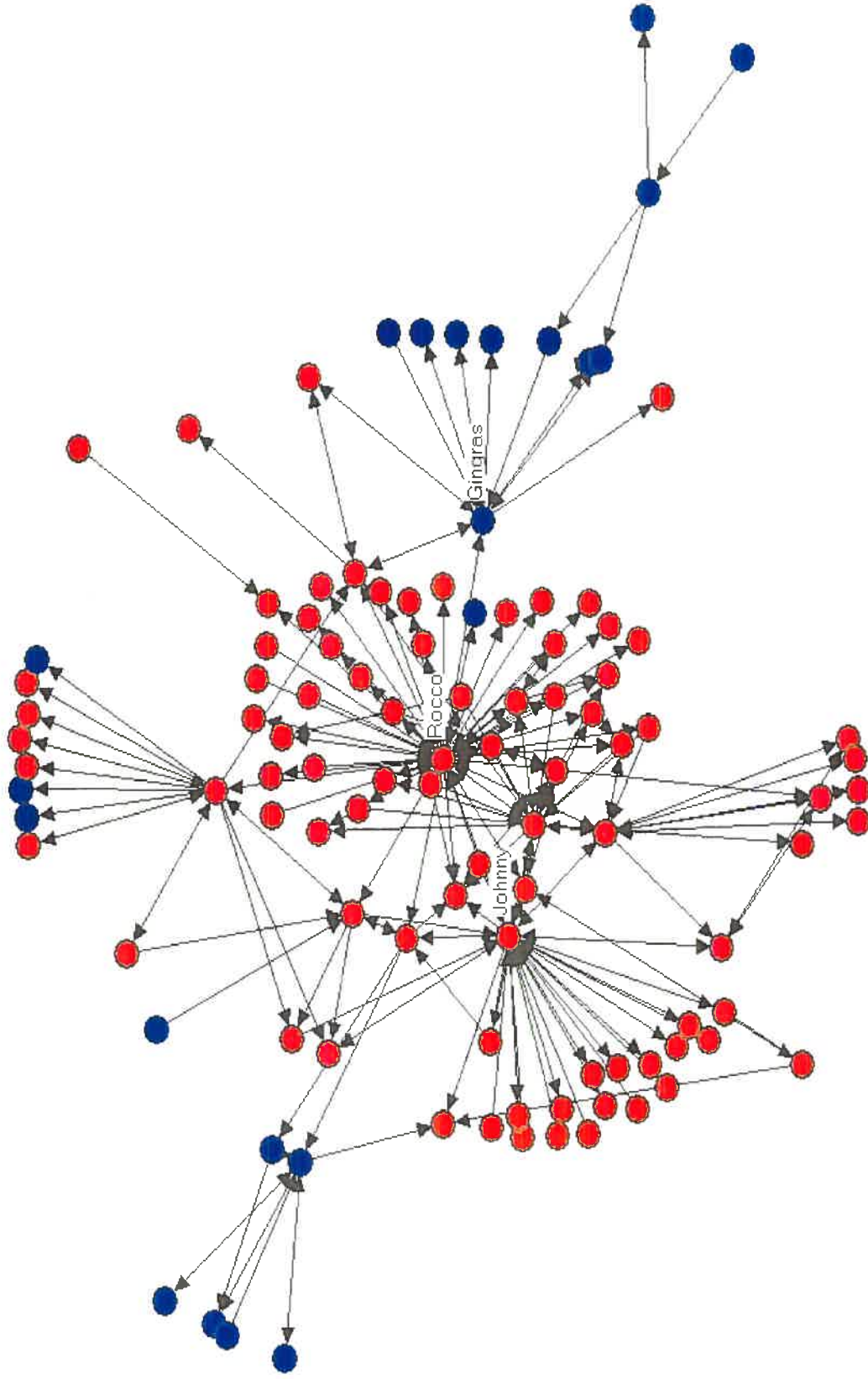


Annexe 4 : Sociogramme du réseau d'importateurs selon les rôles occupés par les participants



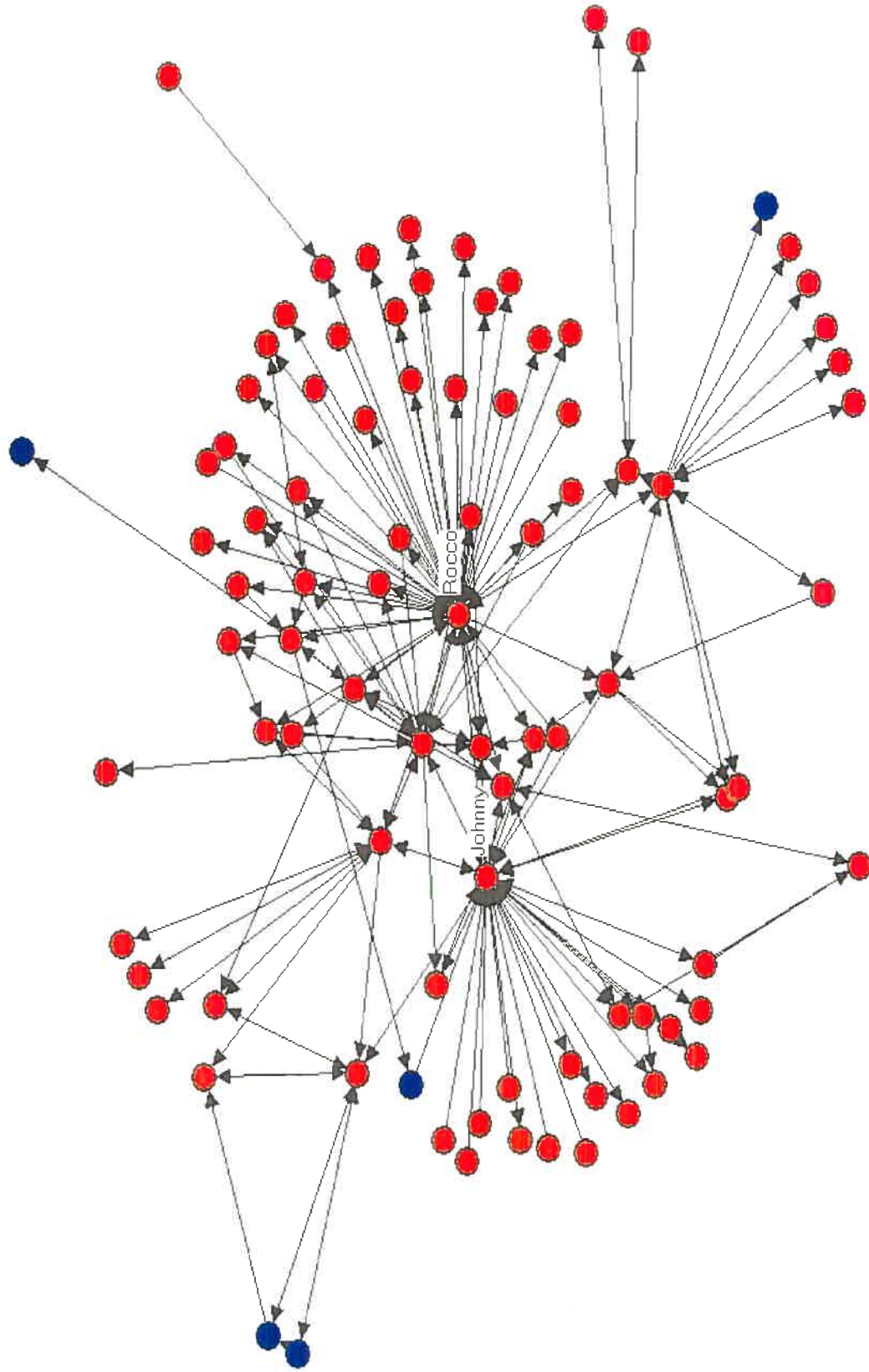
Trafiquants : **Rouge** Non-Trafiquants : **Autres couleurs**

Annexe 5 : Sociogramme du réseau composé des trafiquants et des non-trafiquants en lien avec le dédouanement



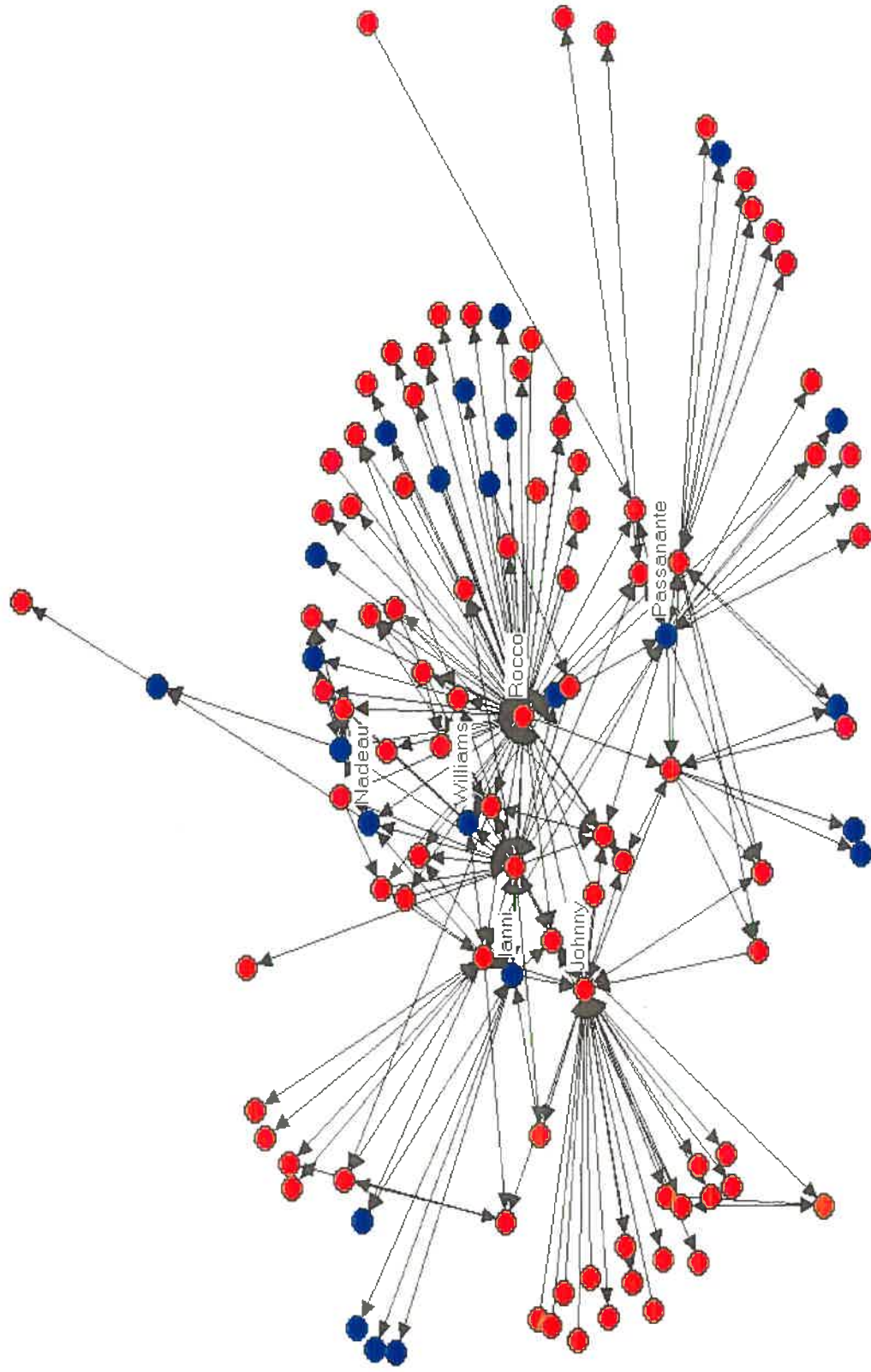
Trafiquants : **Rouge** Dédouanement : **Bleu**

Annexe 6 : Sociogramme du réseau composé des trafiquants et des non-trafiquants ayant un emploi légitime



Trafiquants : **Rouge** Légitime : **Bleu**

Annexe 7 : Sociogramme du réseau composé des trafiquants et des non-trafiquants en lien avec les finances



Trafiquants : **Rouge** Finance : **Bleu**